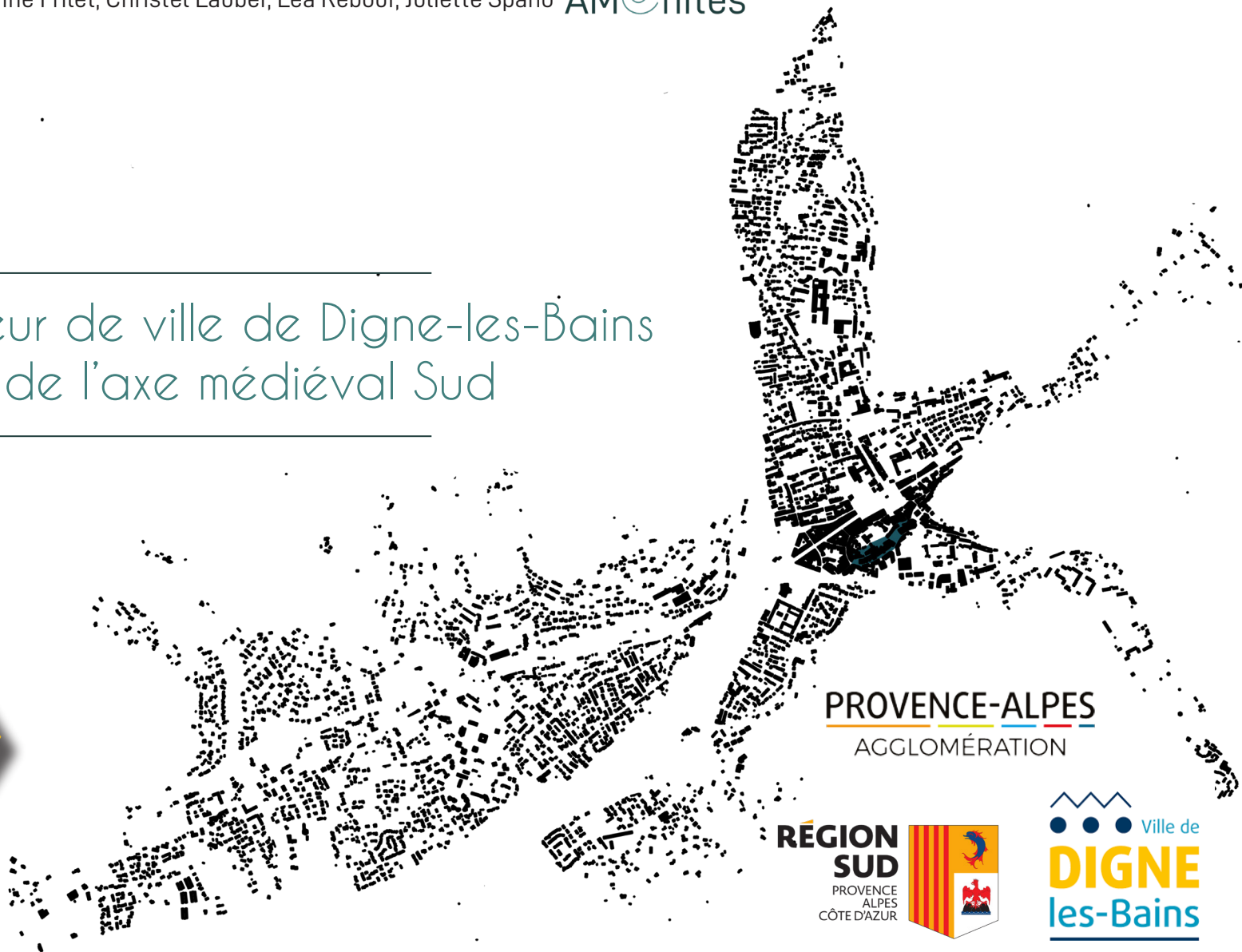


DIAGNOSTIC TERRITORIAL

Réalisé par : Salwa Ben Belgacem, Marine Frilet, Christel Lauber, Léa Rebour, Juliette Spano AM©nites

Redynamiser le cœur de ville de Digne-les-Bains
par la valorisation de l'axe médiéval Sud



PROVENCE-ALPES
AGGLOMÉRATION



SOMMAIRE

Introduction p. 4

I. Un territoire au positionnement stratégique en perte de vitesse p. 8

A. Digne-les-Bains : carrefour entre Provence et Alpes p. 10

B. Une ville marquée par son histoire médiévale p.16

C. Face à la périurbanisation : l'enjeu de la revitalisation du centre-ville p. 22

Problématique p. 30

II. L'axe médiéval Sud : un espace peu valorisé malgré ses potentialités p. 32

A. Des espaces publics et de nature délaissés p. 34

B. Un patrimoine pluriel rythmant le tissu urbain p. 46

C. Des déplacements contraints par l'organisation viaire p. 56

Bilan du diagnostic p. 68

III. L'axe médiéval Sud : d'un axe de passage à un lieu de vie p. 72

A. Enjeu 1 : Réaffirmer l'identité du noyau historique p. 76

B. Enjeu 2 : Intégrer l'axe Sud à son environnement p. 78

C. Enjeu 3 : Améliorer le cadre de vie et le lien social p. 80

IV. Projet : Le patrimoine au cœur de la revalorisation du centre ancien p. 85

A. Le secteur Pied de Ville : une interface stratégique p. 88

B. Le secteur du Mitan : un espace apaisé p. 94

C. Le secteur Cathédrale : une identité retrouvée p. 100

D. Une meilleure articulation des déplacements pour favoriser les modes doux p. 106

E. Une harmonisation du traitement des espaces publics au service de l'unité du centre ancien p. 108

Conclusion p. 111

Table des matières p. 120

INTRODUCTION

Comment sauver les villes moyennes ? La préoccupation de la dévitalisation des villes moyennes a acquis une dimension nationale depuis que le gouvernement français a décidé de prendre à bras le corps ce problème. Le 27 mars 2018, le Ministre de la Cohésion des Territoires Jacques Mézard, a annoncé la sélection des 222 villes retenues pour bénéficier du plan « Action Cœur de Ville ». Un programme partenarial permis par la signature d'une convention de revitalisation des centres-villes pour une durée de cinq ans. L'ambition du gouvernement est claire : il s'agit d'« améliorer les conditions de vie des habitants des villes moyennes et de conforter leur rôle de moteur de développement du territoire ». Le postulat : « Si un cœur de ville moyenne se porte bien, c'est l'ensemble du bassin de vie, y compris dans sa composante rurale, qui en bénéficie » (Site web du Ministère de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, page "Programme « Action cœur de ville » : la grande transformation pour les centres-villes démarre", 28 mars 2018).

Plus de 5 milliards d'euros sont mobilisés pour remplir cet objectif, qui repose sur 5 axes :

- Une offre attractive de l'habitat en centre-ville
- La favorisation d'un développement économique et commercial équilibré
- Le développement de l'accessibilité, la mobilité et les connexions
- La mise en valeur des formes urbaines, de l'espace public et du patrimoine
- L'accès aux équipements et aux services publics

Si l'Etat s'est emparé du problème, il n'est pas le seul à l'avoir fait. Au niveau local, les différentes collectivités ont tenté d'éviter le pire. La région Sud-Provence-Alpes-Côte-d'Azur et les agences d'urbanisme ont dressé en 2016 un constat alarmant quant à la dévitalisation des centres anciens des villes petites et moyennes. En Sud-PACA, ce sont 13 villes qui font l'objet de cette action Cœur de ville. La région entend ainsi accompagner les communes faisant l'objet de cette opération dans leur démarche de revitalisation. C'est au travers de l'appel à candidature « Fabrique de la Connaissance 2018-2019 » qu'elle a confié au Master 2 Urbanisme et Aménagement, parcours Politiques et Projets d'Habitat et de Renouvellement Urbain de l'Institut d'Urbanisme et d'Aménagement Régional d'Aix-en-Provence un atelier concernant la redynamisation du cœur de ville de Digne-les-Bains.

Digne-les-Bains, préfecture du département des Alpes de Haute Provence, en région Sud-Provence-Alpes-Côte-d'Azur, est depuis plusieurs années en perte de vitesse. Les derniers recensements de l'INSEE ont fait apparaître une diminution de la population, non seulement sur la commune de Digne, mais également dans les communes alentour. Le cœur de ville est particulièrement victime de cette dévitalisation.

Digne-les-Bains et l'opération Action Cœur de Ville

C'est dans ce contexte que la convention-cadre du programme d'Action Cœur de Ville de Digne-les-Bains a été signée le 28 septembre 2018. Les signataires sont : Olivier Jacob, préfet des Alpes-de-Haute-Provence, avec Patricia Granet-Brunello, maire de Digne-les Bains et présidente de la communauté d'agglomération Provence-Alpes-Agglomération (P2A), René Massette, président du Conseil Départemental des Alpes-de-Haute-Provence, Christelle Assie, directrice de la Caisse des Dépôts et Consignation, Philippe Honnore, président du Comité régional Action logement PACA-Corse, Daniel Margot, président de la Chambre de commerce et d'industrie, Alberte Vallee, représentant la Chambre des métiers et de l'artisanat et Bernard Pieri, co-président d'Initiative Alpes-de-Haute-Provence.

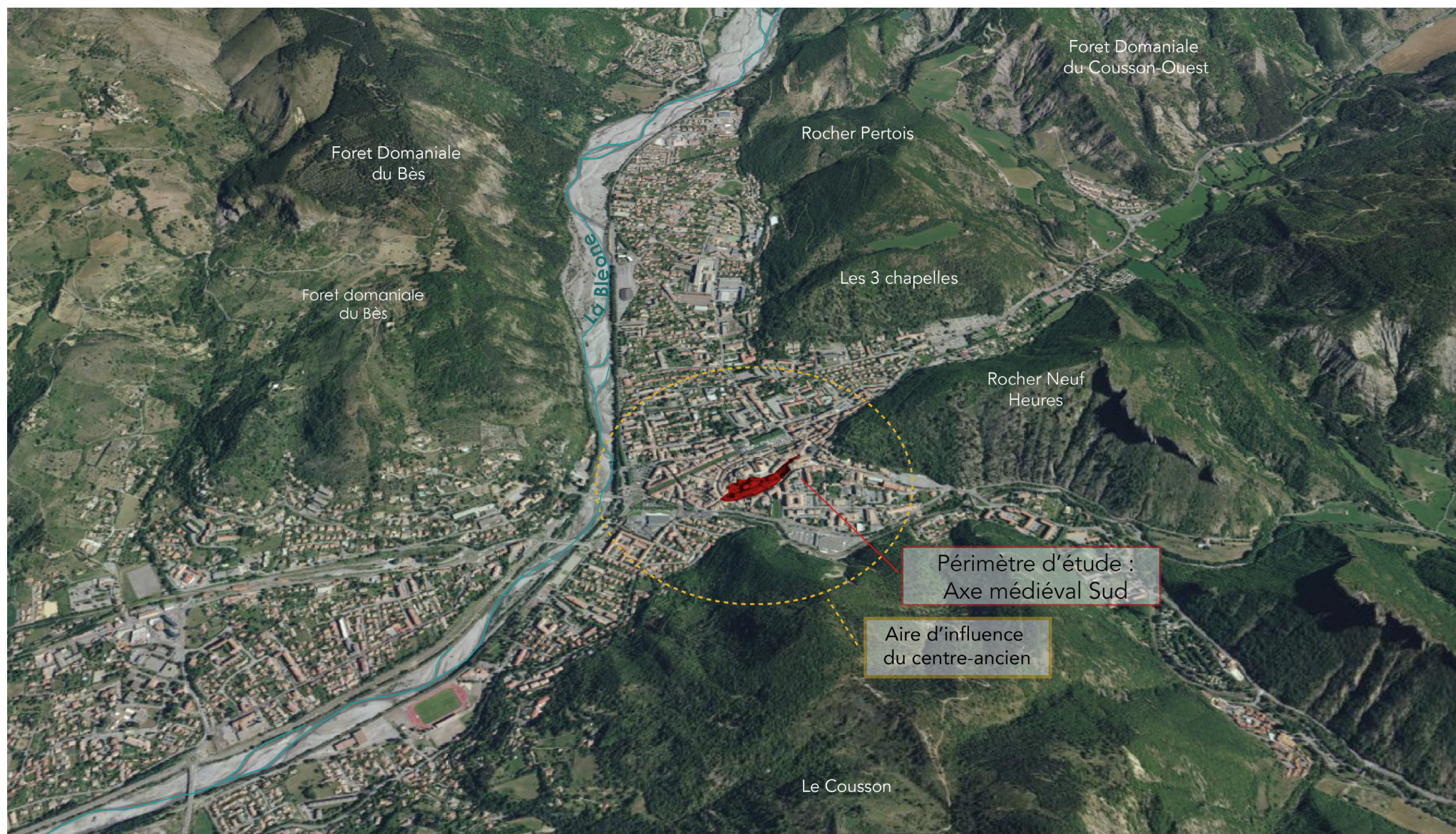
La commune de Digne-les-Bains a réfléchi à plusieurs orientations en s'appuyant notamment sur une étude de centralité réalisée en décembre 2016. Celle-ci a décelé trois axes d'action prioritaires : la mobilité, l'habitat, mais aussi l'action paysagère et urbaine. C'est sur le dernier volet que l'on nous a demandé d'intervenir.

Notre commande

La mission qui nous a été confiée pour ces quelques mois consiste à intervenir sur la mise en valeur de l'espace public et du patrimoine.

Le principal objectif tel qu'il nous a été formulé dans cette commande est de "Valoriser la ville historique sur la face Sud du Rochas et la qualité du paysage urbain par la qualité des espaces publics et des jardins". Les deux axes qui se dégagent de cette formulation sont, d'un côté, de transformer des espaces sous-utilisés en espaces de proximité favorisant de nouveaux usages, et de l'autre, dans une moindre mesure, de mettre en valeur voire réhabiliter le patrimoine bâti de l'axe médiéval sud.

Carte 1. Le centre-ville de Digne-les-Bains, un territoire au cœur de la nature // AMOnites, 2018



800 m



Source : IGN, CRIGE-PACA, Département des Alpes de Haute Provence, NASA, NGA
Réalisation : AMOnites, 2018

Carte 2. L'axe médiéval Sud, espace de transition entre différents services et équipements publics



Réalisation : AMOnites, 2018 // Source : IGN, CRIGE PACA, Géoportail, 2018

Le périmètre

Le périmètre de notre commande est ce qui constitue l'ancien axe médiéval situé au Sud du Rochas. Il s'étend originellement de la place Pied de Ville (à l'Ouest) à la place de l'Evêché (à l'Est), et est ponctué le long de son tracé par d'autres places (voir Carte 3). La délimitation de ce périmètre d'étude nous a semblé pertinent puisqu'il constitue un ensemble relativement homogène : un secteur résidentiel, avec un bâti globalement ancien, et dont les espaces publics n'ont pas encore été traités.

En effet, le Sud du Rochas a fait l'objet d'une opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH 2010-15) identifiant des axes de développement privilégiés (habitat, espaces publics). Néanmoins, on remarque que la réflexion sur ce secteur n'en est encore qu'à ses prémises (il s'agit de grandes

orientations plus que de projets précis) contrairement aux espaces à proximité immédiate tels que le Boulevard Gassendi ou la Rue de l'Hubac. Nous avons toutefois choisi d'amputer notre périmètre de commande de la place de l'Evêché : il n'y a pas de place à proprement parler, mais un parking d'une résidence privée, fermé par des barrières ce qui rend difficile une intervention publique.

La région Sud-PACA, commanditaire de l'atelier, dans sa lettre de commande, souhaite que plusieurs thématiques soient traitées :

- Les espaces publics
- Le rôle du marché et des animations culturelles, sportives
- La nature et l'agriculture urbaine comme acteur de la dynamique sociale
- De la rénovation à la restauration du lien social

Carte 3. Un vaste chapelet de places structurant le périmètre



Les commanditaires

La commande découle d'un appel d'offre de la région Sud-PACA. Les principaux interlocuteurs de la région sont Eric Boucet, chef du service habitat et cohésion sociale, et Sylvie Guignonnet, chargée de mission.

Les partenaires de la région sont les premiers concernés par le sujet, à savoir : la ville de Digne-les-Bains, représentée par Claude Brémond, chef de service planification de l'urbanisme et la communauté d'agglomération Provence-Alpes Agglomération, dont Digne-les-Bains est la ville-centre, représentée par Elsa Crepon, chargée de projet action coeur de ville.

L'équipe d'encadrement pédagogique

L'équipe pédagogique qui nous encadre tout au long du projet est composée de notre directrice de Master, Mme Séverine Bonnin Oliveira, ainsi que M. Xavier Rouquerol, directeur de l'innovation sociale et du fonds de dotation chez Famille & Provence, et M. Pierre Cerdan, responsable de la direction de l'habitat et de la démocratie participative à la ville de Martigues.

Notre équipe

Nous formons l'équipe AMOnites, composée de cinq étudiantes issues d'horizons différents :

- Salwa Ben Belgacem : DUT Carrières Sociales, option Gestion Urbaine, Licence 3 Administration Publique, Master 1 Urbanisme et Aménagement
- Marine Frilet : Licence Droit et Science politique, Master de Droit et Management des Collectivités Territoriales ;
- Christel Lauber : BTS Bâtiment, Licence 3 Professionnelle : Chargée de mission ville et Développement Durable, Master 1 Urbanisme et Aménagement ;

gement ;

- Léa Rebour : DUT Carrières Sociales option Gestion Urbaine, Licence 3 Géographie et Aménagement Durable, Master 1 Urbanisme et Aménagement ;
- Juliette Spano : Licence Sciences et Humanités, Master 1 Urbanisme et Aménagement.

Nous avons toutes eu des expériences professionnelles dans le domaine de l'urbanisme. Le projet concernant Digne nous a interpellées, car il englobe des enjeux divers qui nous tiennent à cœur, en particulier celui du renouvellement urbain. Il permet également d'entrevoir des thématiques transversales telles que l'habitat, le social, le commerce, le tourisme, le patrimoine...

Comprendre les enjeux et les problématiques du territoire dignois nous permettra de mieux cerner ce qui se joue actuellement à l'échelle nationale en matière de redynamisation des coeurs de ville.

Nous souhaitons avoir une approche sensible du territoire soumis à notre étude, essentiellement fondée sur une analyse empirique de celui-ci. Nous pensons également qu'un territoire ne peut se construire de manière unilatérale. Aussi, nous avons pour ambition de réaliser un projet issu d'une réflexion co-construite avec les résidents et/ou usagers du territoire. Cette démarche collaborative sera essentielle car elle nous permettra de comprendre quels sont les besoins de la population. Ceci nous amènera à proposer un projet cohérent favorisant une forte appropriation ainsi qu'une cohésion sociale.

Méthodologie : deux temps pour répondre à la commande

La première phase a consisté à réaliser un diagnostic territorial, notamment par un travail d'observation sur le terrain, de recherches statistiques, historiques, d'entretiens et questionnaires avec des habitants et les acteurs du terrain. Ce diagnostic permet de mettre en lumière les potentialités et les dysfonctionnements du territoire dans le but d'identifier les leviers sur lesquels il est nécessaire d'agir. Dans un premier temps, nous dresserons le portrait d'un territoire stratégique en perte de vitesse, et dans un second temps, nous nous focaliserons plus précisément sur notre secteur d'étude, le Sud du Rochas.

La deuxième phase du travail s'appuie sur les conclusions du diagnostic afin de proposer un projet concret de redynamisation du secteur, présenté en mars 2019.



Un territoire au positionnement stratégique en perte de vitesse

A. Digne-les-Bains : carrefour entre Provence et Alpes

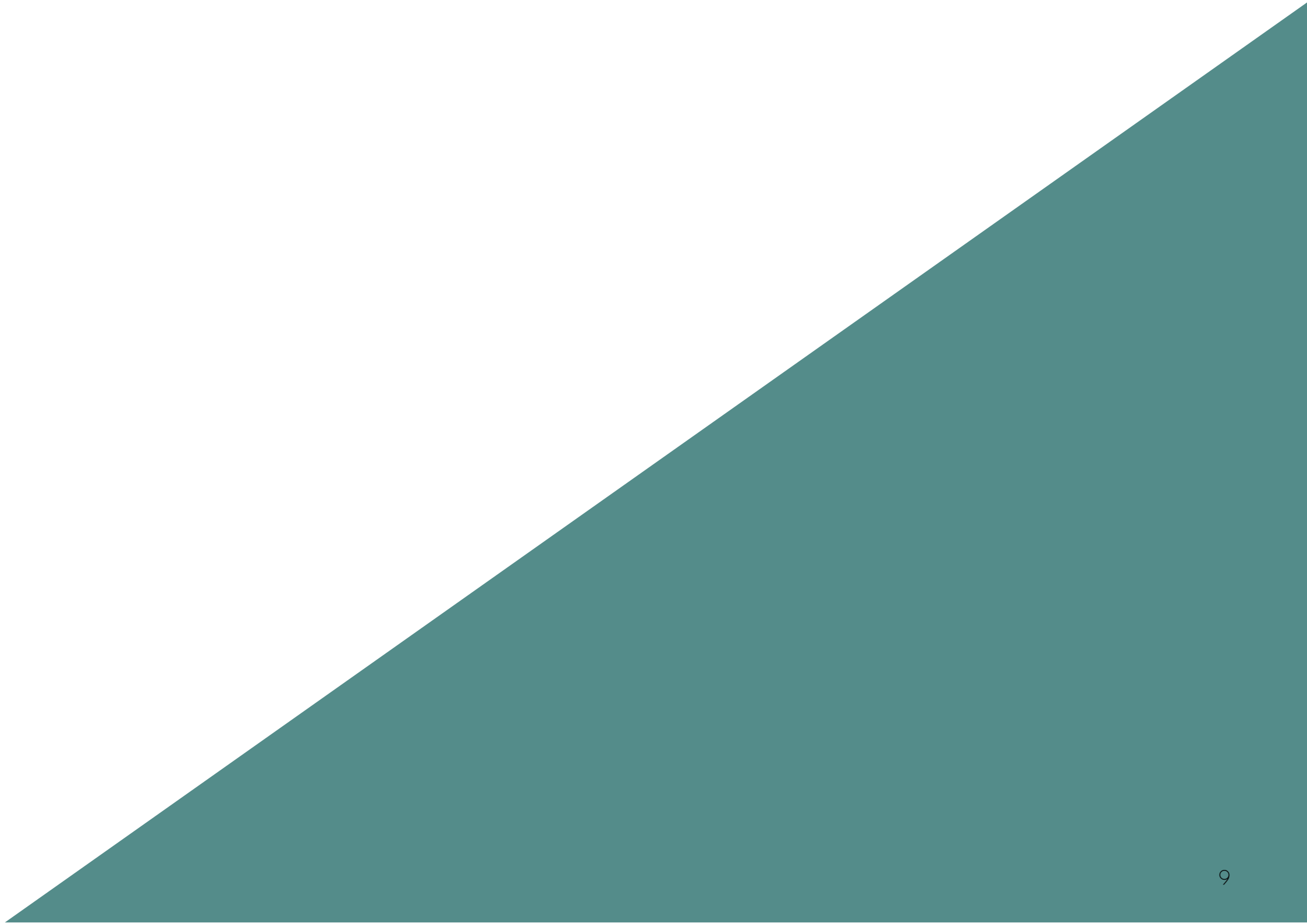
1. Une centralité administrative en difficulté p.10
2. Une ville au cœur d'un paysage naturel : entre atouts et contraintes p.13

B. Une ville imprégnée par son histoire médiévale

1. Le territoire dignois à travers les âges p.16
2. Une trame urbaine hétérogène p.18

C. Face à la périurbanisation : l'enjeu de la revitalisation du centre-ville

1. Portrait d'un centre-ville fragilisé p. 22
2. Entre vacance commerciale au Nord et vacance résidentielle au Sud, le double défi du centre-ville dignois p. 27





Un territoire au positionnement stratégique en perte de vitesse

Digne-les-Bains : carrefour entre Provence et Alpes

1. Une centralité administrative en difficulté

Digne-les-Bains, ville siège de nombreuses administrations

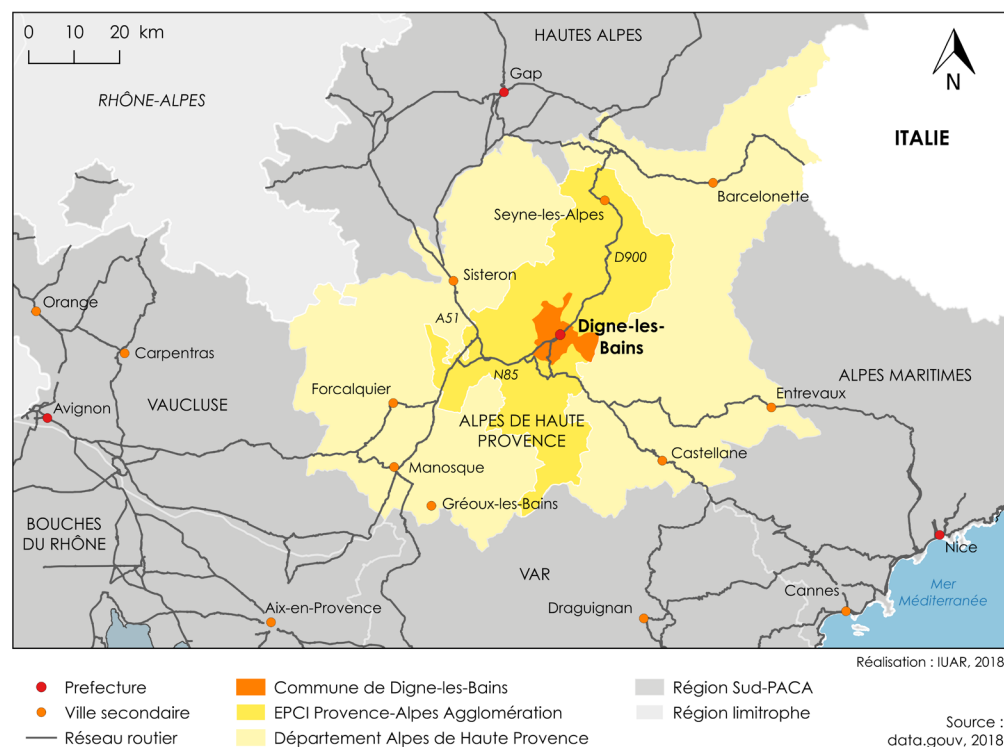
Digne-les-Bains est située en plein cœur du département des Alpes-de-Haute-Provence, un vaste territoire de 6 923 km² à la plus faible densité de population de la région Sud-PACA, avec 161 588 habitants (INSEE, 2016). Cette position stratégique a logiquement entraîné la désignation de Digne comme préfecture du département à la Révolution. Une centralité administrative que la ville avait déjà acquis des siècles plus tôt, puisqu'elle s'était vu attribuer la fonction de sénéchaussée en 1535, une circonscription administrative, financière et judiciaire de l'Ancien Régime.

Son statut de préfecture a permis à Digne d'accueillir de nombreuses institutions déconcentrées : les services préfectoraux et les directions territoriales qui y sont rattachées, les tribunaux (tribunal d'instance, tribunal de grande instance, tribunal de commerce...), et l'administration pénitentiaire notamment. Outre l'administration étatique, Digne est le siège du conseil départemental des Alpes-de-Haute-Provence et des services départementaux qui s'y rattachent.

Cette centralité administrative lui a ainsi permis de se développer et d'acquies une position stratégique à un niveau plus local, celui de l'intercommunalité. La ville était le siège de la communauté de communes Asse Bléone Verdon, regroupant 17 communes depuis sa création en 2013. Elle a fusionné en 2017 avec quatre autres communautés de communes, créant la communauté d'agglomération Provence-Alpes Agglomération, dont Digne est restée ville-siège. Elle est de loin la commune la plus peuplée de l'intercommunalité, et est historiquement le centre de gravité d'une grande partie du département. En effet, de nombreux services publics sont localisés sur son territoire, en matière de santé (hôpital, maison de santé), d'éducation (IUT, lycées, collèges), de formation professionnelle (centre de formation d'apprentis et organismes de formation),

de sport (piscine, stade, gymnase), de services administratifs (antennes des institutions sociales) ou de services privés (établissement bancaires, assurances). Enfin, Digne accueille de nombreux commerces, que ce soit en centre-ville ou en périphérie (zone industrielle Saint-Christophe).

Carte 4. Une position géographique centrale





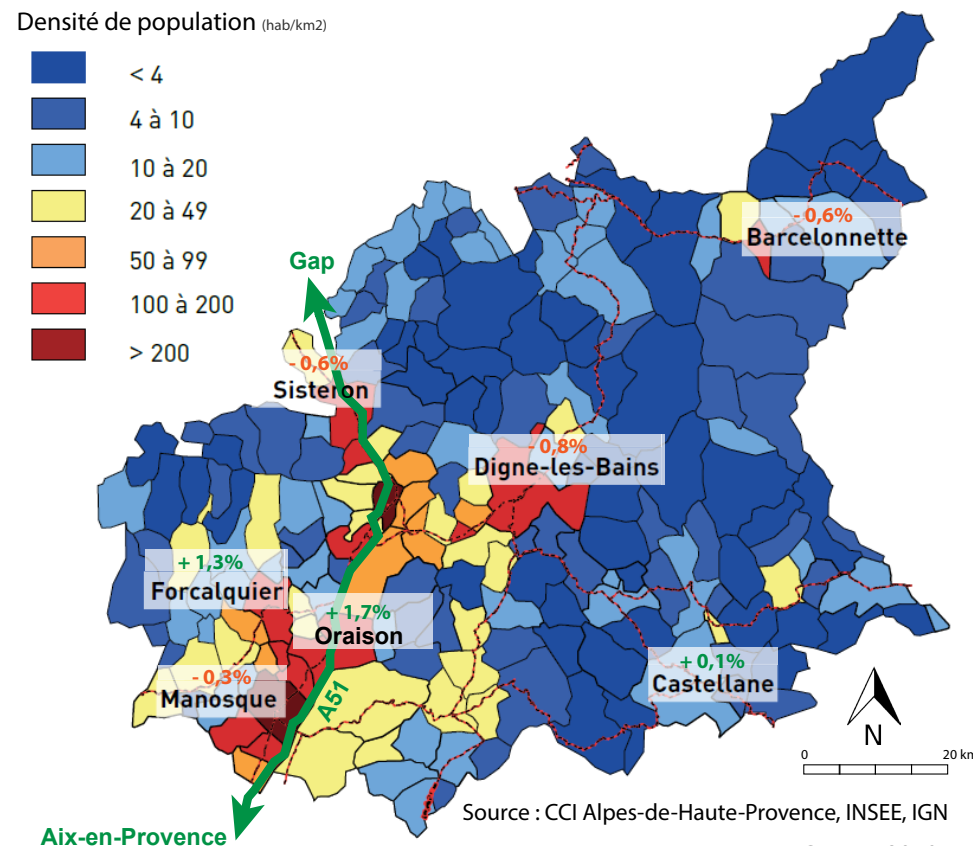
Malgré une centralité administrative, un enclavement géographique handicapant

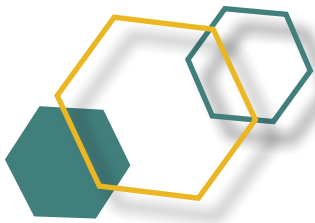
Si géographiquement Digne est le centre du département, la vitalité économique de ce dernier se concentre principalement autour de la Durance et de l'autoroute A51, qui relie Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône) à Gap (Hautes-Alpes). C'est ainsi que la dynamique démographique des Alpes-de-Haute-Provence bénéficie surtout à Manosque, Oraison et Forcalquier, qui attirent plus d'entreprises, d'investisseurs et de résidents. Digne se trouve à plus d'une demi-heure de la première sortie de cette autoroute.

Par ailleurs, si le train des Pignes relie Nice et Digne-les-Bains via les chemins de Fer de Provence, aucun autre train ne s'arrête dans la préfecture des Alpes-de-Haute-Provence. Les seules liaisons de transports publics se font par autocar. Mais leur fréquence n'est pas des plus pratiques : seulement cinq allers-retours quotidiens par navette SNCF depuis la gare d'Aix-TGV. Les lignes express régionales (LER) ne sont guère plus intéressantes. Si elles permettent de relier Digne à plusieurs villes comme Barcelonnette, Gap, Manosque, Avignon, Nice et Marseille, les horaires sont là encore contraignants. A titre d'exemple, la ligne 28 de la LER qui relie Marseille à Digne en semaine ne fait que cinq trajets par jour. Cela est pire le week end : seuls deux trajets quotidiens sont proposés. A cela s'ajoute la durée des trajets. A titre d'exemple, la même ligne 28 met 2h45 pour faire la liaison Marseille-Digne, contre 1h40 en voiture. Cette lenteur n'incite pas à prendre les transports en commun.

Cet enclavement est un réel frein à l'attractivité de Digne. C'est ce que soulève l'étude de centralité menée en 2016 : "son accessibilité ne lui permet pas d'être concurrentielle face aux chapelets des villes de la Durance. Ainsi, sa situation géographique qui était autrefois un atout majeur lui fait aujourd'hui perdre progressivement son statut de plus grande ville des Alpes-de-Haute-Provence" (Etude de centralité, 2016).

Carte 5. Malgré une forte densité de population à Digne, une dynamique démographique favorable aux villes du long de l'A51





Un recul économique et démographique accentué depuis une dizaine d'années

Digne-les-Bains n'est pas, par sa démographie, la ville la plus importante du département des Alpes-de-Haute-Provence. Sa population est restée stable depuis les années 1990, après avoir connu une augmentation de 6.2 % de 1982 à 1990 (INSEE, 1990).

La stagnation démographique de Digne-les-Bains s'est accompagnée, à l'inverse, d'une croissance dans les communes périphériques. En effet, le Contrat Urbain et de Cohésion Sociale (CUCS) de 2007 notait que « durant les trente dernières années, on a pu observer un transfert de population de Digne-les-Bains vers les communes péri-urbaines les plus proches ». Un phénomène attribué « à la cherté du marché du logement et du foncier dignois et à une offre locale en accession à la propriété jusqu'à présent assez faible » (CUCS 2007).

Digne-les-Bains constitue, de fait, un pôle d'emplois essentiel pour les populations actives résidentes du pays dignois. D'après le rapport du CUCS, près de 30% des actifs qui travaillent à Digne-les-Bains n'y résident pas et proviennent des communes limitrophes. Toutefois, cette tendance s'estompe avec le temps.

La prépondérance de l'activité administrative a longtemps permis à Digne de conserver une certaine position dans le département malgré son accessibilité compliquée. Mais ce qui a pu être un avantage est depuis quelque temps une peine : avec la révision générale des politiques publiques (RGPP) initiée en 2007, de nombreux services de compétence départementale ont été supprimés, et pour beaucoup, transférés à l'échelon régional.

Un coup dur pour la préfecture du département, qui comportait en 2011 53% d'emplois publics (Rapport d'information n° 666 2010-2011 de M. Dominique de LEGGE, fait au nom de la Mission commune d'information RGPP, 22 juin 2011). En France métropolitaine, 13 préfectures sur 95 ont vu leurs effectifs réduits de plus de 5 % entre 2010 et 2011. Digne-les-Bains fait partie de celles-ci : les Alpes-de-Haute-Provence ont perdu 5,63% des effectifs. Or des emplois perdus, ce sont aussi des habitants qui partent : entre 2010 et 2015, la communauté d'agglomération Provence-Alpes a perdu 0,2% de sa population, Digne-les-Bains 0,8% (INSEE 2018).



Digne-les-Bains : carrefour entre Provence et Alpes

2. Une ville au cœur d'un paysage naturel : entre atouts et contraintes

Un développement urbain contraint par la géographie particulière du site

La ville de Digne-les-Bains se situe dans les Pré-Alpes, de part et d'autre de la Bléone, un des affluents du fleuve de la Durance. La vieille ville se situe à 608 mètres d'altitude, sur une petite colline surplombant la vallée de la Bléone et des Eaux Chaudes.

Figure 1. Digne, espace urbain au cœur de la nature // AMOnites, 2018



La topographie particulière du territoire dignois a contraint l'évolution de la ville, qui s'est essentiellement étendue dans la plaine. En effet, le relief qui l'entoure a figé l'urbanisation dignoise sous forme étoilée, lui conférant une morphologie urbaine spécifique.

L'extension urbaine s'est donc effectuée le long de la vallée de la Bléone, s'appuyant sur des axes de circulation principaux comme la route de Nice et la route de Marseille. Cette configuration a eu pour conséquence l'accentuation de l'étirement de la ville, entraînant ainsi l'augmentation de la distance entre le centre ancien et les extrémités de la commune. Par ailleurs, la présence des reliefs à proximité directe a entraîné un mitage progressif de l'environnement naturel et paysager de la ville.

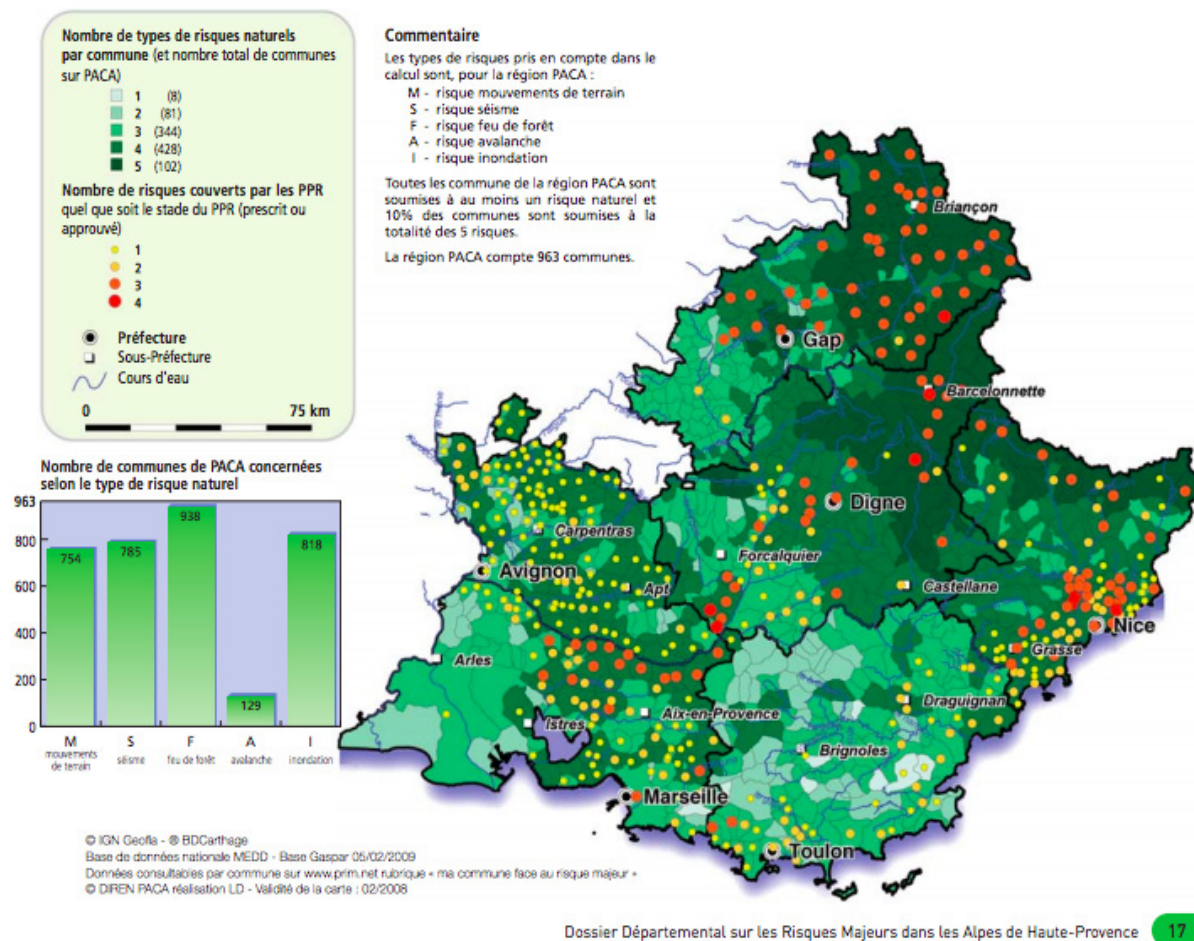
L'extension urbaine du territoire dignois s'articule non seulement avec les contraintes que représentent les différents massifs, mais également avec celles représentées par la rivière Bléone. Effectivement, pendant longtemps, la ville ne possédait qu'un seul pont pour relier la rive droite et la rive gauche de la Bléone, cristallisant alors les passages sur un axe congestionné de la ville. Toutefois, depuis 2014, un second pont a été construit, permettant ainsi de mieux redistribuer les flux.

Le territoire de Digne-les-Bains est un espace de transition : elle adopte un statut particulier de ville étape entre les Alpes et la Provence, un territoire entre ville et campagne. « De fait, elle constitue une rotule urbaine à différentes échelles : régionale, départementale et communale entre le Val de la Durance et l'arrière-pays provençal. Cet entre-deux méridional accessible par l'autoroute profite ainsi de la zone d'influence du littoral sans perdre sa ruralité et sa qualité de vie » (Etude de centralité, 2016).

Un territoire soumis à des risques naturels divers

La région digneoise est confrontée à de nombreux risques naturels. Toutes les communes qui composent le département des Alpes de Haute Provence, soit 200 communes au total, ont un risque sismique important.

Carte 6. Digne-les-Bains, commune confrontée à de multiples risques naturels



« Les cantons de Digne-les-Bains sont situés en zone 1b (sismicité faible) selon la classification déterministe de 1991, basée sur les séismes historiques, et en zone 4 (risque moyen) selon la classification probabiliste EC8 de 2019 » (Étude de centralité, 2016). La commune de Digne est également exposée à d'autres risques naturels, tels que les feux de forêt, les inondations (dans la vallée de la Bléone et dans celles de ses affluents) et les mouvements de terrain (toute la partie Ouest de la commune est concernée par un aléa moyen à fort).

Le plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPR) de la commune a été approuvé en 2008 pour les risques d'inondation, de mouvements de terrain et de séisme, et le document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM) existe depuis 2009.

La présence d'aléa forts de crues torrentielles ou d'effondrements de terrain dans certains secteurs de la vieille ville leur vaut d'être classés en zone rouge ou bleue du PPR, et posent la question de la durabilité du bâti ancien, à la fois dégradé par le temps et les intempéries. (ERNMT, 2017)

La commune a fait l'objet de plusieurs arrêtés de catastrophe naturelle : en 1984 pour un tremblement de terre, et de multiples fois pour des inondations, glissements de terrain et coulées de boue, et mouvements de terrain dus à la sécheresse.

Mais on peut également citer des inondations catastrophiques antérieures aux arrêtés : celles du Mardaric et des Eaux-Chaudes qui inondent le Bourg en 1928, et celle de la Bléone en 1973 qui détruit partiellement le pont. De la même façon, plusieurs glissements de terrain massifs sont entrés dans l'histoire de la commune, "comme celui du 24 décembre 1916 qui provoque l'effondrement d'une partie de Courbons, ou celui de 2002-2003 à Villard-des-Dourbes." (Étude de centralité, 2016).

Des richesses naturelles uniques

Si la nature qui entoure Digne a pu contraindre son évolution, elle est aussi une source de richesses que la ville a su mettre en valeur.

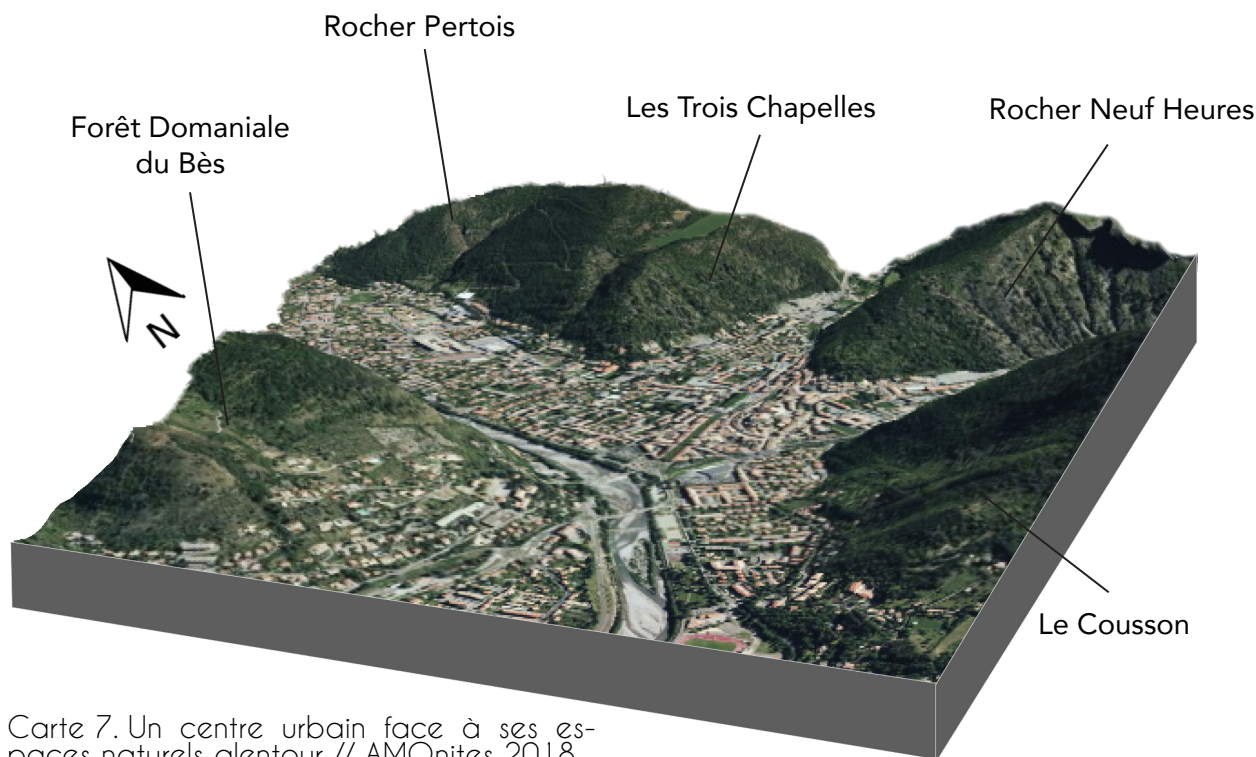
La commune est au cœur du premier géoparc de l'UNESCO, suite à la préservation de la "dalle aux ammonites", qui participe à la réputation et à l'identité de la ville.

Les quartiers de la ville recouvrent les alluvions des torrents qui convergent en amont de la cluse. Effectivement, les sources chaudes, qui ont été captées dès l'Antiquité, sont toujours exploitées pour le thermalisme. La station thermale se trouve à moins de 10 minutes en voiture du centre historique, 20 minutes à vélo. Elle accueille plus de 6 000 curistes par an (6 500 en 2018) (Site web des Thermes de Digne-les-Bains). Leurs vertus curatives ont fait la renommée de Digne-les-Bains. Les thermes et la qualité paysagère de Digne en ont fait un territoire attractif du point de vue touristique.

La position géographique de Digne-les-Bains a influé et influera toujours son développement urbain, notamment par la présence forte de reliefs montagneux et de cours d'eau. Mais ces éléments naturels ont la particularité d'être à la fois des contraintes et des atouts pour le territoire dignois. La nature et ses paysages ont toujours structuré les diverses phases d'évolution de la ville et continueront à le faire, comme l'Histoire de Digne nous l'enseigne.



Figure 2. L'ammonite, symbole dignois // Ecobalade.fr, 2018



Carte 7. Un centre urbain face à ses espaces naturels alentour // AMOnites 2018

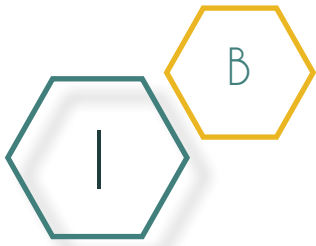
A retenir :

Une centralité administrative en difficulté :

- Digne, ville administrative et ville centre du bassin de vie, mais enclavée ;
- Une réduction d'emplois administratifs conséquente depuis la RGPP de 2007 ;
- En 5 ans, -0,8% de la population dignoise, -0,2% au niveau intercommunal.

Un paysage naturel, entre atouts et contraintes :

- entre ville et campagne, garantie d'une certaine qualité de vie ;
- une ville entourée de montagnes et de rivières, contraignant son extension ;
- des risques naturels multiples : séismes, incendies, inondations ;
- des paysages et des richesses naturelles uniques : sources d'eau chaude, dalle aux ammonites ; vectrices de tourisme.



Une ville marquée par son histoire médiévale

1. Le territoire dignois à travers les âges

La naissance de Dinia

Digne-les-Bains n'a pas été fondée là où se trouve le noyau médiéval, que l'on présente comme le cœur historique de la ville. L'antique Dinia gallo-romaine est en effet née dans la plaine, entre la Montagne de Saint-Vincent et le Mardaric, et que l'on appelle aujourd'hui le Bourg. Elle s'est fortifiée pour lutter contre les invasions et pillages des Saxons, Lombards et Sarrazins.

Du Bourg au Rochas

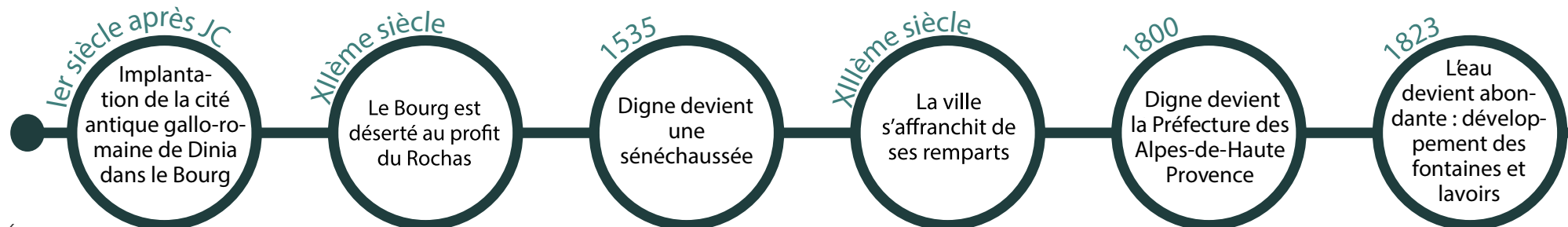
A partir du XII^{ème} siècle, la plaine ne constitue plus un refuge efficace. La population, pour se protéger, s'installe progressivement autour du château épiscopal. Celui-ci a été construit au sommet du Rochas, un peu plus au Sud. Il s'agit surtout d'une population laïque, tandis que le Bourg acquiert une fonction éminemment religieuse. Pendant trois siècles, deux cités vont coexister. Mais les guerres de religion ont raison du Bourg : au XVII^{ème} siècle, il est quasiment déserté.

La cité médiévale se développe alors autour du château des Évêques, selon un axe Sud-Ouest (qui dessert la route de Provence) / Nord-Est (qui mène aux Alpes) que lui impose la topographie des lieux. C'est cette situation géographique idéale entre Alpes et Provence qui fait de Digne la cité administrative stratégique. En 1535, après le rattachement de la Provence au Royaume de France à la fin du XV^{ème} siècle, Digne se voit attribuer le titre de sénéchaussée. Au 16^{ème} siècle, le château de l'Évêque est détruit par les guerres de religion. On construit sur son emplacement la chapelle Saint-Charles, qui sera transformée en prison à la Révolution.

Figure 3. Digne au II^{ème} siècle // Jean-Claude Golvin, date inconnue



Figure 4. Digne fin XIV^{ème} siècle // Jean-Claude Golvin, date inconnue



Le XVIIIème siècle, extension urbaine de Digne-les-Bains

La cité croît progressivement au sein des remparts qui la protègent. Le bâti est organisé primitivement, entrecoupé par des ruelles étroites. Cette morphologie a été largement conservée. Ce n'est qu'à partir du XVIIIème siècle que la ville s'affranchit de ses remparts. Elle s'étend à l'Est, vers la Bléone.

Le XIXème siècle : entre poursuite de l'extension et aération

Le XIXème siècle est un tournant décisif en matière d'urbanisme : pour faciliter la circulation, on ordonne la destruction des portes des remparts et la création de grands boulevards. Celui de Gassendi, notamment, reste à ce jour un axe structurant de la ville. Pour un besoin d'aération du tissu bâti, la mairie mène une politique d'alignement des maisons du noyau médiéval en dents de scie, afin de donner aux rues une certaine uniformité. De nombreux immeubles du noyau médiéval sont démolis afin de créer des places : celles du Mitan, de l'Evêché, et du Pied de Ville notamment datent de cette époque. Parallèlement, l'exploitation nouvelle de la source des Cinq Sols fait de l'eau une denrée abondante à Digne : les fontaines, lavoirs et jets d'eau se multiplient sur ces nouvelles places.



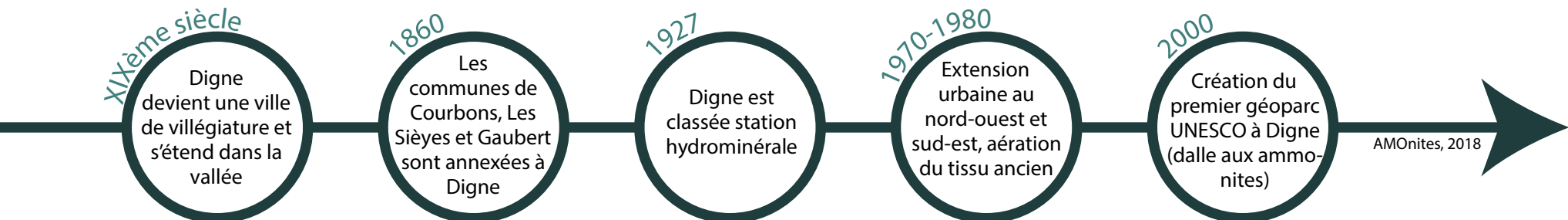
Figure 5. Boulevard Gassendi en 1921 // Archives 04



Figure 6. La place Pied de Ville en 1920 // Archives 04

Le XXème siècle, entre restructuration et explosion du tourisme

Au XXème siècle, la ville s'étend largement dans la vallée et dans les zones jusque-là inexploitées. L'extension en bordure du bâti médiéval rend plus difficile la lecture de la ville historique. Parallèlement, en 1927, Digne est classée station hydrominérale. La qualité de ses eaux était connue dès l'Antiquité, mais l'activité liée au thermalisme explose vraiment dans les années 1970. Dès lors, le tourisme devient une activité importante pour Digne.





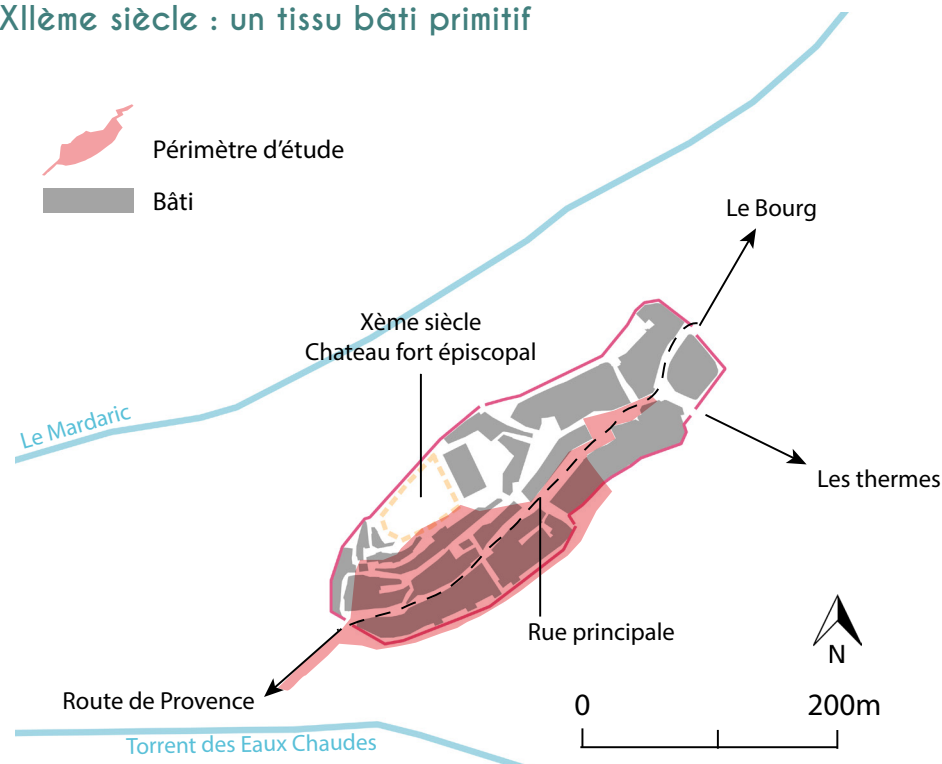
Une ville marquée par son histoire médiévale

2. Une trame urbaine hétérogène

Une évolution longtemps circonscrite au noyau médiéval de Digne

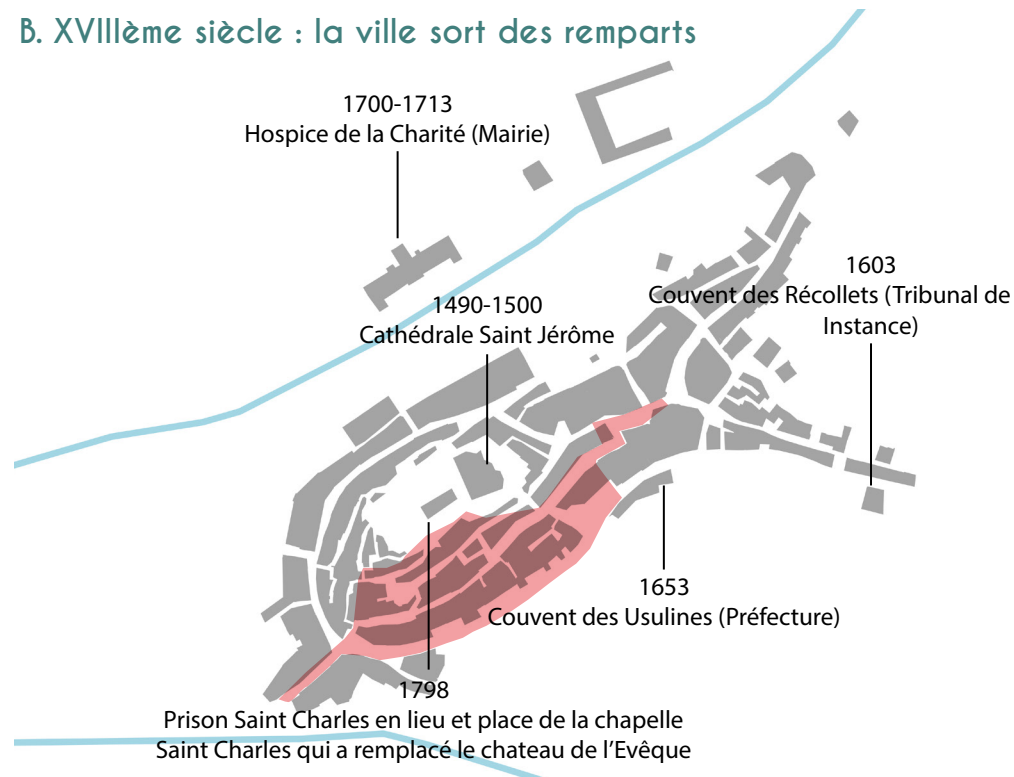
Bien que le noyau médiéval soit toujours conservé et bien distinct du reste de la ville, il a connu de nombreuses évolutions afin de le rendre plus adapté aux enjeux des différentes époques qu'il a traversé.

A. XIIème siècle : un tissu bâti primitif



Le bâti de la période médiévale était très étroit, sur deux ou trois étages. Les rues également étaient resserrées. La ville était alors peu aérée, ce qui a sans doute contribué à la prolifération de la peste en 1629, anéantissant la population : de 10 000 habitants, il n'en resta plus que 1500 après cet épisode.

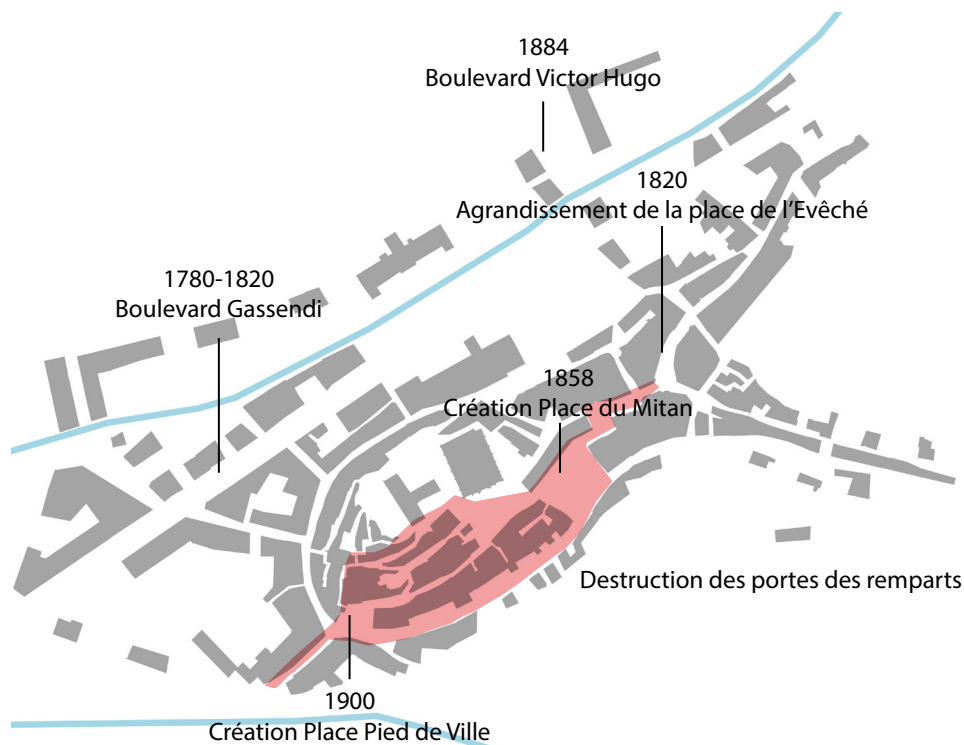
B. XVIIIème siècle : la ville sort des remparts



La croissance démographique pousse les habitants à sortir des remparts. La majeure partie du bâti du centre ancien date de cette époque, pendant laquelle on construit de grands équipements (hospices, couvents...) qui accueillent aujourd'hui des bâtiments publics.



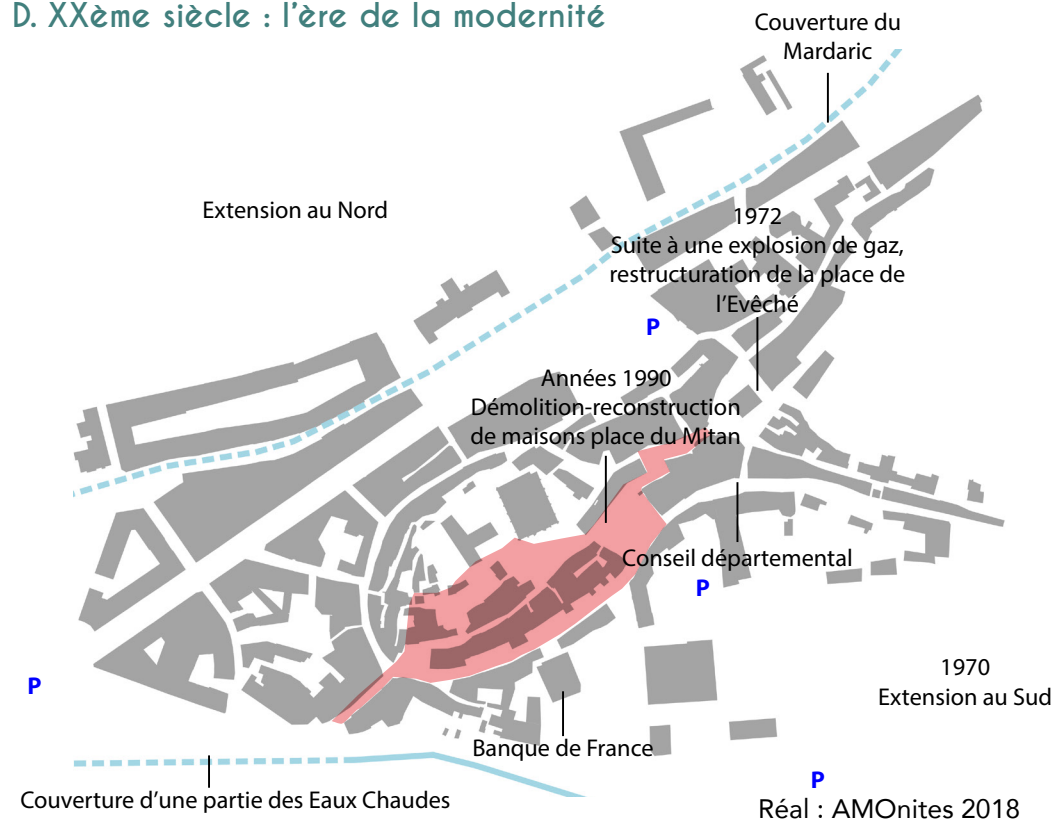
C. XIXème siècle : aération du bâti médiéval



Pour répondre aux nouvelles normes de confort, d'hygiène et de salubrité, plusieurs places sont créées grâce à la démolition de maisons jugées insalubres. Les démolitions des portes des remparts réduisent la dichotomie existante entre le noyau médiéval et le reste de la ville. Cela d'autant plus que les remparts ont rapidement été exploités par la population pour en faire des habitations. Les meurtrières sont devenues des fenêtres, les espaces entre les tours sont devenues des jardins. Le Plan d'Alignement de 1874 élargit des ruelles, rappelant l'Haussmannisation des grandes villes. Les opérations sur le centre ancien sont très complexes. Ainsi, passée cette période du XIXème siècle, elles se font plus rares, au profit du développement périphérique de la ville.

Sources : REYMOND Guy, Digne-les-Bains, Editions Alan Sutton collection "Regards croisés", 2010 ; REYMOND Guy, Digne-les-Bains de A à Z, Editions Alan Sutton, 2009 REYMOND Guy, Digne-les-Bains, Histoire des rues, Editions Alan Sutton collection "Mémoire en images", 2011 ; ROUX Paul, Digne-les-Bains, guide touristique, Petites affiches, 1976 ; Etude de centralité 2016

D. XXème siècle : l'ère de la modernité



L'extension de la ville s'accroît, et le centre-ville se métamorphose. De nombreux parkings sont créés. Dans les années 1980, les obstacles naturels que représentaient le torrent des Eaux Chaudes ou le Mardaric ne sont plus qu'un souvenir : on les a recouverts en tout ou partie.

Malgré ces évolutions successives, le noyau médiéval a su conserver un aspect villageois ancestral.

Réal : AMOnites 2018

Une extension urbaine caractérisée par une évolution de la morphologie du bâti

On observe à Digne différents modes d'habiter, correspondant à des formes urbaines caractéristiques : la maison individuelle, le petit collectif ou le grand ensemble. Ces trois catégories marquent le paysage urbain selon une typologie sectorisée, globalement organisée par grands quartiers. Ainsi, l'habitat individuel peut être classé selon trois typologies liées à des secteurs différents :

- Le noyau médiéval est caractérisé par des maisons de ville étroites de centre bourg.
- Les premières habitations en dehors des remparts sont des maisons bourgeoises que l'on retrouve dans le quartier des Épinettes et du collège Gassendi.
- Enfin, plus loin, on retrouve les pavillons individuels des années 1970 et les grands ensembles (construits au Sud de la ville). Au-delà du noyau médiéval, la construction de pavillons individuels marque l'extension de la ville dans une large périphérie.



Figure 7. Noyau médiéval, Maison de ville // AMOnites 2018



Figure 8. Première couronne, Maison bourgeoise // Google-Map



Figure 9. Périphérie, Pavillon // Figure 10. GoogleMap

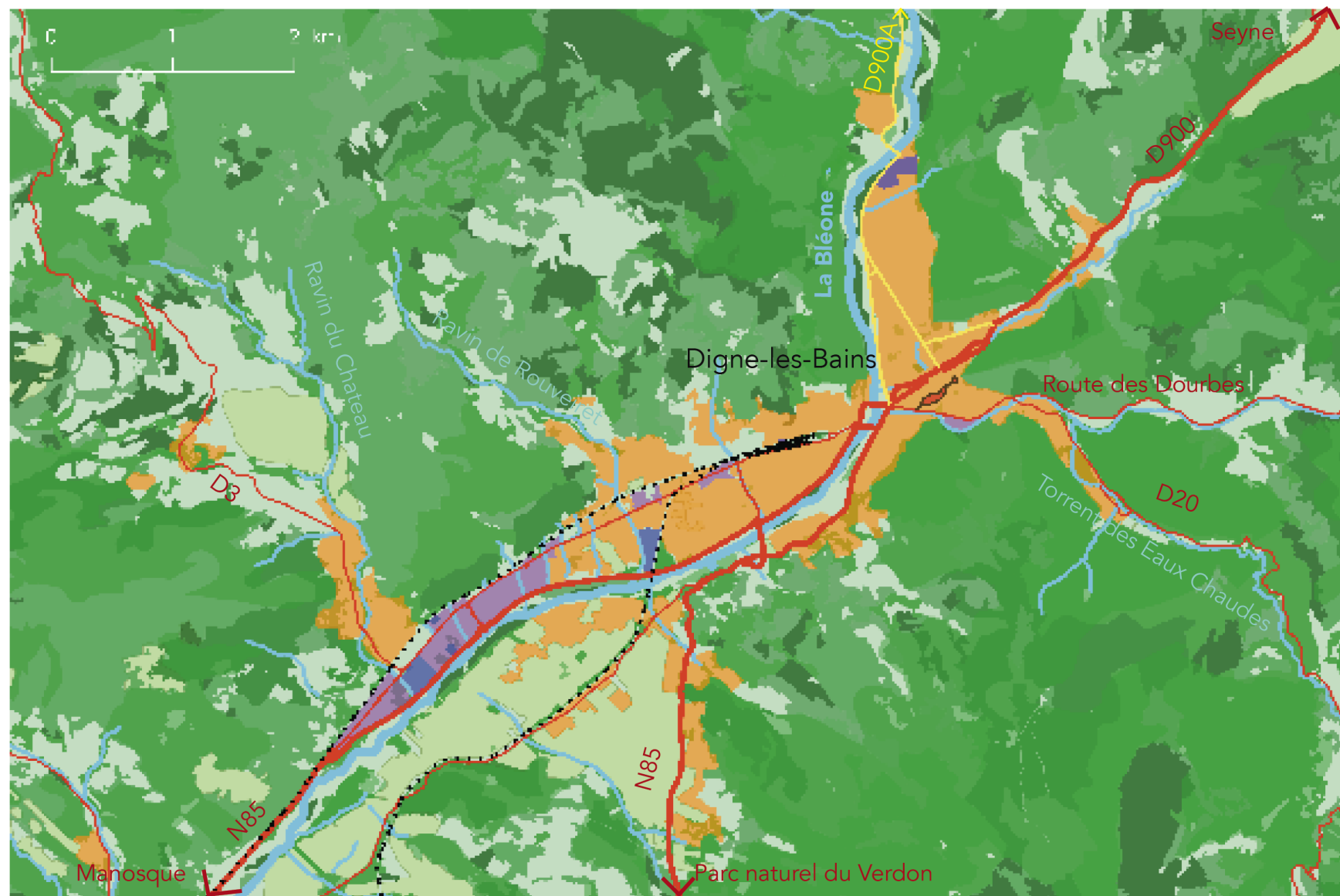
Ce développement périurbain a été accentué par la création d'une zone commerciale, à l'Est (en violet sur la carte), qui marque aujourd'hui l'entrée de l'agglomération digneoise par le Sud. Le noyau médiéval (en rouge) n'est aujourd'hui plus qu'une goutte d'eau dans la partie urbanisée de Digne, qui a vu ses fonctions commerciales et résidentielles partir en périphérie. Il semble ainsi que les différents quartiers de Digne-les-Bains possèdent une spécificité urbaine, plus ou moins affichée et cohérente qui se reflète dans l'organisation spatiale selon une logique de "zonage" : certains quartiers, centraux ou satellites, semblent avoir une vocation plutôt résidentielle, tandis que d'autres (zone industrielle Saint-Christophe) semblent avoir une connotation résolument économique.

Aujourd'hui, le centre médiéval et ses petites maisons verticales et souvent à l'ombre ne sont pas attractives face au pavillon individuel.

A retenir :

- Un centre historique né au XII^{ème} siècle, autour du Rochas ;
- Un développement urbain qui a attendu le XVIII^{ème} siècle pour sortir des remparts ;
- Une modification du noyau médiéval en profondeur au XIX^{ème} siècle pour des besoins d'hygiène, de circulation et d'aération urbaine ;
- Un XX^{ème} siècle marqué par une extension accrue en périphérie ;
- Une hétérogénéité de la typologie du bâti entre le noyau médiéval, la première couronne et la périphérie ;

Carte 9. Digne-les-Bains : une ville à la répartition distincte des fonctions



Réseau de communication

- Route primaire
- Route secondaire
- Route tertiaire
- Voie ferrée

Fonction

- Résidentielle
- Commerciale
- Industrielle
- Agricole

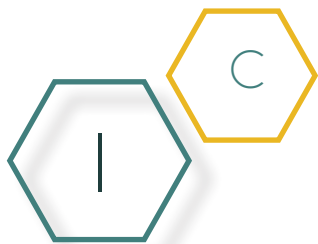
Éléments naturels

- Ruisseau
- Rivière
- Forêt mixte

Réalisation : AMOnites, 2018



Sources :
data.gouv, 2018
BD ortho, 2018



Face à la périurbanisation : l'enjeu de revitalisation du centre-ville

1. Portrait d'un centre-ville fragilisé

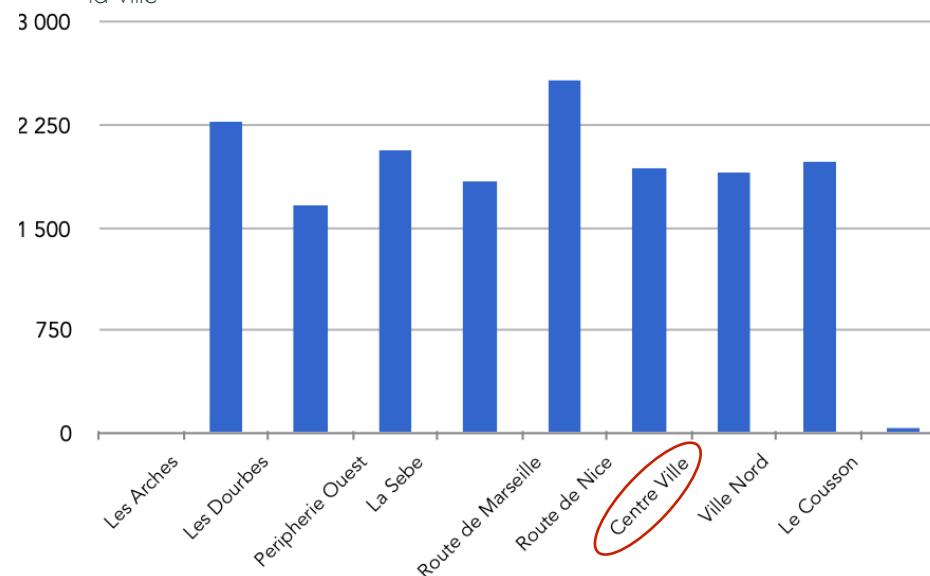
Sur les neuf IRIS composant la ville de Digne, celui intitulé «Centre-Ville» est celui qui correspond le mieux à notre périmètre d'étude. Il est cependant bien plus large que celui-ci, par conséquent il ne nous permet pas de mettre en évidence les tendances spécifiques au noyau médiéval en tant que tel. Nous attirons également l'attention sur le fait que les données les plus récentes fournies par l'INSEE datent des années 2013-2014. Elles ont donc pu évoluer depuis. Néanmoins, elles nous permettent d'entrevoir les dynamiques du territoire que nous étudions.

La ville de Digne-les-Bains concentre 16 304 habitants. Elle s'est particulièrement développée dans sa proche périphérie. Effectivement, au fil du temps, une crise a touché les fonctions résidentielles et commerciales du centre-ville, qui se sont davantage développées en périphérie digneoise.

Carte 10. Découpage IRIS de Digne-les-Bains // AMO-NITES 2018



Figure 11. L'IRIS «centre-ville», un secteur dense par rapport au reste de la ville



Le centre-ville a un profil presque identique à celui de la ville de Digne-les-Bains. Avec 1908 habitants en 2014, l'IRIS qui lui est consacré concentre autant d'habitants que les autres IRIS (à l'exception du Cousson), soit 1811 habitants en moyenne. Pourtant, la taille de la surface de cet IRIS est largement inférieure aux autres, ce qui témoigne d'une grande densité de population sur cette partie du territoire.

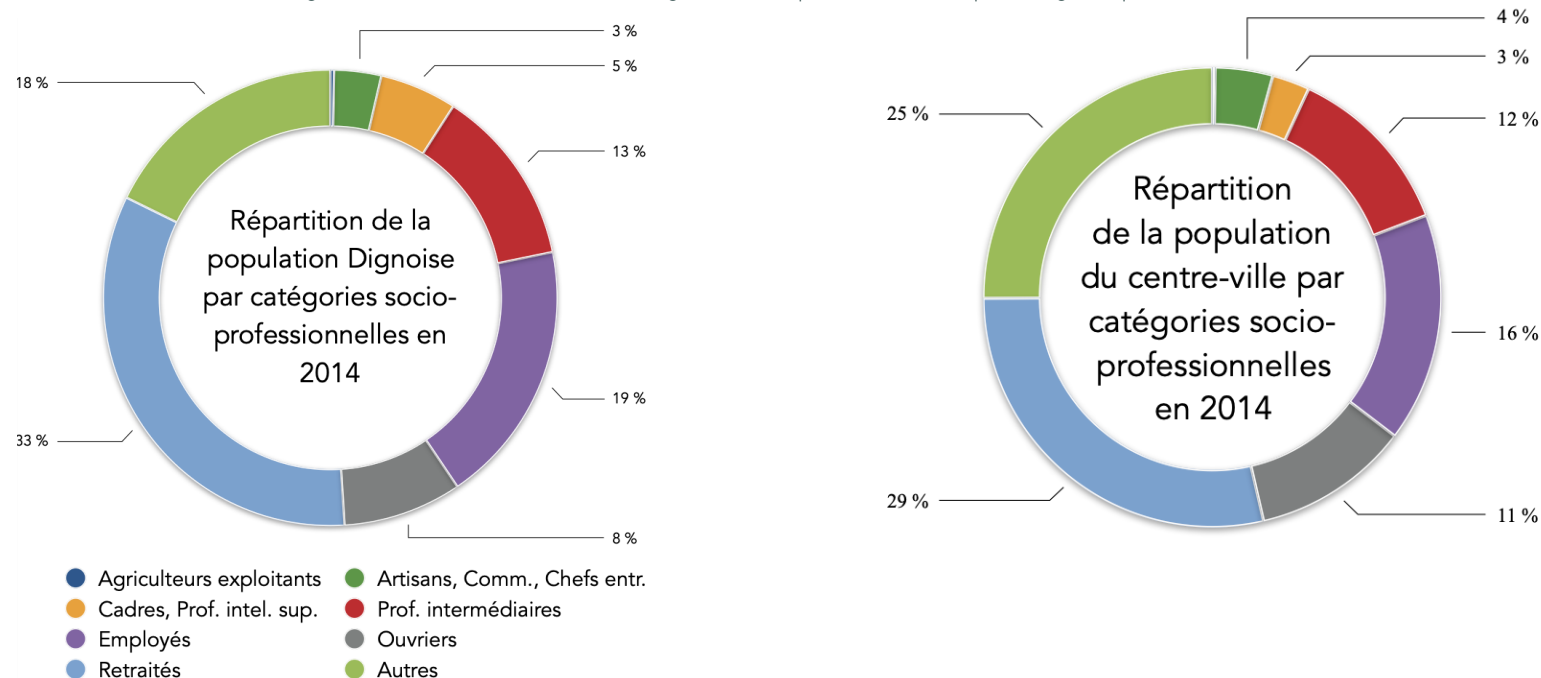


Une population inactive et vieillissante en augmentation

La ville de Digne-les-Bains a une répartition égale entre sa population active et sa population inactive (retraités, sans emplois...), ce qui la met en situation de fragilité : La population inactive risque de prendre à tout moment le pas sur celle qui est active. Cette hypothèse est renforcée par le fait que la ville accueille un grand nombre de retraités : entre 2010 et 2015, la part des plus de 60 ans est passée de 26,2% à 31,8% (INSEE, 2017). A l'inverse, toutes les autres tranches d'âge sont en déclin. Digne est donc touchée par un vieillissement important de la population, ce qui a un impact sur la nécessité d'adapter le parc de logements.

Les tendances fortes, telles que la part des actifs et des inactifs ainsi que la prédominance des employés (19% de la population) sont partagées par le noyau médiéval et le reste du territoire, bien qu'il y ait quelques nuances en termes de pourcentage. Dans le centre-ville, on remarque que la catégorie socio-professionnelle des ouvriers est plus importante que sur l'ensemble du territoire de Digne-les-Bains : 11% contre 8%. Un premier indice de précarisation dans le centre-ancien. Cette tendance se confirme par un taux d'inactivité important : 25% contre 18% en moyenne dans la ville.

Figure 12. Un centre-ville aux catégories socioprofessionnelles plus fragiles que le reste de la ville



Le centre-ville, un territoire délaissé par les familles

Le centre-ville concentre le plus grand nombre de personnes vivant seules : 805 en 2013, alors que ce nombre est en moyenne de seulement 415 dans les autres IRIS. On compte par ailleurs moins de familles que dans les autres territoires de Digne : 377 contre 485 en moyenne dans la totalité de la commune. Les familles avec enfants sont ainsi plutôt concentrées en périphérie, où l'offre de logement est plus adaptée à leurs besoins. Cela s'explique notamment par la typologie des logements, le centre-ville possédant le plus grand nombre d'appartements. Cette spécificité de l'offre de logements au centre se répercute dans la typologie du parc : avec près de 76% de T1 et T2, le centre ancien elle ne répond pas aux besoins des grands ménages.

Cela traduit un "turn-over" important dans le secteur, lié à une offre de logements particulière ne permettant pas aux familles avec enfants de résider dans cet environnement.

Figure 13. Une majorité de petits logements en centre-ville

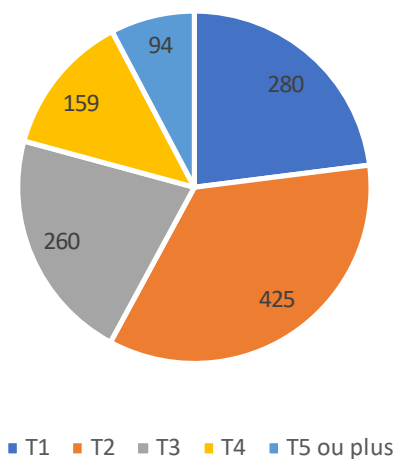
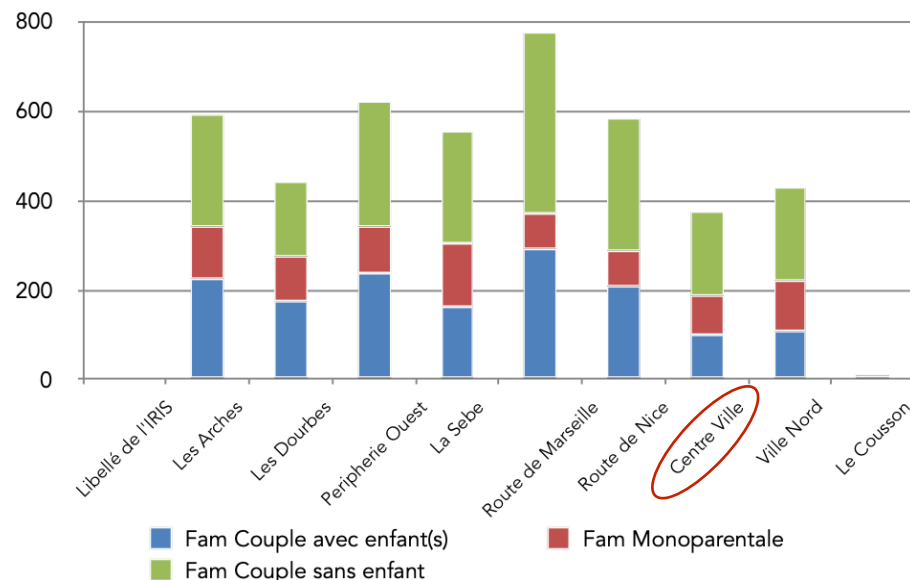


Figure 14. Le centre-ville, un secteur peu adapté aux familles (chiffres de 2013)



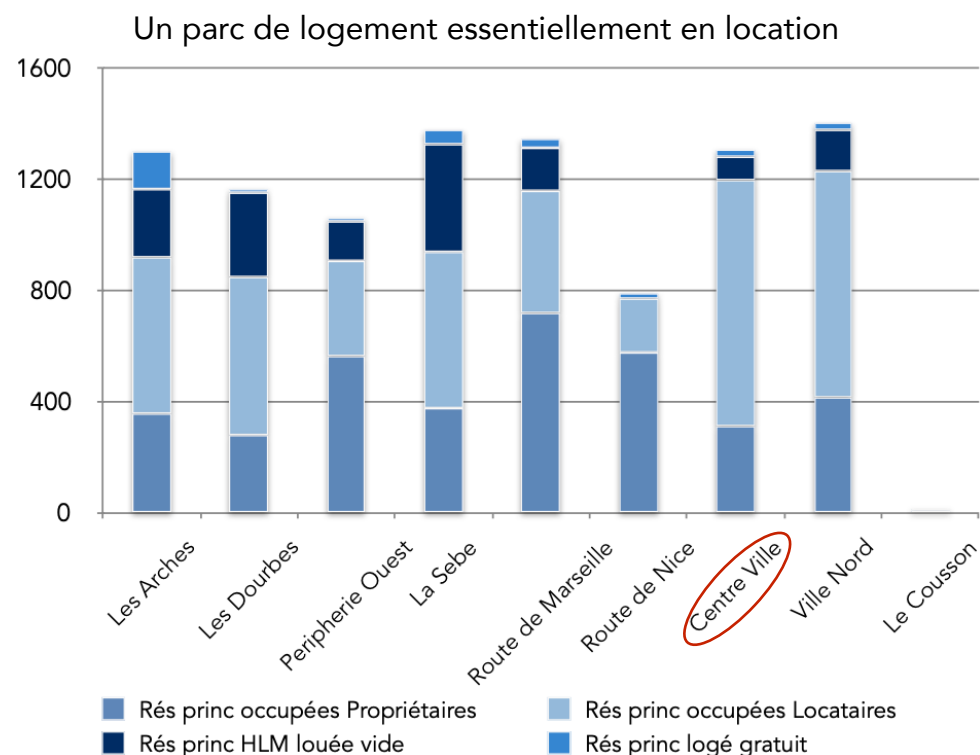
Le centre-ville, un parc social de fait

Avec 25% de personnes sans activité (contre 18% en moyenne dans Digne), le centre-ville fait face à une population qui se paupérise. Le salaire annuel médian est de 11 584 euros, contre 18 642 en moyenne dans la ville). Il constitue ainsi un "parc social de fait", où les populations en place sont "captives" d'une situation de précarité qui se répercute sur l'état du parc : n'ayant que de faibles revenus, ces populations ne peuvent que subir la dégradation progressive de leur logement. Le centre-ancien se situe dans un "cercle vicieux de dégradation" de son parc immobilier, occupé par des populations incapables d'investir ou de répondre à des dispositifs incitatifs de réhabilitation du bâti, générant ainsi un manque d'entretien parfois irréversible pour des logements aussi anciens.



Cet état du bâti est intimement lié au statut d'occupation. En effet, une résidence principale type maison a plus tendance à être occupée par des propriétaires occupants tandis que les appartements sont eux principalement occupés par des locataires. Le centre-ville se situe dans la seconde catégorie, avec moins de 23% de propriétaires. Cela accentue sa fragilité, puisqu'il est plus complexe d'intervenir et d'initier des procédures de réhabilitation du parc bâti auprès de propriétaires-bailleurs.

Le profil du parc de logements dignois, tout particulièrement celui du centre-ville, met en exergue la fragmentation de l'offre du parc de logements et de son occupation. Effectivement, l'offre de logements est définie selon les typologies de bâti par "secteur". Si l'on schématise, le centre-ville concentre l'offre de résidences principales type appartement, de petite taille (une à deux pièces).



Or, le parc de logements du centre-ville, dont la moitié a été bâtie avant 1919 (voir page 26), est vulnérable du fait de sa dégradation accentuée, visible sur les façades (cf. photo ci-dessous). En effet, il risque d'être davantage sujet à de l'inconfort pour les habitants puisqu'il est inadapté aux normes actuelles et aux attentes des populations. Outre la petitesse des logements, l'ancienneté du bâti entraîne un confort souvent médiocre des logements anciens (voire insalubres pour certains). Ces immeubles sont fortement dégradés en extérieur et renvoient une image plutôt négative et donc peu attrayante pour de nouveaux résidents.

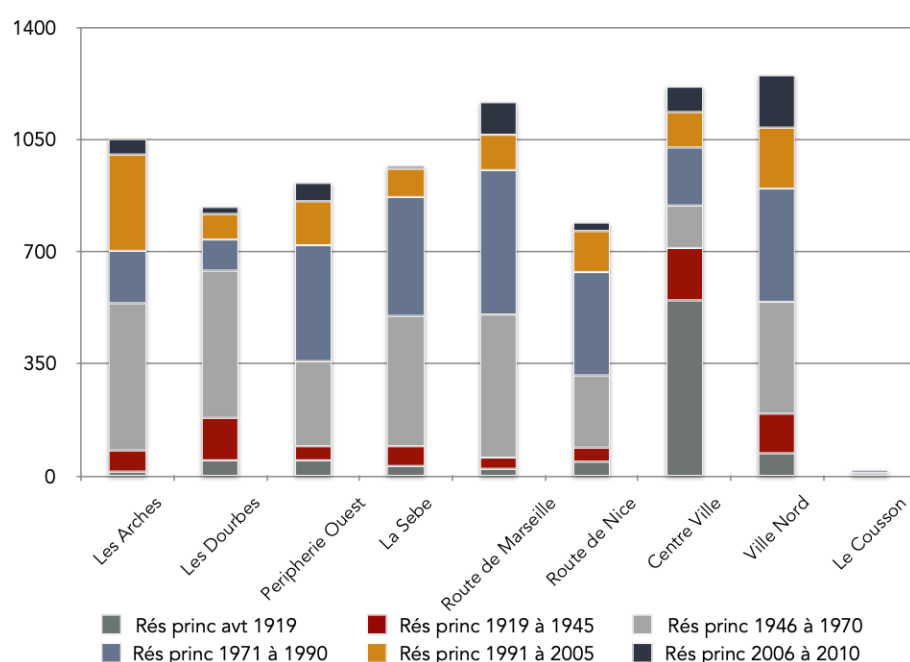
Ainsi, le parc bâti concentre un certain profil de population n'ayant d'autre choix que de s'accoutumer aux conditions de vie de ce parc, pas toujours de qualité ni adapté à leurs besoins.

La paupérisation progressive du centre-ville est aussi fortement ressentie par les professionnels de l'immobilier, qui se trouvent contraints de limiter leurs exigences à l'entrée des locataires afin de ne pas laisser trop de logements vacants (Etude CUCS 2007). Cela se traduit par de nombreuses situations difficiles comme des impayés ou une précarité sociale importante.



Figure 15. Façades dégradées dans le secteur Pied de Ville // AMOnites 2018

Figure 17. Un parc ancien essentiellement concentré en centre-ville



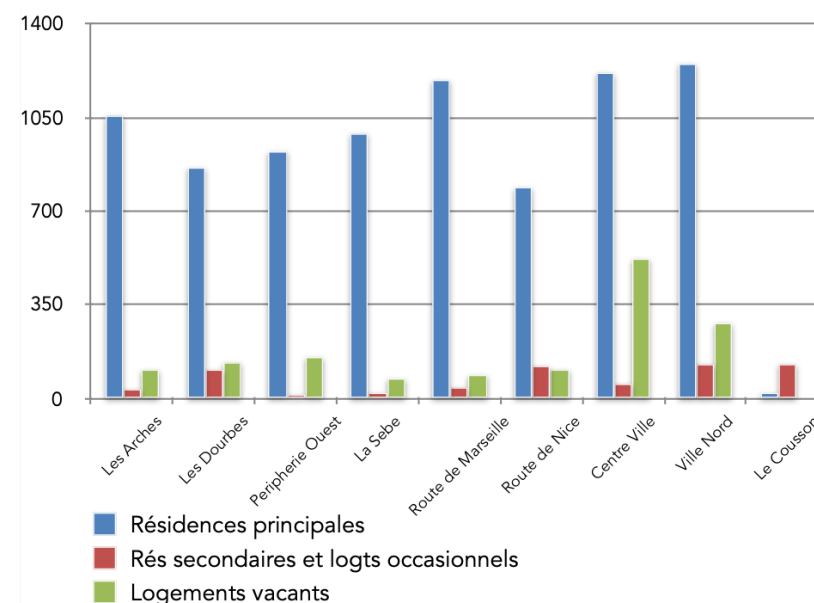
Une vocation résidentielle en déclin

Le centre-ville est caractérisé par un "turn-over" important comparé au reste de la ville, puisqu'il y a un nombre important de ménages emménagés depuis moins de deux ans (en comparaison avec la première couronne digneoise qui, elle, est plus dans une dynamique de sédentarisation : un grand nombre d'emménagements date de plus de 10 ans).

En 2017, l'étude CUCS faisait un constat sans appel : « la fonction « habiter » - qui est, traditionnellement, celle d'un centre-ville — est en nette régression ». En principe, la vacance résidentielle isolée ne constitue pas un problème en soi : on estime qu'une vacance du parc immobilier entre 3% et 6% permet de gérer un "turn-over" et est signe d'un marché dynamique. Au-delà de 6%, en revanche, cela révèle un marché en perte de vitesse ou un abandon d'investissements sur le parc.

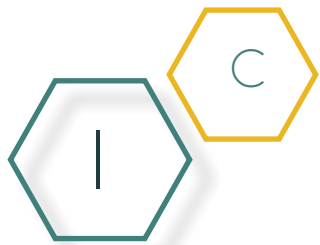
Or dans le centre ancien, le pourcentage de vacance s'élève à 24%, contre 14% pour l'ensemble de la ville (Etude de centralité 2016). Par ailleurs, certains immeubles très localisés concentrent parfois plus de 50% de logements vacants dans leurs murs. C'est notamment le cas sur la place Pied de Ville. Le centre-ville concentre ainsi le taux le plus élevé de logements vacants de la ville : son emplacement contraint par les particularités géographiques du territoire (tels que les remparts, la topographie, la présence importante de roches, etc.) ainsi que l'ancienneté du parc bâti (45% des résidences du centre-ville ont été construites avant 1919) en font un territoire peu attractif.

Figure 16. Une part significative de logements vacants en centre-ville



La faible tension du marché immobilier de Digne-les-Bains accentue ce phénomène de vacance en centre-ville par un effet de concurrence de la périphérie digneoise, plus facile d'accès, garantissant une meilleure offre de stationnement et des logements plus récents et plus grands, souvent avec jardin privatif. Ainsi, en comparaison avec l'offre de périphérie, il semblerait que le parc de logements du centre ancien ne soit plus adapté au marché et que les outils incitatifs ne soient plus suffisants pour son amélioration.

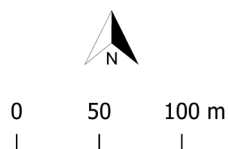
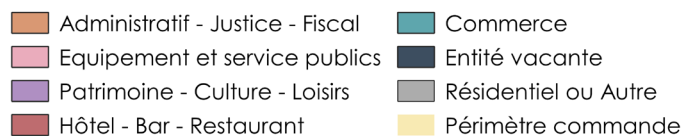
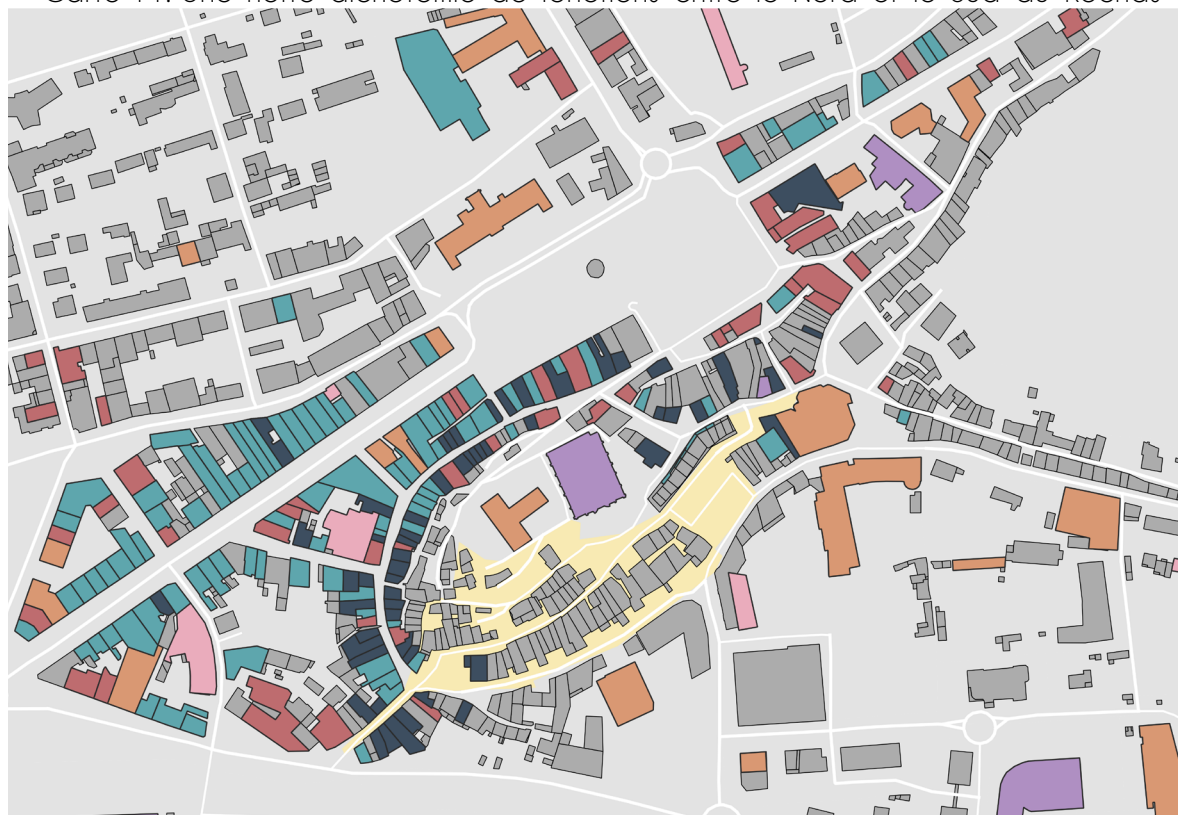
Le caractère important de la vacance résidentielle du centre-ville n'est pas un phénomène isolé. La vacance n'est malheureusement pas circonscrite au seul secteur du logement mais touche également les commerces.



Face à la périurbanisation l'enjeu de revitalisation du centre-ville

2. Entre vacance commerciale au Nord et vacance résidentielle au Sud, le double défi du centre-ville dignois

Carte 11. Une nette dichotomie de fonctions entre le Nord et le Sud du Rochas



AMOnites 2018 // CCI 2017, Données SIG Digne-les-Bains, Google Maps 2018

Une dichotomie fonctionnelle entre le Sud et le Nord du Rochas

Mise à part la rue de Provence qui accueille quelques rares établissements tertiaires et majoritairement fermés, l'axe médiéval Sud (signifié en rose sur la carte) est à composante résidentielle quasi exclusive. Cela témoigne d'une absence de mixité fonctionnelle des usages. En revanche, l'axe Nord du Rochas semble, lui, jouir d'une meilleure diversité des fonctions (commerces et activités au rez-de-chaussée et logements dans les étages des immeubles).

Si le Sud du Rochas est essentiellement résidentiel, il se situe non loin d'équipements et de services de proximité, regroupés le long du boulevard Gassendi et de sa partie Est. La place Pied de Ville marque la fin de la rue de l'Hubac, rue piétonne et commerçante du centre ancien, et donc génératrice de passage. De même, la place du Mitan permet de relier la cité administrative au Sud aux parties commerçantes du Nord, toutes hors secteur.

La concurrence de la périphérie dignoise, fléau pour le centre-ville

Qu'ils aient des fonctions diversifiées ou pas, les deux secteurs du centre-ville font face à une concurrence importante de la périphérie, qui entraîne leur déclin tant en matière résidentielle que commerciale.

Si la vacance résidentielle est un fléau dans le centre-ville, la vacance commerciale n'est pas en reste. Le commerce traditionnel de proximité de l'axe Nord rencontre lui aussi d'importantes difficultés de survie là où, dans le centre ancien, la déprise commerciale semble prononcée. La présence forte de locaux vacants dans le secteur en témoigne de façon significative.

Cet état de fait est notamment lié à la structure-même du bâti du tissu médiéval - offrant une trop faible surface de vente ou une configuration trop contraignante en rez-de-chaussée - qui est alors peu propice à l'installation de commerces. Par ailleurs, et pour des raisons parfois difficiles à appréhender, les propriétaires de locaux commerciaux ont tendance à pratiquer une forme de rétention foncière, empêchant la mise sur le marché de biens à potentiel commercial.

Le nombre grandissant d'échoppes vacantes à proximité de la place Pied de Ville au cours des années (Etude de centralité 2010 et Étude CCI 2017) démontre que ce quartier souffre aujourd'hui d'une baisse d'attractivité et de dynamisme commercial importante : même au niveau de la rue de l'Hubac, qui est l'une des plus fréquentée du centre ancien, on trouve beaucoup de commerces vacants par rapport au nombre de commerces en acti-



vité. Ainsi, il apparaît que les rues piétonnes, autrefois animées et offrant une activité commerciale dynamique, souffrent, à présent, d'une image négative.

Cette tendance nous a été confirmée par des commerçants rencontrés lors d'entretiens informels, qui s'inquiètent de l'ampleur grandissante du phénomène de vacance, nuisant à leur propre activité. Effectivement, l'impression d'un manque de dynamisme d'une rue sans linéaire commercial - se reflétant par une part importante de vitrines délaissées, de locaux vides et fermés, décourage de nouvelles activités de venir s'installer. Se crée alors un réel cercle vicieux. Les nouvelles échoppes privilégient logiquement leur installation dans des zones plus passantes et de plus forte chalandise (tel que le boulevard Gassendi qui lui se porte relativement bien), voire en large périphérie (zone industrielle Saint Christophe). Enfin, certains commerçants confient avoir le sentiment que leur chiffre d'affaires baisse depuis l'arrivée du e-commerce.

Malgré de nombreuses tentatives engagées par la ville de Digne-les-Bains pour recréer une continuité commerciale (acquisition de locaux commerciaux, tentatives de remembrement, vitrines aveugles supports d'expositions...), la tendance s'avère difficile à inverser et la situation de vacance résiduelle perdure (CUCS 2007). L'étude de la CCI sur les pépinières commerciales datant de 2017 avait ainsi suggéré de développer une stratégie de « trompe l'œil », intégrant de fausses vitrines commerciales sur les locaux actuellement vacants, pour faire renaître une impression de dynamisme dans les zones les plus critiques et relancer l'attractivité du centre ancien.



Figure 18. Vitrines de commerces vacants dans le secteur de la Rue de l'Hubac // AMOnites 2018

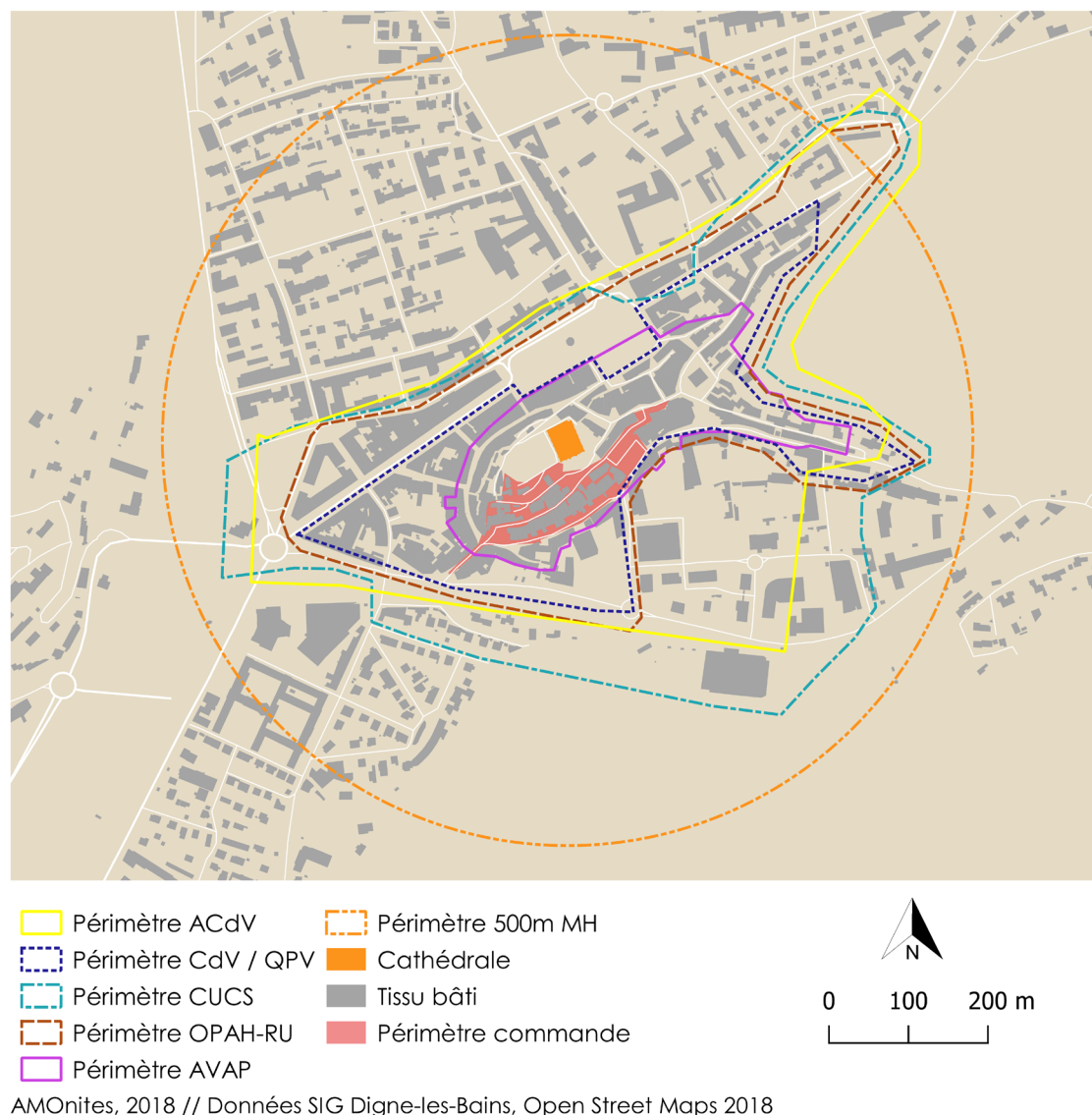
3. Des actions en faveur de la redynamisation initiées mais privilégiant l'axe Nord

Compte tenu de sa dégradation et de la vacance qui s'est accentuée, le centre médiéval a fait l'objet de plusieurs procédures d'intervention publiques au cours des dernières décennies. Dès 1999, le programme local de l'habitat (PLH) avait défini cette partie du centre ancien comme un secteur prioritaire à préserver en raison de sa qualité architecturale, typique de l'époque médiévale. Des périmètres de protection (500m Monument Historique (MH) autour de la Cathédrale Saint-Jérôme et Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP)) ont ainsi été mis en place autour du "poisson" médiéval.

Outre la protection patrimoniale, de nombreuses opérations ont été réalisées sur le secteur médiéval pour résorber les problèmes de dégradation du bâti et des conditions de vie, lutter contre l'habitat indigne et la vacance résidentielle et commerciale. C'est le cas notamment de l'OPAH-RU conduite de 2010 à 2015, qui a permis la réhabilitation d'une cinquantaine de logements. Son bilan reste cependant mitigé au vu des objectifs initialement définis. Dans une même optique, le contrat de ville (CdV) 2015-2020 vise à réduire les écarts de développement entre les quartiers prioritaires (QPV) dont fait partie le centre ancien et le reste du territoire dignois. Enfin, l'Action Cœur de Ville (ACdV) de 2018 appuie ces interventions antérieures afin de redynamiser le centre-ville.

Cependant, au regard des actions de réhabilitation du centre-ville et de leur phasage dans le temps, l'axe Nord médiéval (rue de l'Hubac) a été privilégié pour les derniers travaux, du fait de son caractère commercial, au détriment de l'axe Sud, principalement résidentiel. Par conséquent, l'action publique incitative a eu beaucoup moins d'impact auprès de la zone résidentielle du Sud du Rochas. Du fait que le traitement des espaces publics concernait exclusivement la partie Nord, les habitants du sud ont sans doute été moins sensibles à la valorisation de leur propre patrimoine, contribuant à cette dichotomie visuelle et sensible entre le Nord commercial et le Sud résidentiel.

Carte 12. Le centre-ville, un territoire soumis à de multiples interventions des pouvoirs publics



AMOnites, 2018 // Données SIG Digne-les-Bains, Open Street Maps 2018

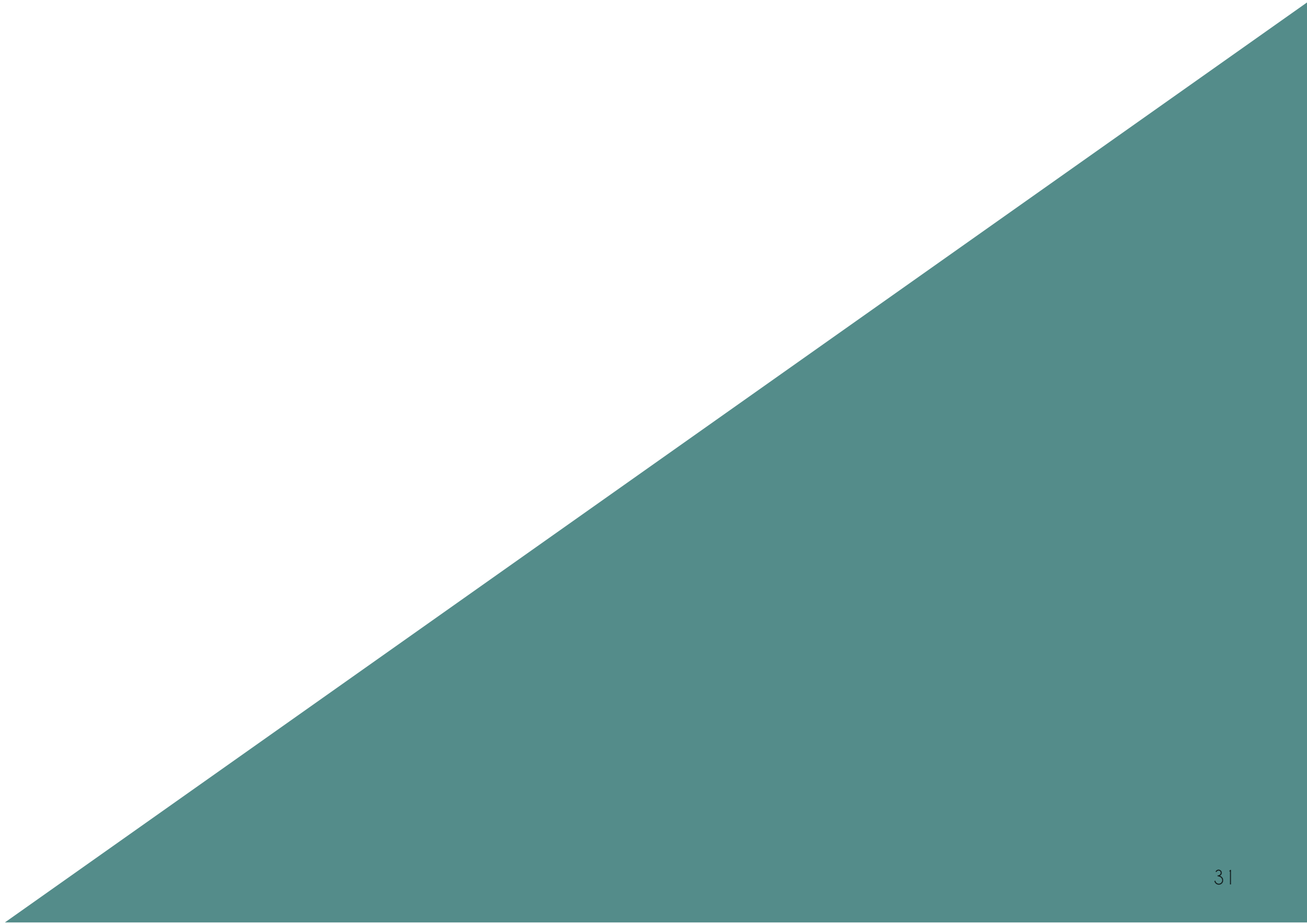
• • • • •
• A retenir :
•

- Une population vieillissante, un centre-ville paupérisé ;
- Une dichotomie de fonctions : le Nord commercial ; le Sud résidentiel ;
- Un bâti ancien, parfois dégradé, avec des logements trop petits, peu attractifs pour les familles ;
- Une concurrence commerciale et résidentielle de la périphérie importante entraînant une vacance en centre-ville ;
- Des interventions publiques multiples dans le centre-ville, mais privilégiant l'Axe Nord.

Ainsi, l'hétérogénéité du cœur médiéval semble représenter une réelle fracture entre l'axe Nord et le Sud du Rochas. Le secteur Sud subit un retard en matière d'intervention publique, ce qui permet de se demander en quoi la qualité de espaces publics reflète la fragilisation de cet espace.

Problématique :

En quoi les espaces publics
sont-ils révélateurs de la fragilisation de l'axe médiéval
sud ?





L'axe médiéval sud : un espace peu valorisé malgré ses potentialités

A. Des espaces publics et de nature délaissés

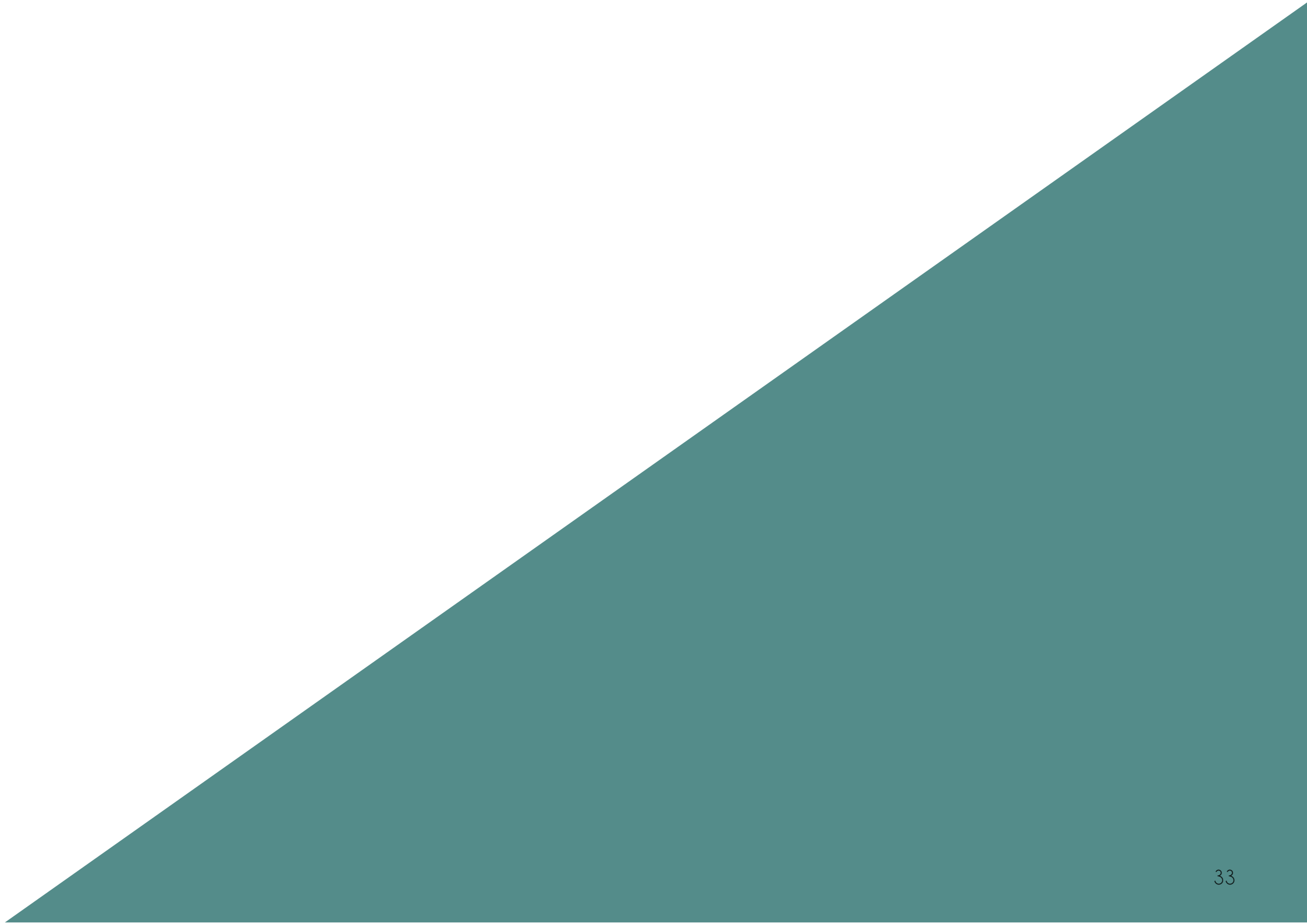
1. Une discontinuité d'espaces publics accentuée par un manque d'aménagements p. 34
2. La nature en ville, potentiel de bien être insuffisamment exploité p. 38
3. L'influence positive des initiatives individuelles dans l'espace public p. 42

B. Un patrimoine pluriel rythmant le tissu urbain

1. Une trame médiévale structurante p. 46
2. Un tissu bâti complexe et disparate p. 50
3. Un cœur de ville au potentiel touristique important p. 52

C. Des déplacements contraints par l'organisation viaire

1. Une accessibilité limitée par la topographie du site p. 56
2. Un partage modal contraint par la trame viaire p. 58
3. Un manque de porosité interne et de valorisation des connexions externes p. 62





“Les espaces publics sont des éléments essentiels du cadre de vie. Places, rue, squares, boulevards, avenues et jardins définissent l’image des villes et des villages et témoignent de leur attractivité. Points de repères pour les habitants et les visiteurs, ils mettent en relation les lieux et les hommes, sont porteurs de valeurs culturelles et urbaines et vecteurs de lien social” (CEREMA, Espaces publics des centres-bourgs, repères pour de belles réalisations, 2016)

Carte 14. Une répartition équilibrée des espaces publics



La trame d'espaces publics de l'axe médiéval Sud est composée de places, placettes, parvis, rues, boulevards... On peut en effet distinguer plusieurs typologies d'espaces publics, qui se différencient par des critères fonctionnels et morphologiques :

- **Les places, placettes, ou parvis** : ce sont des espaces que l'on traverse mais aussi dans lesquels on peut s'arrêter un moment si l'on y est invité (présence de bancs, d'ombrage, de tables de pique-nique...) ;
- **Les espaces de proximité ou intermédiaires** : ce sont des lieux et recoins où l'on peut se poser mais qui, de par leur aménagement ou leur proximité avec certaines habitations, peuvent donner l'impression d'être semi-privatifs. Ils constituent aussi ces espaces de transition où la limite entre privé et public reste ambiguë ;
- **Les axes de passage et la voirie** (porches, rues, chemins..) : ce sont des espaces qui permettent de relier différents espaces de la ville entre eux, mais qui ne constituent pas en soi un lieu où l'on s'arrête.



Ces divers espaces sont censés s'inscrire dans une continuité et une cohérence. Or, ce qui semble transparaître ici est un chapelet d'espaces plutôt mal articulés et qui renvoient l'image d'un ensemble peu lisible et sans réelle connexion.

En effet, plusieurs opérations de réhabilitation successives des espaces publics ont été menées au coup par coup mais sans cohérence d'ensemble et de manière inégale. Ainsi, l'axe médiéval Sud a été en quelque sorte « délaissé » par les pouvoirs publics, notamment pour des questions de phasage d'opérations dans lesquelles il n'était pas forcément identifié comme une priorité d'action. Cela justifie en partie pourquoi il dénote avec les quartiers alentour, récemment réhabilités. Les espaces publics présents au sein du périmètre sont en grande majorité dégradés : le mobilier urbain et le revêtement du sol qui le composent sont en mauvais état et non homogènes. Ces divers éléments invitent peu les usagers à fréquenter ou s'approprier les lieux (voir les illustrations page suivante).

Or les espaces publics exercent une fonction importante dans la création de lien social, ce sont dans ces espaces que naissent certains usages : l'échange, la rencontre, le partage... Ils sont en effet, par définition, ouverts à tout le monde : "Les espaces publics sont des biens communs accessibles à tous, lieux et supports d'une multitude de pratiques" (CEREMA, Espaces publics des centres-bourgs, repères pour de belles réalisations, 2016). Par ailleurs, on peut penser qu'un espace public qui fonctionne est un espace qui à la fois définit un certain usage, de par son aménagement et le mobilier urbain qui le caractérisent, mais aussi un espace qui s'adapte aux volontés des habitants et usagers et qui témoigne d'une certaine polyvalence. En effet, un même espace public peut, selon des temporalités différentes, accueillir des pratiques différentes (place de parking, place de marché). Les espaces publics permettent en effet de constituer l'armature urbaine d'un quartier c'est-à-dire l'ossature nécessaire à l'organisation spatiale des différentes fonctions qui le composent.

De cette manière, ils constituent en quelque sorte la vitrine du quartier, en renvoyant une image plus ou moins positive, et témoignent de sa vitalité.

Toutefois, au sein l'axe médiéval Sud, les espaces publics semblent peu participer à l'animation de la vie de quartier. En effet, ceux-ci ne disposent pas de fonction à proprement parler. L'absence de terrasse de café, de commerces ou de jeux d'enfants en font des lieux où l'attractivité et la convivialité sont ainsi limitées.

Cependant, en raison de son exposition Sud, l'axe traversant de notre secteur bénéficie d'un ensoleillement favorable au développement d'usages et de pratiques de proximité. Cet atout est d'ailleurs plutôt rare dans un centre-ancien au maillage très serré, caractéristique du tissu bâti médiéval et pourrait permettre à ces espaces de mieux se distinguer.



Figure 19. Un traitement qualitatif des places publiques à proximité des fonctions administratives ou commerciales (hors secteur), place de la Préfecture // AMOnites 2018



L'axe Sud du Rochas bénéficie de nombreuses places publiques. Pourtant, rares sont celles qui sont réellement fréquentées.

Place Pied de Ville : n°1

Elle permet d'accéder à rue de l'Hubac où se situent l'ensemble des commerces de proximité, mais également au boulevard Soustre et la rue Curaterie, il s'agit en quelque sorte du point de départ de l'axe médiéval Sud. Au Nord, la place est valorisée par les façades d'immeuble colorées, à l'Est un bel hôtel de type "art déco" borde la place. Cependant celui-ci est fermé, ce qui concourt à l'impression de dévitalisation du centre ancien. Au Sud, les immeubles sont dégradés. Malgré une position stratégique, la place est peu valorisée : bien que de nombreux usagers la traversent et s'y arrêtent, elle dispose seulement d'une fontaine et d'un banc, situé à l'ombre entre deux mûriers (cf. figure 22).



Figure 22. Place Pied de Ville // AMOnites 2018

Le Placet : n°2

Cette place est enchevêtrée dans un ensemble d'escaliers, elle dispose d'une continuité végétale peu entretenue mais cela contribue à créer un lieu "intime", à l'écart de la voie publique, mais qui peut aussi sembler peu sûr.

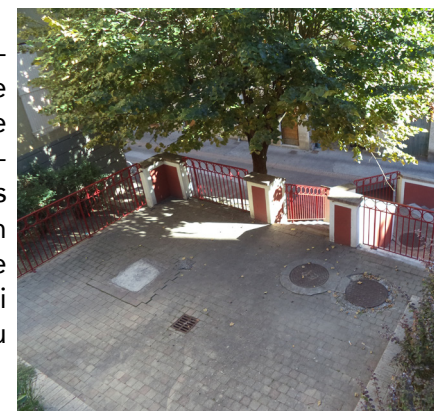


Figure 20. Le Placet // AMOnites 2018

Place Juiverie : n°3

Si la place a récemment été requalifiée, elle dispose d'une clôture qui n'incite pas le passant à y pénétrer. Peu de gens s'y aventurent. Initialement, il devait s'agir d'un jardin partagé, cependant le projet n'a pas abouti. De ce fait, aujourd'hui il s'agit d'un espace assez minéral, bénéficiant d'un banc et d'une table de pique-nique.



Figure 21. Place Juiverie // AMOnites 2018

Placette des Chapeliers : n°4

Cette placette se situe au pied des escaliers monumentaux qui mènent à la cathédrale. Elle est peu valorisée puisqu'il s'agit exclusivement d'une aire de stationnement pour les résidents.

Figure 24. Placette des Chapeliers // AMOnites 2018



Recoin de la rue du Four : n°7

La rue du Four abrite un petit espace, sombre et pour l'instant peu accueillant, qui mériterait un peu plus d'attention. S'il s'agit d'un espace où il n'est pas possible d'installer un banc en raison de la proximité des habitations et des nuisances que cela peut occasionner dans une configuration déjà bien complexe, celui-ci dégage un certain cachet qu'il serait intéressant de valoriser.

Figure 23. Rue du Four // AMOnites 2018



Place du Mitan : n°5

Il s'agit de la plus grande place de l'axe médiéval Sud. Cette place constitue avant tout un parking et un axe permettant de relier le boulevard Soustre à la rue des Chapeliers en automobile. Le bruit et l'odeur du passage des voitures ainsi que la vue sur le stationnement ne sont pas spécialement agréables. Les aménagements de cette place (qualité du mobilier et de la chaussée) sont dégradés, ils invitent peu à s'y installer. En revanche, la place dispose de beaux platanes. L'ombre créée par ceux-ci fait sans doute de cette place un endroit frais et agréable en été.

Figure 25. Place du Mitan // AMOnites 2018



Place Grenette : n°6

Si elle porte le nom de place, elle n'en comporte pas vraiment les caractéristiques : il n'y a pas de place à proprement parler ni même de mobilier urbain. Elle fait plutôt penser à une terrasse appartenant à l'épicerie solidaire située à ce niveau. Pourtant, cet espace dispose d'une position stratégique : il s'agit de l'entrée dans la vieille ville par le Nord-Est.

Figure 26. Place Grenette // AMOnites 2018



Pour résumer, nous avons :

- Des places relativement dégradées. Leur état laisse penser à un abandon de la part des pouvoirs publics, d'autant plus quand on les compare aux places du nord du Rochas qui ont toutes été requalifiées ;
- Des aménagements insuffisants qui incitent peu les usagers à s'approprier et fréquenter les lieux ;
- Des espaces envahis par les voitures ;
- Des places minérales et peu végétalisées.

Pour autant, la question de la végétalisation des espaces publics est l'un des enjeux majeurs de notre commande. Le bien-être en ville s'articule notamment avec les espaces de nature, qui sont actuellement inégaux et ce particulièrement au niveau de l'axe Sud.



Des espaces publics et de natures délaissés

2. La nature en ville, potentiel de bien être insuffisamment exploité

La ville de Digne-les-Bains dispose d'un faible nombre de "grands espaces verts" tels que les parcs urbains, qui ont vocation à apporter des espaces de détente. Ces coins de nature ont aussi leur importance du point de vue fonctionnel puisqu'ils permettent d'assainir et d'oxygéner le tissu urbain, en offrant plus d'ouvertures au sein de la ville.

Au sein de l'axe Sud du Rochas, les espaces publics sont peu végétalisés. Cependant, le site s'insère dans un paysage remarquable au sein de reliefs montagneux, offrant ainsi divers points de vue sur la nature. Ainsi, même si le végétal est peu présent au sein du périmètre, les grands paysages montagneux sont proches et cela tend à procurer une sensation de "nature de proximité". La situation de la ville de Digne pallie le manque d'espaces verts au sein de son territoire urbain.



Figure 27. Des points de vue majestueux au sommet du Rochas Vue depuis la place Juiverie // AMOnites 2018

Les grands paysages à proximité immédiate de la ville

La beauté des paysages de proximité est un élément caractéristique du territoire, élément porteur d'atouts, notamment en termes de qualité du cadre de vie. Seul inconvénient : pour admirer la vue sur les montagnes, il faut prendre de la hauteur. Ces points de vue ne se découvrent qu'au niveau de la cathédrale Saint-Jérôme. Dès que l'on descend du Rochas, les bâtiments font obstacle et l'ambiance est beaucoup plus minérale.

Malgré cela, les grands paysages ont un impact visuel fort et sont accessibles directement à pied depuis le centre-ville. A proximité directe de l'axe médiéval se situent le départ de la via ferrata, ainsi qu'une balade aménagée le long du torrent des Eaux Chaudes, permettant la mise en valeur de ce patrimoine naturel.

Des espaces de nature en ville peu entretenus

Bien que l'axe médiéval dispose de qualités non négligeables (une bonne exposition (face Sud), de beaux panoramas, un caractère médiéval), il est moins investi que le Nord du Rochas en matière d'espaces verts.

Si certains espaces publics sont végétalisés, ils sont peu fleuris, hormis à proximité de certains éléments patrimoniaux. En effet, cette intervention est principalement concentrée autour de la cathédrale Saint-Jérôme.

Pourtant la ville de Digne-les-Bains est une ville particulièrement fleurie puisqu'elle est labellisée « ville fleurie », elle dispose de 3 fleurs sur 4. Dans d'autres espaces, des efforts nettement plus importants sont consentis pour embellir l'espace, notamment dans les lieux où les fonctions commerciales, administratives et la circulation sont importantes.

Sur les espaces publics, places et placettes du secteur étudié, les formes de végétation présentes sont principalement composées d'arbustes, d'arbres,

de haies... Parmi les espèces végétales, on recense notamment des platanes, des mûriers, du buis... Cette diversité d'espèces ne semble pas résulter d'une volonté de mise en scène cohérente des éléments végétaux.

Dans certains lieux, la végétation est dense, peu entretenue et non maîtrisée (laissant ainsi la place aux espèces invasives). Tel est le cas dans la rue du Four et sur le Placet : ces espaces s'apparentent en quelque sorte à des friches naturelles. Cet aspect peu entretenu n'est pas forcément négatif, il procure un effet d'îlot naturel et est favorable à la biodiversité.

Par ailleurs, la présence végétale est importante, dans le sens où elle peut participer à "faire identité" dans de nombreux espaces et peut constituer des points de repère pour les habitants et usagers : la rue du Figuier par exemple porte bien son nom puisqu'elle abrite cet arbre fruitier majestueux, qui semble presque mis en scène devant un très ancien mur de pierre.



Figure 28. Des points de nature épars dans le centre ancien (Place du Mitan et Parvis de la cathédrale) // AMOnites 2018

Les friches paysagères, "tiers-paysages" du Rochas

"Le caractère indécidé du Tiers paysage correspond à l'évolution laissée à l'ensemble des êtres biologiques qui composent le territoire en l'absence de toute décision humaine".

Manifeste du Tiers Paysage de Gilles Clément

Le centre ancien est un espace qui cumule différentes friches à potentiel, s'articulant autour des caractéristiques principales qui constituent la vieille ville : les bâtisses aux murs de pierres, des chemins et des ruelles caladées, un tissu urbain spécifique, lié à l'histoire médiévale du site. Tant d'éléments qui sont au service de la valorisation de l'identité locale.

Parmi les "friches paysagères", la plus visible est celle de la restanque du Rochas. Cet espace en friche est un bien communal, cependant il n'est pas entretenu et par conséquent en très mauvais état. En effet, les murs de sous-bassement menacent de s'effondrer, des opérations de contrefort ont déjà été menées sur les hauteurs. Le site dispose de contraintes physiques importantes : la restanque est très pentue et de ce fait difficilement accessible.



Cet espace a néanmoins un potentiel important, du fait de son positionnement, proche de la cathédrale St-Jérôme, près d'un lavoir et entouré par des résidences habitées.

Figure 29. Des friches naturelles sans intervention (Restanque entre la rue du Figuier et le Placet) // AMOnites 2018

Une ambiance minérale desservant la qualité des espaces publics

Le noyau médiéval étant peu végétalisé, il peine à concurrencer les quartiers résidentiels périphériques. En effet, ces derniers bénéficient de plus de superficie et de jardins privés, ce qui leur procure davantage d'espaces naturels.

Cependant, la vieille ville bénéficie de quelques petits coins de verdure disséminés dans son tissu urbain dense. Même si ces espaces ne sont pas forcément entretenus, ils permettent souvent de contraster avec l'ambiance minérale du centre ancien et d'y ré-insuffler des tâches de verdure. Effectivement, le paysage dignois est caractérisé par de nombreuses bâtisses de pierre, de murs et d'escaliers en pierre sèche authentiques : ces tâches de verdure permettent d'apporter un peu de couleur, de fraîcheur et d'adoucir une ambiance villageoise qui peut paraître froide et austère de prime abord.



Figure 30. Des murs de pierre créant une ambiance minérale // AMOnites 2018

La nature est paradoxalement très présente sur le territoire dignois, notamment grâce aux divers massifs qui encerclent la ville ; ainsi qu'à la multitude de jardins et balcons fleuris.

Les espaces publics offrent une invitation à la déambulation dans les ruelles historiques, des lieux propices à la détente, ouverts à tous et dans lesquels il est possible de découvrir des points de vue insoupçonnés sur les montagnes alentour.

Mais si certains éléments naturels ressortent dans les espaces publics, ils restent morcelés et un schéma d'ensemble peine à émerger. Cette réalité s'applique tout particulièrement au centre-ville. Effectivement, la caractéristique de son tissu urbain le dessert fortement, tandis que la périphérie dignoise est avantagée par son tissu aéré et la présence importante d'espaces verts privés (jardins).



Des espaces publics et de natures délaissés

3. L'influence positive des initiatives individuelles dans l'espace public



Lorsque l'on flâne dans la vieille ville, il est possible d'observer plusieurs initiatives citoyennes de végétalisation de l'espace public. Parmi elles, certaines sont individuelles, d'autres sont collectives et menées par des associations ou par des groupes d'habitants. Ces initiatives permettent de mettre en valeur l'espace public mais aussi de faire ressortir le patrimoine local ainsi que paysager. Elles contribuent ainsi à améliorer la qualité de vie et le confort au sein de la ville.

La commune de Digne-les-Bains laisse libre court à ces initiatives de "greening" habitantes qui permettent de valoriser le patrimoine urbain et de préserver une certaine authenticité de la vieille ville. Ceci est d'autant plus encouragé que Digne-les-Bains bénéficie du label "Ville fleurie", une distinction importante pour le développement touristique du site.



Figure 31. Le boulevard Soustre : un axe propice à la végétalisation // AMOnites 2018

La nature en ville, prédominante dans les espaces privés

Le périmètre d'étude est composé d'espaces dits de "nature", en grande majorité privés. La qualité de ces espaces est très variable. Si certains jardins donnant sur rue bordent des allées et participent à l'intégration de la nature en ville, une grande partie se cache derrière des palissades ou des grillages. La non-perméabilité de ces espaces verts ne permet pas la continuité végétale et la fluidité des parcours de promenade.

Certains habitants fleurissent leur balcon, ce qui contribue à mettre en valeur un coin de rue, une façade. L'endroit le plus végétalisé de notre périmètre est le boulevard Soustre : sur les reculées correspondant aux anciens remparts, la plupart des résidents ont végétalisé leur cour extérieure et le seuil de porte qui bénéficie d'un bon ensoleillement puisque orientés Sud.

Figure 32. Rue Curaterie : un verdissement très ponctuel // AMOnites 2018



Une diversité d'appropriations des espaces publics

Dans certaines rues, notamment les plus sombres, les pieds de façades sont peu appropriés alors qu'ils pourraient être mieux valorisés. Bien que des pots de fleurs soient sur la voie publique et pourraient être propices à un investissement des habitants, ils ne le sont pas toujours.



Figure 33. Jardinières inexploitées rue Haute Ville
// AMOnites 2018

A contrario, dans des lieux où la trame viaire est plus large et donc les rues plus ensoleillées, les habitants et associations invitent les passants à s'approprier l'espace, grâce à la mise à disposition de chaises et de pancartes encourageant à se détendre. Cela crée un esprit de partage et de convivialité. Mais plupart des habitants qui se mobilisent se situent sur les hauteurs du Rochas, dans les ruelles accessibles uniquement à pied.

Depuis plusieurs années, une association nommée « A Fleur de Pierre » met à disposition et anime des jardins solidaires écologiques, mais les touches de verdure apportées au noyau médiéval concernant surtout le Nord du Rochas.



Figure 34. Des coins de nature à disposition du public // AMOnites 2018

Enfin, dans certains cas, les habitants tendent à empiéter sur le domaine public, afin de remédier au délaissement de ces espaces, et à faire d'un espace public un espace privé. Tel est le cas du lavoir du Placet. Si l'initiative de végétaliser part d'une bonne intention, celle-ci donne l'impression d'un "espace semi-privatif" réservé aux habitants à proximité seulement.

Ainsi, s'il est bon que la collectivité laisse les initiatives citoyennes prendre place dans l'espace public, il faut néanmoins qu'elle reste vigilante à ce que cela soit bénéfique et appropriable par tous les usagers, y compris les passants

Ces mobilisations associatives ou individuelles témoignent sans doute d'un manque d'espaces naturels dans l'espace public dijonnais, et par conséquent d'un manque d'intervention des pouvoirs publics face à cette problématique. Les habitants participent à la mise en valeur du patrimoine historique, local et paysager en répondant à leurs besoins individuels.



Figure 35. Le lavoir du Placet, un espace approprié par les habitants // AMOnites 2018

Ainsi, on peut catégoriser trois typologies différentes d'espaces de nature dans notre secteur : des espaces publics plus ou moins végétalisés et entretenus par les pouvoirs publics, des espaces publics qui ont été spontanément végétalisés par les habitants, et les friches paysagères, qui sont entretenues au minimum mais permettent une large aération dans l'espace bâti.

Carte 16. Des typologies différentes de nature dans l'axe médiéval Sud





À retenir :

- Plusieurs types d'espaces publics : places, placettes, espaces de proximité, axes de passage et voiries.
- Des espaces peu lisibles, formant un chapelet d'espaces discontinus sur le périmètre.
- Des espaces dégradés, laissant penser à un manque d'entretien.
- Faible présence d'aménagements publics.
- Des espaces minéralisés, peu végétalisés.
- Un environnement montagneux proche, offrant des paysages de proximité, favorisant le sentiment d'appartenance des habitants et porteur de représentations communes.
- Des espaces de friche centraux à fort potentiel.
- Un investissement citoyen important, traduit par un grand nombre d'initiatives privées de verdissement de l'espace.

La mise en valeur de l'espace public est étroitement liée avec celle du tissu urbain, qui témoigne de l'évolution du noyau médiéval au cours du temps. Le patrimoine est ainsi très riche dans le centre-ville dignois. Toutefois, si ces caractéristiques médiévales présentent des qualités patrimoniales évidentes, elles sont peu adaptées aux modes de vie actuels et aux exigences modernes.



Un patrimoine pluriel rythmant le tissu urbain

1. Une identité médiévale structurante

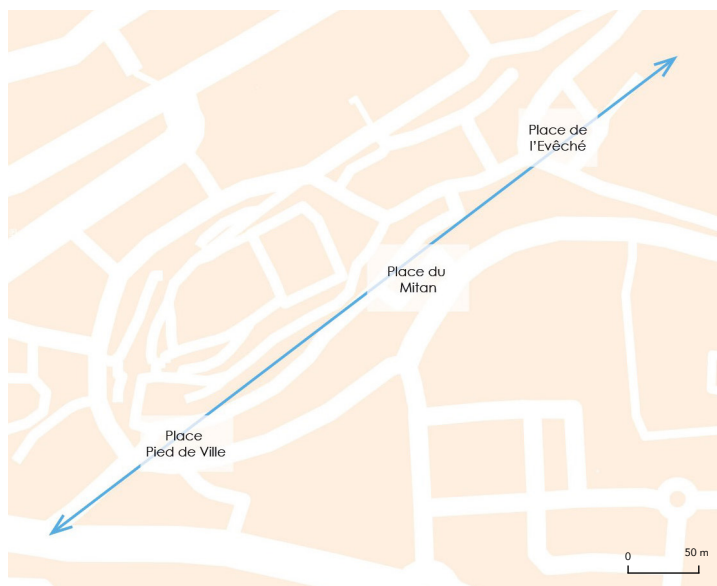
L'axe Sud du cœur de ville de Digne laisse clairement entrevoir son histoire médiévale, tant dans sa trame viaire que dans le nom de ses rues et places.

Une trame médiévale omniprésente dans la vieille ville

Le noyau médiéval de Digne est concentré sur les flancs de l'éperon du Rochas qui abrite aujourd'hui la Prison Saint-Charles et la Cathédrale Saint-Jérôme.

C'est en effet à partir de ce relief naturel que s'est construit le centre ancien tel que nous le connaissons aujourd'hui. Sa forme caractéristique en "poisson" est directement héritée de la topographie du site qui a ainsi forgé l'ossature de la vieille ville.

La configuration du cœur médiéval est formée selon la division classique en trois quartiers répartis d'Est en Ouest le long d'un axe traversant principal : le quartier du Pied ou *Pè* en provençal (place Pied de Ville), celui du Milieu ou *Mitan* (place du Mitan) et enfin de la Tête ou Testo (place de l'Evêché).



Carte 17. Axe majeur du Sud du Rochas constitué par les trois places principales

Par ailleurs, la configuration parcellaire très biscornue et irrégulière témoigne d'une densification progressive, qui s'est développée le long d'un plan concentrique à l'intérieur des anciens remparts, dont les tours sont encore partiellement visibles. En effet, bien que cette enceinte fortifiée ait globalement disparu aujourd'hui pour permettre à la ville de se développer, certains vestiges sont toujours présents : les avancées caractéristiques, régulières tous les 50 mètres, le long du boulevard Soustre, témoignent de la transformation des remparts en espaces habités et ainsi de la mutabilité du corps bâti au cours du temps.



Figure 36. La morphologie des remparts conservée mais peu lisible // AMOnites 2018

Une toponymie révélatrice de l'histoire du site

Les différents voies, lieux, et espaces de la vieille ville tirent leur nom de leur héritage. En effet, la plupart des rues anciennes ont conservé leur appellation médiévale souvent liée à la morphologie du site, aux activités économiques implantées ou même parfois aux communautés installées. Cependant, certaines voies ont été renommées depuis en hommage à des personnages célèbres, souvent locaux. La toponymie peut aussi constituer un support identitaire pour les habitants et usagers. Par exemple, le figuier, constituant un repère spatial pour la population, a logiquement donné son nom à la rue dans laquelle il se situe.

“Le patrimoine est l’ensemble de biens matériels ou immatériels à caractère naturel, culturel, architectural ou historique ; il ne s’agit pas seulement de vestiges du passé, tout élément est susceptible de devenir patrimoine dès lors qu’il suscite un intérêt communautaire local et une forme d’attachement collectif, une valeur affective de mémoire et de valeur documentaire”
(Cours de Renouvellement urbain, Mme Bertoncello, 2018)



Rue du Figuier:
Renvoie à la présence de cet arbre fruitier, élément à forte portée identitaire pour le quartier.

Rampe du Rochas:
Rue pentue menant vers le sommet du monticule rocheux autour duquel s’est agrégée la ville médiévale.

Place de la Juiverie :
Quartier assigné aux Juifs au Moyen-Age.

Place et Rue des Chapeliers :
Autrefois Rue des Serruriers. Révèle un lieu de regroupement d’anciens métiers. Digne était au XIIe siècle un excellent fournisseur de chapeaux, destinés à l’armée notamment.

Rue de l’Ancienne Mairie:
Ancien emplacement de la mairie de Digne, bâtiment qui accueille aujourd’hui le conservatoire de musique.

Place du Placet:
Petite place qui accueille un ancien lavoir.

Rue du Four:
Emplacement d’anciens fours publics où les gens venaient faire cuire leur pain.

Place Pied de Ville :
Renvoie à la structure traditionnelle de la ville médiévale. Cette place abritait la plus ancienne fontaine intra-muros (aujourd’hui déplacée) et accueillait jadis une porte surmontée d’une horloge et d’un globe indiquant les différentes phases de la Lune.

Rue et Place Grenette:
Ancien emplacement d’un marché aux grains.

Place du Mitan:
Mitan en Provençal signifie milieu, renvoie à la structure traditionnelle de la ville médiévale divisée en trois quartiers le long de l’axe traversant du rempart: la tête (lou testu), le milieu (lou Mitan) et le pied (lou pè).

Rue du Docteur Romieu:
Porte ce nom en hommage au Docteur Charles Romieu, ancien maire de Digne.

Rue de Provence:
Renvoie à l’ancien pont-levis du même nom, aujourd’hui disparu, qui constituait l’entrée principale des remparts.

Rue des Tanneurs:
Renvoie à la présence de Tanneurs, une importante activité économique au Moyen-Age.

Rue Curaterie :
Évoque les tanneurs qui nettoyaient les peaux pour en faire du cuir.

Boulevard Soustre:
Ancienne rue lice qui longeait les remparts. Aujourd’hui on peut voir que des maisons se sont incorporées dans le bâti des vieilles enceintes de la ville, d’où cette structure caractéristique en avancées régulières. Porte ce nom en hommage à Marius Soustre, ancien maire de Digne.



Carte 18. Des rues aux noms ancestraux // AMOnites, 2018

Une trame viaire sinueuse impactant le cadre de vie

La trame viaire du centre historique est caractérisée par de nombreuses rues qui suivent les courbes de niveau du Rochas en recoupant de façon désordonnée le parcellaire, d'où un aspect très hétéroclite et biscornu.

Figure 37. La rue Curaterie, un maillage très étroit // AMOnites 2018



Effectivement, le tissu urbain est traversé par de nombreux passages escarpés qui se manifestent sous des formes différentes : ruelles tortueuses, étroites ; escaliers pentus, irréguliers et usés; et passages sombres et voûtés. Ces derniers, aussi appelés andrônes, permettent de relier perpendiculairement des rues entre elles, bien qu'elles se situent sur deux courbes de niveaux différentes, apportant ainsi plus de porosité au tissu médiéval.



Figure 38. Andrône entre la place du Marché et la place du Mitan, un passage peu invitant // AMOnites 2018

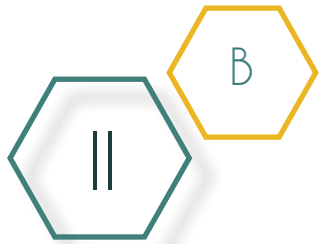
Cependant, à cause d'un prospect souvent insuffisant, ces rues médiévales, autrefois beaucoup empruntées, constituent aujourd'hui des passages tellement étroits qu'il n'est pas toujours très rassurant de les traverser. Certaines rues sont d'ailleurs si étiquées que la lumière du jour peine à pénétrer. Néanmoins, ces caractéristiques, bien que parfois contraignantes, apportent un cachet indéniable au centre ancien et mettent en valeur l'enveloppe bâtie, comme peuvent le témoigner la petite impasse et son arche représentées ci-après. On remarquera toutefois les nombreux câbles électriques aériens qui traversent ces rues et mettent à mal l'ambiance médiévale.



Figure 39. les rues étroites du Four et des Chapeliers, des axes peu empruntés// AMOnites 2018

Figure 40. L'arche de la rue des Chapeliers, une marque de l'histoire médiévale // AMOnites 2018





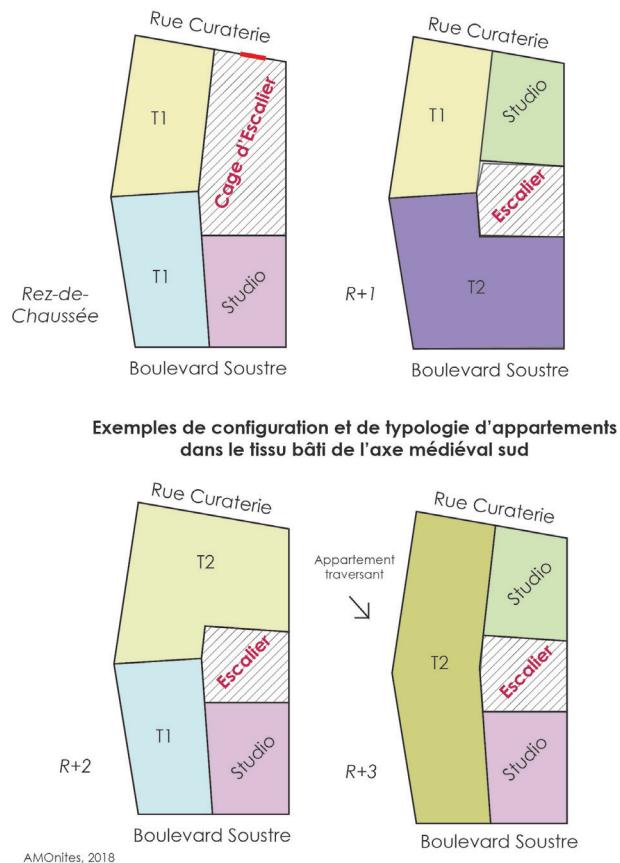
Un patrimoine pluriel rythmant le tissu urbain

2. Un tissu bâti complexe et disparate

Des contrastes d'habitabilité marqués

Le bâti du centre ancien présente une indivision complexe et une morphologie très contraignante, qui rendent l'action sur le tissu urbain très difficile.

Effectivement, on retrouve globalement dans cette partie de la vieille ville deux typologies d'immeubles, posant de véritables problèmes pour leurs occupants : d'un côté, un immeuble compact traversant, où l'escalier est souvent positionné en façade, entraînant des logements surdimensionnés par rapport à la typologie ; de l'autre, un immeuble long et étroit, souvent constitué d'un escalier central qui entraîne alors un découpage de logements petits et mono-orientés.



L'îlot bâti situé entre le boulevard Soustre et les rues Curaterie et Chapeliers est l'un des plus touchés par cette configuration contraignante :

Au niveau des rues Curaterie et Chapeliers, les immeubles sont plutôt étroits et les façades, se situant au Nord, ne bénéficient guère d'ensoleillement, ce qui accentue alors la présence d'humidité et la dégradation du bâti.

A l'inverse, le boulevard Soustre bénéficie d'une meilleure exposition, de la présence de nombreux jardins, terrasses et balcons.

Les prestations d'habitabilité sont donc assez disparates dans cet îlot. Cela étant, il n'y a pas de règle car on trouve à la fois les deux types de divisions en fonction des immeubles et des étages. Or de ces conditions dépendent souvent la qualité du traitement des façades.

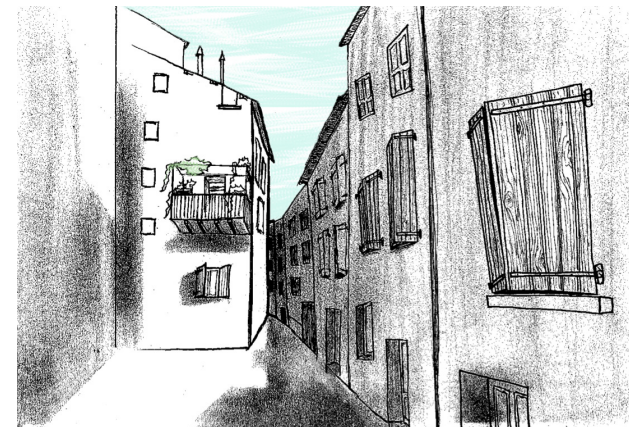


Figure 41. Des conditions d'habitabilité peu favorables rues Curaterie et Chapeliers // AMOnites 2018



Figure 42. Le boulevard Soustre, un côté plus agréable à vivre // AMOnites 2018



Un traitement différencié des façades

On observe une réelle disparité qualitative des rues du centre ancien. En effet, comme nous l'avons fait remarquer précédemment, en raison du phasage des opérations de réhabilitation, certaines rues ont fait l'objet d'un traitement au détriment d'autres jugées comme moins prioritaires. Cela se traduit notamment par un contraste important des façades bâties.

Effectivement, dans une même rue, on peut observer quelques indices témoignant des caractéristiques de l'immeuble et de son état. De l'extérieur, certains semblent vacants et dégradés (volets toujours fermés, façade noirâtre), tandis que d'autres semblent mieux entretenus et valorisés (façade colorée et homogène).

Cependant, il faut se méfier des apparences, parfois trompeuses des façades et de l'effet "coquille": l'entretien extérieur peut cacher une réalité plus sombre de l'état du logement à l'intérieur. A l'inverse, la façade peut renvoyer une image de dégradation avancée du bâti tandis que l'intérieur peut avoir fait l'objet d'opérations de réhabilitation. Ces constats sont donc à prendre avec précaution.



Figure 43. Façade dégradée, rue Curaterie // AMOnites 2018



Figure 44. Façades entretenues, place Pied de Ville // AMOnites 2018

Toutefois, il est important de noter que cette discordance de traitement entre les façades témoigne d'un manque d'harmonie et de continuité qui se reflète alors dans l'ensemble de l'espace public (le bâti et non-bâti étant étroitement liés).

D'un côté, les façades dégradées ont un effet "tache" au milieu des façades bien entretenues, et contribuent fortement à la mauvaise image du centre ancien, moins attractif que la périphérie digne.

De l'autre, les façades colorées apportent une image plutôt accueillante et chaleureuse en mettant notamment en valeur la morphologie caractéristique de chaque bâtiment. En effet, les différentes teintes (principalement jaune et rose pâle) mettent en exergue la diversité des largeurs de façades qui sont caractéristiques du tissu médiéval, et créent un rythme changeant dans le front bâti. Chaque immeuble, bien que mitoyen avec ses voisins, gagne ainsi une "identité" spécifique, variant alors l'expérience visuelle de l'usager.

Enfin, certains immeubles sont valorisés par leurs belles portes d'entrée en bois sculpté qui contribuent aussi au charme de l'ancien.



Figure 45. Des portes en bois remarquables, secteur Sud du Rochas // AMOnites 2018

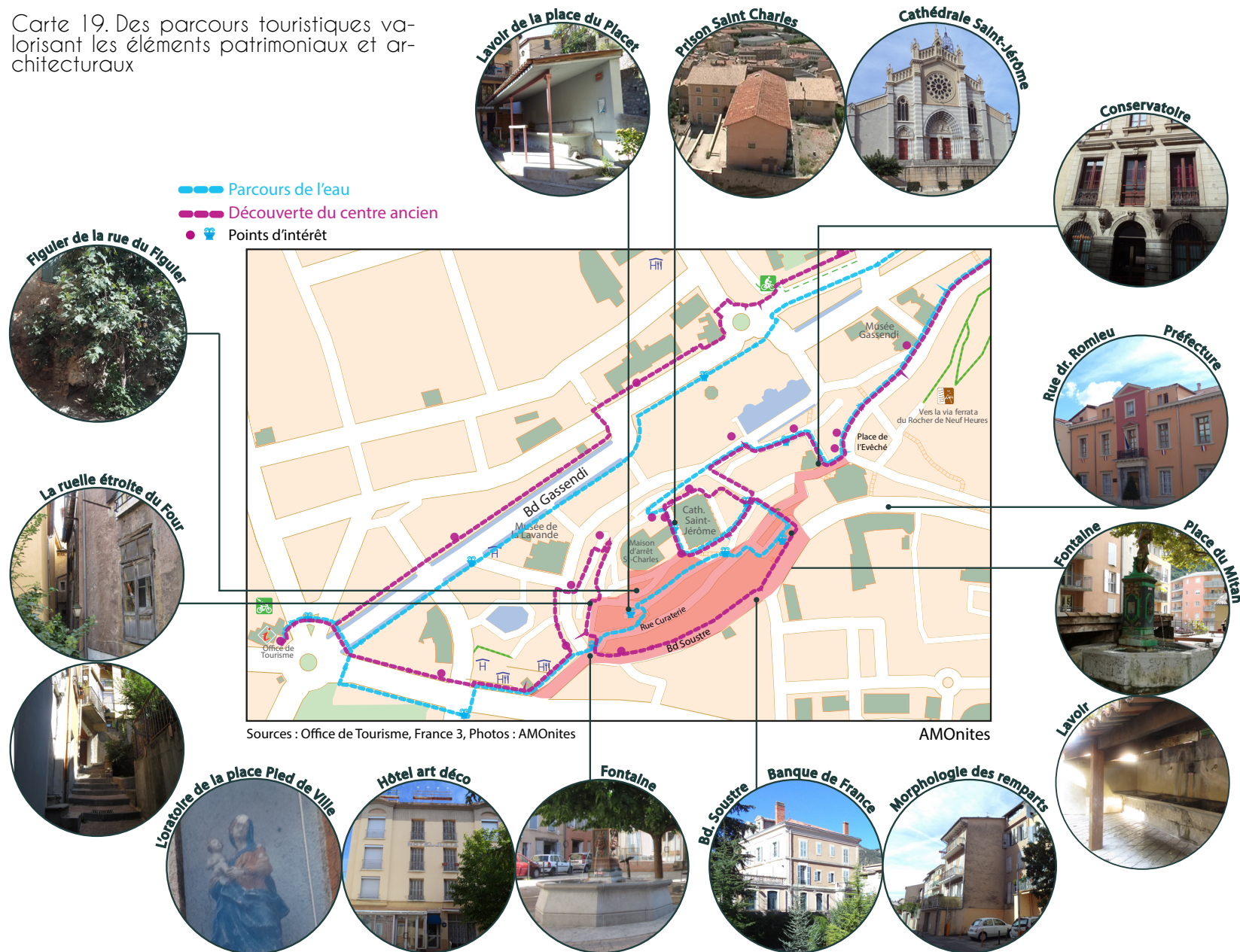


Un patrimoine pluriel rythmant le tissu urbain

3. Un cœur de ville au potentiel touristique important

Carte 19. Des parcours touristiques valorisant les éléments patrimoniaux et architecturaux

Si le bâti constitue un héritage important du cœur de Digne-les-Bains, de nombreux éléments patrimoniaux témoignent de l'histoire de la ville. L'axe Sud du Rochas est composé d'éléments remarquables, révélant un caractère authentique et un potentiel touristique important. La plupart sont des vestiges du passé, qui témoignent du développement de la ville depuis le Moyen-âge, et de sa transformation en fonction de l'évolution des modes de vie.



Les éléments remarquables de l'axe Sud du Rochas

De nombreux éléments à valeur historique ont été recensés par l'office de tourisme et par l'équipe AMOnites. Ils reflètent l'histoire de la ville :

La Cathédrale Saint-Jérôme : construite en 1490, elle est le point de repère majeur de la ville, visible depuis très loin, car elle est au sommet du centre-ville. Classée monument historique en 1906, elle constitue le centre du périmètre de protection historique du patrimoine. Sa façade principale est orientée au Sud et bénéficie donc d'une lumière continue. Monter jusqu'à elle permet de voir les montagnes alentour et les toits médiévaux et leurs séchoirs à fruits qui les jonchent. Toutefois, lorsqu'on est à ses pieds, on le perd de vue en raison de l'agencement des escaliers. Auparavant, l'entrée de la cathédrale était valorisée par des escaliers monumentaux mais ceux-ci ont été détruits en 1980 en raison de leur usure et remplacés par des escaliers de pente moins abrupte. Ce nouvel agencement nuit à la mise en scène de cet élément identitaire de Digne car il ne permet pas une ouverture visuelle directe sur son entrée.

La Prison Saint Charles : située à quelques pas de la cathédrale, elle constitue elle aussi un point de repère en raison de sa situation culminante. Toujours fonctionnelle, la prison fait un peu austère avec ses grandes murailles de pierre. Mais sa situation en plein centre-ville fait de ce bâtiment un potentiel de mutation à moyen et long terme lorsque la fonction pénitentiaire disparaîtra.

L'Oratoire de Notre-Dame-de-l'Hubac sur la place Pied de Ville : cette petite niche dans le mur d'une maison privée consacrée à la Vierge, était auparavant dotée d'inscriptions de prières. Sa date de création est cependant inconnue. Cet oratoire n'est pas mis en valeur : des câbles aériens et un lampadaire se trouvent juste à côté et nuisent à sa mise en scène.

Les remparts du boulevard Soustre : bien que transformés en habitations, les remparts sont toujours visibles dans cette rue. Ils étaient en effet scandés de tours sur un rythme régulier d'environ 50 m. On remarque des avancées du bâti à travers les courtines et jardinets qui laissent entrevoir à quoi les remparts ressemblaient à l'époque médiévale.

La ruelle étroite du Four : les escaliers sont un vestige de la trame viaire médiévale. La rue porte ce nom en raison de la présence de fours communaux dans lesquels les habitants pouvaient venir faire cuire leur pain. Deux fours existent toujours, mais ils sont inaccessibles et invisibles depuis la rue. On accède à cette rue via un petit passage discret et sombre (andrône) de la place Pied de Ville. Malheureusement, il n'y a pas d'indication ou de mise en valeur de ce passage, l'emprunt de ce dernier n'est donc pas encouragé et subit une dégradation notable. Cependant, il témoigne de l'authenticité du tissu médiéval, son charme de l'époque est conservé. Il constitue de ce fait un lieu de passage incontournable pour les amoureux du patrimoine.

Le puits Saint Charles : situé entre la prison Saint-Charles et la cathédrale Saint Jérôme, il était, jusqu'à la construction de la fontaine Pied de Ville, le seul point d'eau intra-muros de la ville. Une vitre permet d'en voir le fond mais le puits est aujourd'hui envahi par les herbes.

Les fontaines et lavoirs de la place du Mitan, Pied de Ville, et du Placet : ces éléments identitaires témoignent des modes de vie du Moyen-Age. Ils étaient des éléments centraux des places, des lieux de sociabilité importants : les femmes venaient y laver leur linge. La fontaine de Pied de Ville, construite en 1446, est la plus ancienne de Digne. Réhabilités au fil du temps, on constate cependant que ces éléments ne sont pas forcément mis en valeur, notamment la fontaine et le lavoir du Mitan, qui sont cachés par les voitures. Bien que ces fontaines éveillent les sens, que ce soit la vue, l'ouïe, le toucher, il est à noter que l'eau n'est pas potable.

Le figuier de la rue du Figueur : à l'entrée de cette rue trône un beau figuier devant des vestiges médiévaux. Il s'agit d'un arbre de référence dans le centre ancien. Le nom médiéval de la rue permet d'imaginer que ce figuier est plus que centenaire,

Par ailleurs, certains bâtiments accueillant des services publics sont aussi remarquables du point de vue architectural, notamment la Banque de France (boulevard Soustre), la Préfecture (ancien couvent construit en 1653 au bout du boulevard Soustre) ou encore l'hôtel-restaurant Julia (place Pied de Ville), d'inspiration art déco. Ce dernier est malheureusement désaffecté aujourd'hui.

Si tous ces éléments remarquables ont le mérite d'exister au Sud du Rochas, la qualité de ses espaces publics ne rend pas leur environnement attrayant : certaines ruelles sont sombres, les revêtements sont dégradés, les équipements ne sont pas soignés et ne donnent pas envie de s'y attarder. La mise en valeur du patrimoine ne peut donc aller sans la mise en valeur de son environnement.

Une mise en valeur de la plupart des éléments remarquables a été réalisée, puisqu'ils sont accompagnés de panonceaux explicatifs permettant d'apporter des précisions sur ces éléments ou sur le passé de la ville.

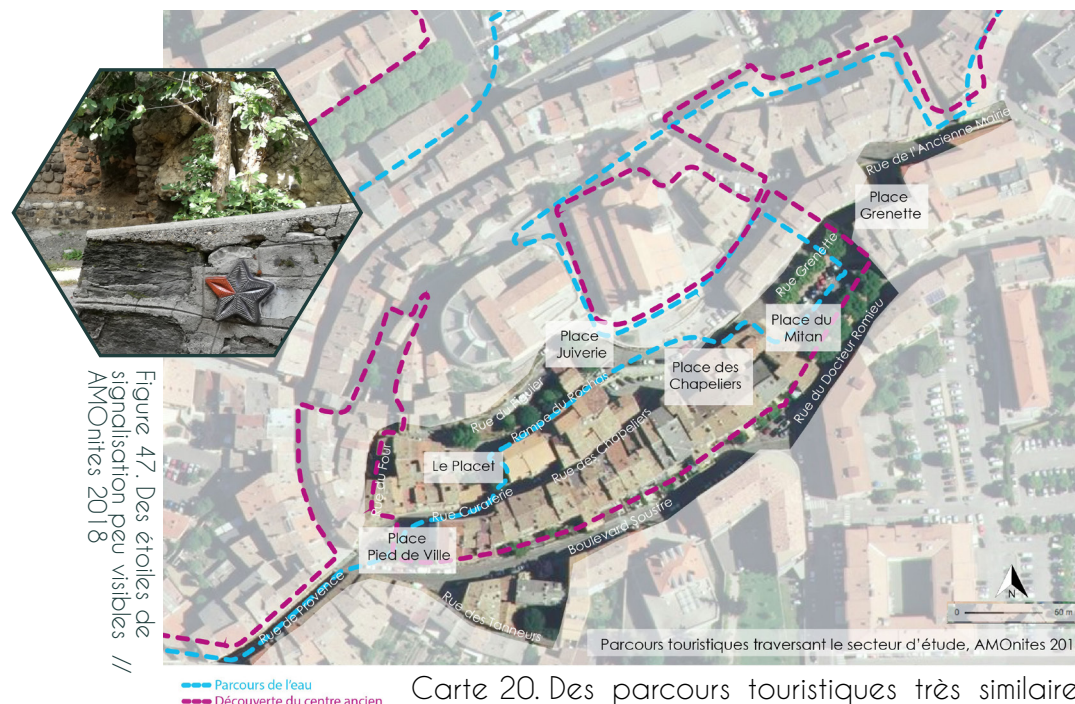


Figure 46. Panonceaux explicatifs des éléments remarquables // AMO-nites 2018

Le centre médiéval de Digne-les-Bains possède ainsi de nombreux atouts patrimoniaux (naturels, architecturaux, urbanistiques, historiques) qui révèlent une identité singulière du centre ancien. Cela contribue fortement à en faire un site attractif pour le tourisme et à créer un sentiment de fierté local pour les Dignois.

Des parcours peu lisibles

Des parcours touristiques pour mieux découvrir la ville et son riche patrimoine ont été élaborés par l'office de tourisme de Digne-les-Bains. Parmi ces itinéraires, un est construit sur le thème de l'eau et permet de découvrir les nombreuses fontaines et anciens lavoirs disséminés dans l'ensemble de la ville. Un autre plus spécifique au centre ancien pointe les divers monuments architecturaux. Ces parcours participent à créer une liaison piétonne entre les différents éléments patrimoniaux. Cependant, ces cheminements sont souvent confus puisqu'ils se croisent à de nombreuses reprises aux endroits clés du centre ancien, et sont finalement relativement similaires dans leur tracé.



Carte 20. Des parcours touristiques très similaires

Par ailleurs, la difficile lisibilité des itinéraires sur le plan n'est malheureusement pas compensée par leurs indications physiques sur le terrain : il existe bel et bien des repères indiquant le chemin à suivre, mais leur taille, leur couleur ou leur emplacement (trop en hauteur ou en ras du sol) ne les font pas suffisamment ressortir dans leur environnement. Ceux-ci se font alors trop discrets : le passant qui n'aurait pas de plan et qui ne chercherait pas à trouver ces "balises" ne les repèrerait sans doute pas au premier coup d'œil.



Digne-les-Bains, une ville au potentiel touristique

Le tourisme est un enjeu incontournable du développement économique local : Provence Alpes Agglomération représente 21% des lits touristiques du département, 2 millions de nuitées et 114,5 millions d'euros de consommation touristique annuels (Portrait de territoire, CCI 2018). Ville d'activité essentiellement tertiaire, Digne doit renforcer son image touristique.

Il existe de nombreux établissements spécialisés dans le tourisme à proximité du Rochas : l'office de tourisme, des hôtels, des boutiques, des restaurants... On constate néanmoins une baisse générale de leur nombre au cours du temps : la fermeture de l'Hôtel Julia dans le secteur médiéval Sud, par exemple, témoigne d'une perte de dynamisme touristique. Il y a donc une réelle nécessité d'amener sur la partie Sud du secteur un nouveau regard et une réflexion pour trouver une manière de valoriser ces atouts et faire revenir la "vague touristique" dans ce secteur.

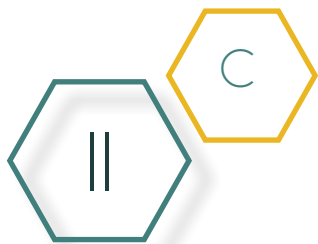
L'activité touristique ne doit pas être négligée : chaque année, l'office de tourisme de Digne accueille plus de 28 000 visiteurs (chiffres 2016 et 2017, Office de tourisme Provence-Alpes - Digne les Bains, Rapport d'activité 2017), ce qui en fait de loin le premier office de tourisme dans le département. Digne a donc un potentiel touristique conséquent, non seulement en matière de thermalisme mais aussi au niveau du tourisme "de nature" (Digne est en plein cœur des montagnes) ou sportif (via ferrata). En 2017, le journal anglais The Times qualifiait Digne de "ville secrète" pour appuyer son potentiel important mais insuffisamment mis en valeur.

Afin de favoriser son attractivité touristique, le centre médiéval doit donc être envisagé comme un axe de déambulation, laissant entrevoir la richesse du patrimoine existant et toutes ses potentialités.

Alors que l'axe Nord a fait l'objet d'une requalification permettant d'embellir les ruelles médiévales, l'axe Sud n'a pas bénéficié de telles interventions et paraît moins attractif, et beaucoup moins adapté à la promenade. Pourtant, sa position entre les nombreuses fonctions administratives, économiques et de divertissement entraînent des flux de déplacement importants.

A retenir :

- Une vieille ville au charme villageois authentique qui témoigne de l'héritage important du passé et plus particulièrement de sa période médiévale.
- Un tissu bâti qui pose néanmoins des contraintes au vu des exigences de confort modernes et qui peine à évoluer pour mieux s'adapter aux modes de vie contemporains.
- Une richesse du patrimoine importante (nombreux éléments remarquables) et diversifiée (éléments de différente nature) qui constitue un potentiel intéressant de mise en valeur pour l'ensemble de la ville.
- Un centre-ville caractérisé par une dichotomie de traitement entre le Nord et le Sud.



Des déplacements contraints par l'organisation viaire

1. Une accessibilité limitée par la topographie du site

L'axe Sud-Nord : un axe au dénivelé important contraignant les déplacements

La structure du centre historique médiéval repose sur le Rochas. Au sommet de celui-ci, se trouve la cathédrale située à 612 m d'altitude, à son pied le boulevard Soustre est situé à 600 m. Ainsi, en l'intervalle de 60 mètres environ, il y a une pente d'environ 15%. Cette topographie du site a pour effet de contraindre tous les types de déplacements, notamment les modes doux.

Ce fort dénivelé induit la présence de nombreux escaliers, ainsi la pente élevée représente un frein pour de nombreux usagers en particulier les Personnes à Mobilité Réduite (PMR). Or il convient de rappeler que la population dignoise vieillit rapidement et le nombre de PMR risque d'augmenter dans les prochaines années. L'axe Sud-Nord étant peu praticable, certaines personnes, notamment celles dont la mobilité est la plus réduite, préfèrent dès lors emprunter des itinéraires de contournement.

Carte 21. Un axe médiéval aux dénivelés variés



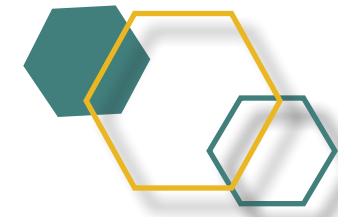
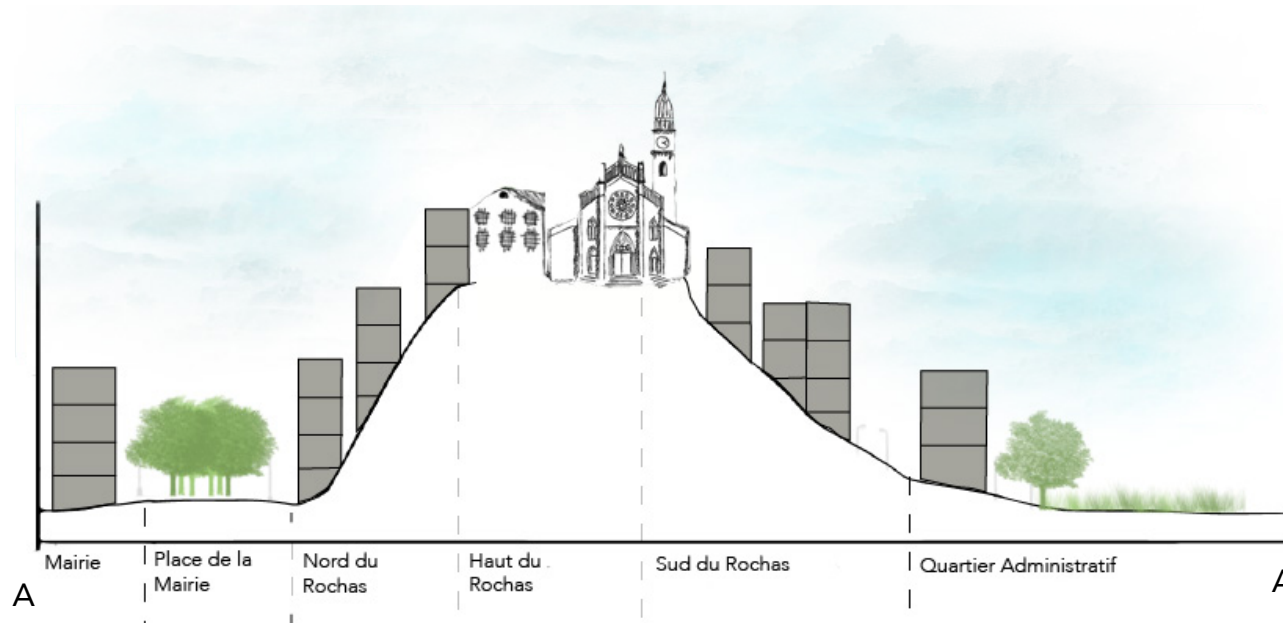
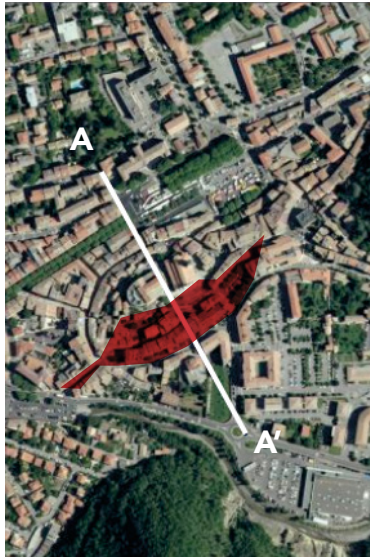


Figure 49. Une topographie contraignante // AMOnites, 2018

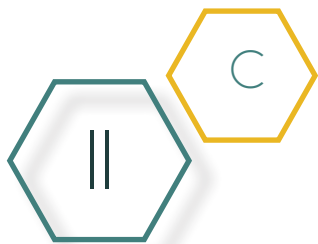
Le Rochas constitue à la fois une barrière physique mais aussi visuelle entre l'axe médiéval Sud et l'axe médiéval Nord situé derrière la cathédrale. Il scinde la vieille ville en deux parties, créant des dynamiques contrastées et tendant à limiter la porosité. Pour pallier cette contrainte naturelle, la trame viaire de la vieille ville a été pensée en articulation avec le relief, et la répartition des fonctions est marquée en fonction de la pente. Ainsi les fonctions commerciales se situent au pied du Rochas, les fonctions résidentielles au centre, et plus en hauteur culminent les fonctions pénitenciaires et religieuses.

L'axe Est-Ouest : un axe contraint par la topographie du site

L'axe Est-Ouest est moins soumis au dénivelé avec une pente moyenne de 5 %. De ce fait, il constitue l'itinéraire le plus accessible. Cependant, la pente n'est pas homogène, le site reste peu praticable pour les personnes à mobilité réduite, en particulier à l'Est, où les pentes sont raides ou les niveaux accessibles quasi-exclusivement par escalier, notamment le sommet du Rochas sur lequel s'érige la cathédrale. Pourtant, il s'agit d'un lieu fréquenté puisque à proximité se situent certaines des fonctions administratives de la ville : le conseil départemental ainsi que la préfecture ou le tribunal de grande instance.



Figure 48. Une accessibilité PMR contrainte // AMOnites, 2018



Des déplacements contraints par l'organisation viaire

2. Un partage modal contraint par la trame viaire

Une trame viaire adaptée aux modes doux

La morphologie urbaine médiévale est à l'échelle humaine, elle a été conçue selon les besoins de déplacements de cette époque. De ce fait, initialement, il s'agit d'un espace où la déambulation est facilitée par des cheminements piétons qui reposent sur une continuité de places et de commerces, reliés par des rues étroites et sinueuses adaptées aux contraintes du site. Or l'arrivée de l'automobile est venue rompre cette harmonie, le tissu existant dense n'a pas pu évoluer. De ce fait, pour être insérée dans cet espace, la voiture a dû empiéter sur l'espace public. Ainsi « l'habitude de circulation automobile des usagers modernes et la composition urbaine du centre ancien s'accommodent mal » (CUCS, 2007).

Une offre de stationnement gratuit élevée dans le périmètre

Le stationnement exerce une fonction centrale pour la vitalité du cœur de ville et la pérennité des commerces. Ainsi il est important qu'à proximité des commerces et des équipements, il y ait des places de stationnement pour inciter les personnes extérieures à fréquenter le quartier. Etant donné que les commerces du centre-ville se situent principalement dans la zone piétonne de la vieille ville, il est possible que cela entraîne un effet de déversement du stationnement des résidents et usagers au sein du périmètre d'étude.

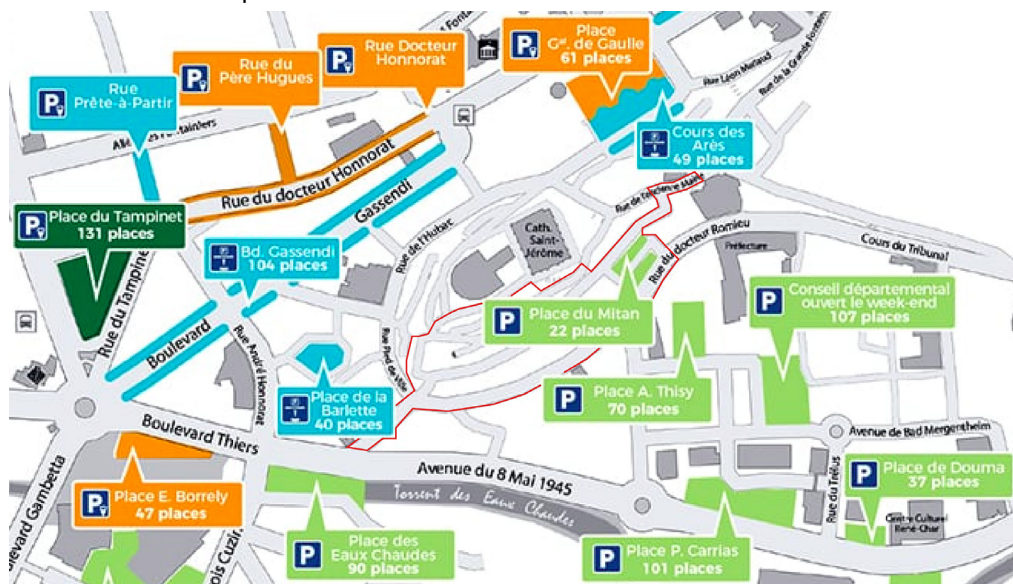
Selon le PDU de 2005, dans le centre historique, on trouve, en moyenne, bien plus de véhicules stationnés que de places autorisées avec un fort taux de «voitures ventouses : 22% des voitures restent en place toute la journée - elles occupent un quart de l'offre autorisée». Afin de limiter le stationnement ventouse des résidents, la durée du stationnement sur la place du Mitan est limitée à 15 minutes, cependant nous avons constaté que le turn over dépassait largement cette durée et pouvait aller jusqu'à plusieurs heures.

Au sein du périmètre, entre le « parking » du Mitan et les places de stationnement disséminées dans les rues, il existe environ 70 places de stationnement gratuites. Cela est relativement élevé, d'autant plus que d'autres parkings gratuits sont situés à proximité du quartier (place André Thisy, place des Eaux Chaudes). Malgré cela, le stationnement reste saturé au sein du quartier : le moindre espace libre est monopolisé par la voiture, et les places de stationnement sont peu mises en valeur et s'intègrent peu avec l'environnement alentour comme en témoignent les photos ci-dessous.



Figure 50. Une omniprésence de la voiture dans l'espace public // // AMOnites, 2018

Une offre en stationnement diversifiée mais inégalement répartie entre le nord et le sud du centre -ville



<https://www.dignelesbains.fr/2017/12/le-nouveau-stationnement-a-digne-les-bains/>

- Parking gratuit
- 1 heure gratuite avec le disque bleu
- Zone de stationnement payant longue durée (jusqu'à 8h)
- Zone de stationnement payant courte durée (jusqu'à 2h)

La gratuité du stationnement est un indice nous permettant de comprendre pourquoi l'axe Sud est largement parcouru par les automobilistes

Des déplacements automobiles fréquents dans une trame viaire étroite

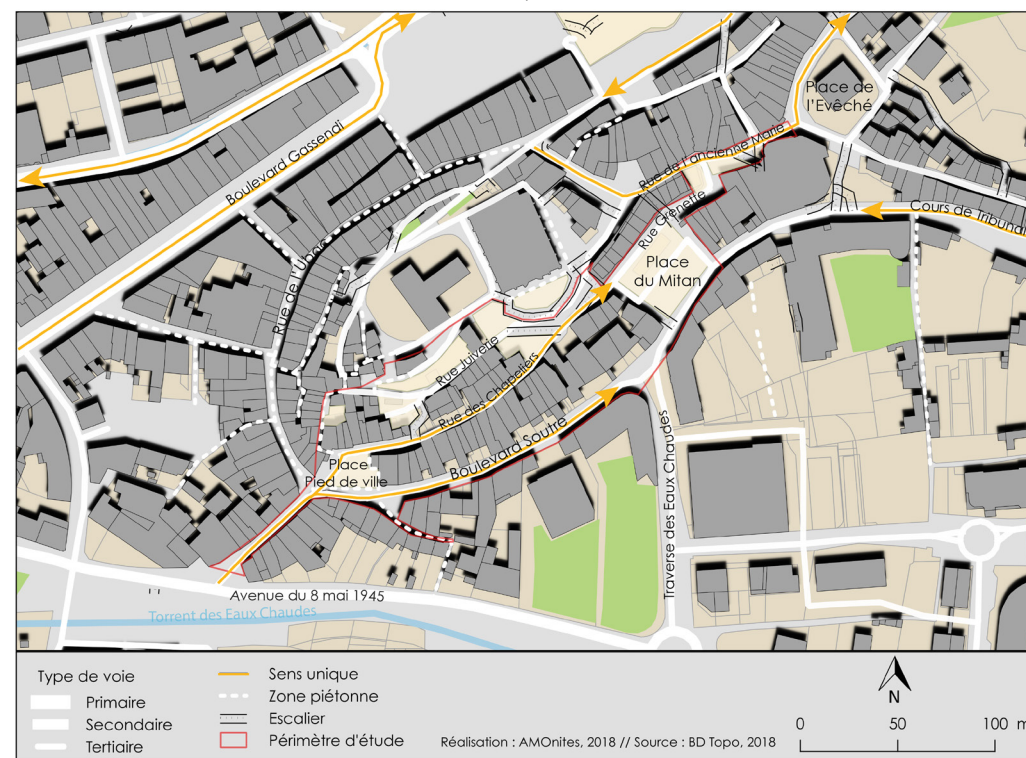
Alors qu'une partie du centre historique médiéval est piétonnisé depuis une trentaine d'années, la rue de l'Hubac notamment où l'on trouve les commerces de proximité, la voiture est autorisée au sein du périmètre d'étude. La présence de la voiture à Digne est élevée. Selon le diagnostic du Plan de Déplacements Urbains (PDU) de 2005, « la voiture est le mode de déplacement prédominant qui regroupe 94% des déplacements. Les transports

collectifs, interurbains, scolaires ou urbains, ne couvrent que 3% des déplacements ».

Pourtant, le centre ancien reste peu accessible pour les voitures : non seulement l'axe nord est piétonnisé, mais on trouve de nombreux sens uniques. Le partage de la chaussée est mal organisé de ce fait l'automobile et les modes doux cohabitent difficilement.

La ville de Digne-les-Bains, en tant que préfecture des Alpes de Haute Provence, accueille en journée de nombreuses personnes résidant en périphérie. En 2005, les déplacements domicile-travail représentaient environ 14 000 déplacements par jour (PDU, 2005). Ainsi, à certaines heures, les pics de circulation sont élevés. Cela transparait dans la circulation et le stationnement au sein du quartier, qui se situe à proximité immédiate de la préfecture et du Conseil départemental notamment. De nombreux travailleurs cherchent ainsi à se garer place du Miton par exemple et traversent l'axe Sud pour s'y rendre.

Carte 22. Une circulation complexe dans le centre ancien



Des cheminements piétons peu lisibles et mal aménagés

Dans l'axe médiéval Sud, il existe deux types d'aménagement de voie :

- Des espaces (plus ou moins) délimités comprenant une voie à sens unique et des trottoirs. Dans la plupart des cas, les trottoirs sont sous dimensionnés et peu praticables car on y trouve des obstacles (bornes incendies, panneaux de signalisation destinés aux automobilistes...) forçant les piétons à se rabattre sur la chaussée destinée à la voiture. Le partage modal tendant à séparer les usages est donc mal organisé et peu sûr.
- Des espaces peu différenciés, comprenant une voie à double sens sans trottoir au vu de la taille restreinte de la chaussée. Dans cet environnement contraint, les véhicules, les piétons, et les cyclistes cohabitent mais parfois difficilement.

Par ailleurs, quel que soit le type de voie, il n'y a pas de modération des vitesses, ni de dos d'âne ou de cassis. « Le tissu urbain courbe et sinueux est censé autoréguler la vitesse des automobilistes » (Étude de centralité, 2016). Or certaines voies telles que le boulevard Soustre et la rue des Chapeliers sont particulièrement empruntées et la vitesse n'est pas toujours spontanément abaissée ce qui rend dangereux la pratique des modes doux.

Enfin, la voirie est en mauvais état dans pratiquement tout le périmètre. Les revêtements des trottoirs et de la chaussée sont dégradés et leur traitement n'est pas uniforme : il y a une multitude d'enrobés résultant de diverses opérations successives.

Ce constat, conjugué à celui sur la dégradation et l'hétérogénéité du mobilier urbain, tend à montrer qu'il s'agit d'un secteur qui a longtemps été délaissé des pouvoirs publics ou du moins qui n'a pas fait l'objet d'un projet d'ensemble. Ainsi il existe une différence d'investissement marqué entre l'axe Nord piétonnisé et l'axe médiéval Sud. L'idéal serait d'uniformiser le traitement de la voirie à l'ensemble de la vieille ville pour donner une continuité au centre médiéval.

Figure 51. Un manque de stationnement vélo sécurisé dans l'axe médiéval Sud // AMOnites, 2018



La réalisation de la carte d'indice de marchabilité vise à mettre en lumière la qualité des mobilités piétonnes et cyclistes. Elle est également destinée à identifier les points sensibles ou difficiles pour ce type de déplacement. La détermination de l'indice de marchabilité et d'accessibilité prend en compte plusieurs critères :

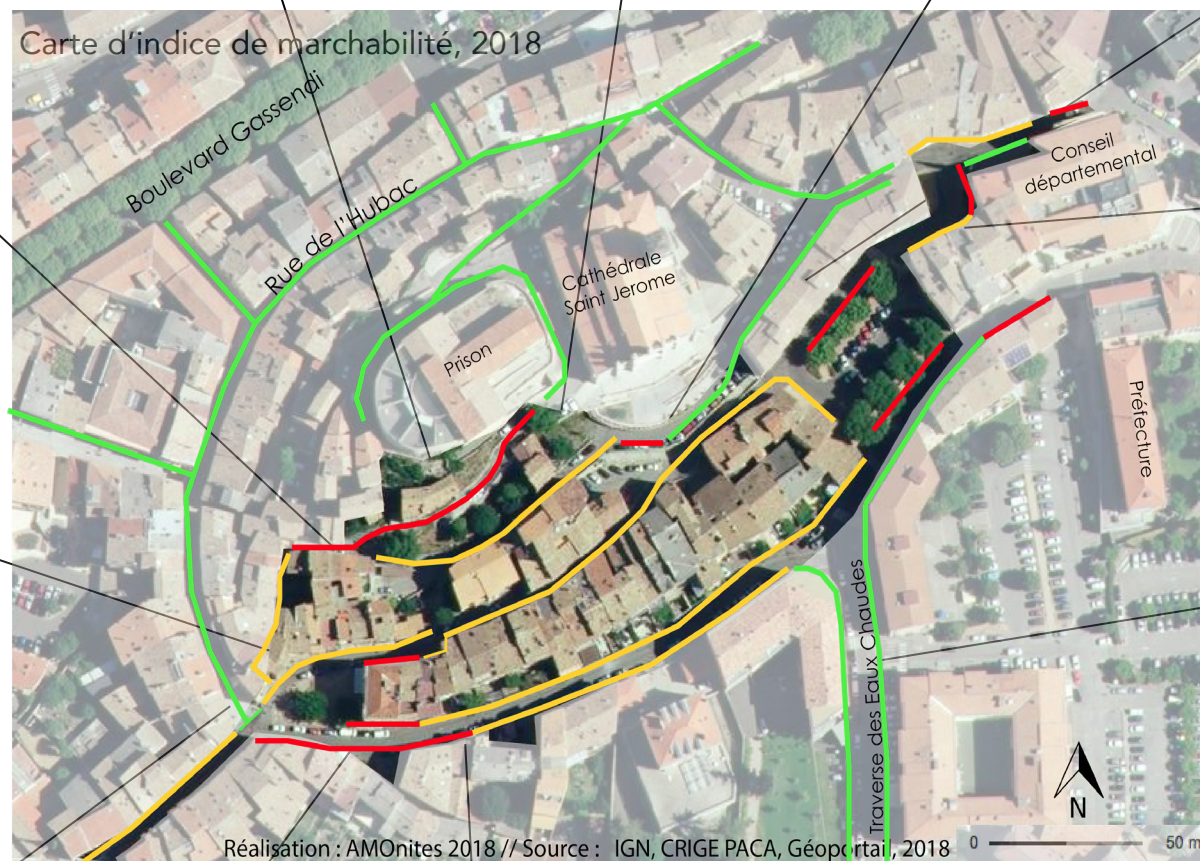
- Les normes PMR
- La largeur des axes (trottoirs-voiries-bandes cyclables)
- L'aspect sécuritaire (comprenant les différents aménagements urbains : accessibilité des trottoirs, visibilité des différents usagers par un aménagement urbain)
- La qualité de la chaussée (présence ou non d'obstacles sur les différents types de revêtement) et les dégradations éventuelles
- La qualité des éclairages publics et du mobilier urbain

L'évaluation de ces critères a donné lieu à une échelle à trois niveaux : bon, moyen, mauvais. Le relevé a été effectué lors d'un arpentage dédié spécifiquement à cela.

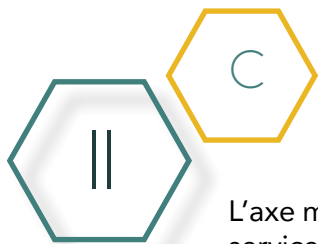
Si, sur le fond, la trame urbaine paraît favoriser les modes doux, dans les faits, les cheminements sont peu lisibles et le partage modal ainsi que la qualité de chaussée ne garantissent pas la sécurité des piétons.

Une faible pratique du vélo en centre-ville

En 2005, l'usage du vélo représentait seulement 2% des déplacements des Dignois (PDU 2005). Si ces dernières années la pratique du vélo s'est répandue, au sein du périmètre elle reste contrainte en raison de la topographie du Rochas. De plus, dans l'axe médiéval sud, il n'existe pas de stationnement pour les vélos, ainsi certains usagers utilisent les barrières. Enfin, il ne s'agit pas d'un stationnement sécurisé et matérialisé, et cela peut contraindre d'autres types de déplacement (poussettes, fauteuils roulants). L'étude de centralité de 2017 a d'ailleurs soulevé la nécessité de créer un cheminement cycliste dans la ville afin d'encourager ce mode de déplacement et diminuer ainsi le recours à la voiture.



D'après ces divers éléments, l'axe médiéval Sud renvoie l'image d'un quartier dans lequel l'organisation des déplacements n'a pas été pensée, un quartier oublié par les pouvoirs publics. Pourtant, il s'agit d'un territoire stratégique qui permet de faire la liaison entre les quartiers Sud et les quartiers Nord. Pour le moment, à défaut d'être un espace de vie où prend l'envie de s'arrêter, il s'agit principalement d'un espace de passage, mais même cette fonction de passage est mise à mal.

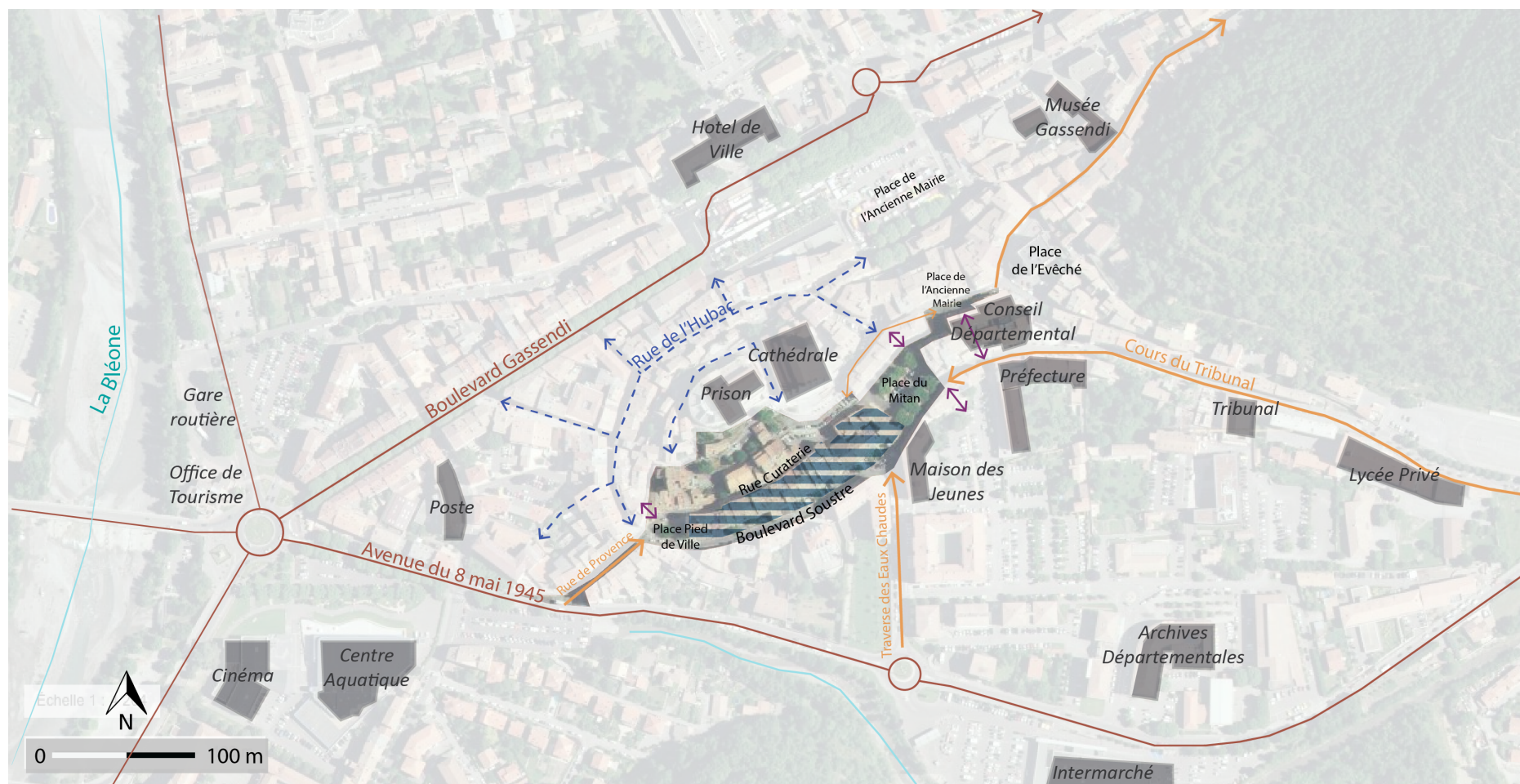


Des déplacements contraints par l'organisation viaire

3. Un manque de porosité interne et de valorisation des connexions externes

L'axe médiéval Sud bénéficie d'une position stratégique à proximité des commerces du centre ville, des fonctions administratives et des services. Il s'agit d'un axe emprunté par une multitude d'utilisateurs en particulier les habitants et les travailleurs. Cependant, le manque de signalisations des entrées dans le quartier tend à limiter son attractivité en particulier pour les touristes.

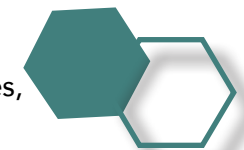
Carte 23. L'axe Médiéval sud : un manque de porosité interne et de liaisons avec son environnement proche



Réalisation : AMOnites, 2018 // Source : IGN, CRIGE PACA, Géoportail, 2018

- | | | |
|--------------------------------|---------------------------------|---------------------------------------|
| Axe routier majeur | Accès au site par voie piétonne | Manque de porosité dans le tissu bâti |
| Accès au site par voie majeure | Passage (androne) | |

L'entrée dans la vieille ville est à la fois mal signalisée et peu mise valeur. En automobile, elle s'effectue par quatre entrées principales, dont trois qui débouchent sur le boulevard Soustre :



- **La rue de Provence** : depuis l'extérieur du noyau médiéval, aucune indication ne précise que cette rue permet d'accéder au centre-ville médiéval et notamment à la rue de l'Hubac où se situe l'ensemble des commerces de proximité. Les seules signalisations présentes sont à destination des automobilistes, et aucun ne signale l'entrée dans le centre historique. L'entrée dans le noyau médiéval par cette rue est peu attractive. Effectivement, la plupart des commerces visibles sont fermés. Pourtant, elle est stratégique d'un point de vue touristique. En effet, la rue de Provence se greffe sur l'avenue du 8 mai 1945 (D20) qui constitue un axe de passage très emprunté par les touristes : il permet d'accéder aux thermes mais aussi à la gare routière et l'office de tourisme. Enfin, de nombreux hôtels se situent le long de cette avenue.



Figure 53. Rue de Provence, une entrée mal signalisée // AMOnites, 2018

- **La traverse des Eaux Chaudes** : cette rue est également connectée à la D20 au niveau du supermarché avec, en arrière plan, un beau point de vue sur les montagnes. Cette entrée dans le quartier est particulièrement empruntée, notamment par les automobilistes, puisqu'à proximité se situent de nombreux parkings gratuits. Afin d'éviter que les consommateurs ne se garent dans le centre historique, plusieurs signalisations récentes indiquent aux piétons la présence de commerces de proximité à quelques pas.



Figure 54. Traverse des Eaux Chaudes, un potentiel de stationnement important // AMOnites, 2018

- **Le cours du Tribunal** : cet axe permet d'accéder à plusieurs des grandes fonctions administratives de Digne-les-Bains, à savoir le conseil départemental, le tribunal de grande instance, la préfecture. L'entrée dans le secteur par cet itinéraire s'effectue par la place du conseil départemental. Celle-ci est bien entretenue et donne envie de pénétrer dans le centre-ville médiéval. Cet axe débouche sur le boulevard Soustre et en particulier la place du Mitan.



Figure 55. Cours du Tribunal, une entrée attractive // AMOnites, 2018

- **La place de l'Ancienne Mairie** : si cette place marque en partie l'entrée dans le quartier, celle-ci incite plutôt à se diriger vers la place du Marché et le secteur Nord du centre médiéval déjà réhabilité, dans lequel se situe l'ensemble des commerces de proximité. De plus, à l'entrée du quartier par cet axe se trouvent quelques commerces dont la porte est close, comme dans la rue de Provence. Cela tend à donner une première impression peu attractive des commerces que l'on peut trouver dans le centre.



Figure 56. Place de l'Ancienne Mairie, une entrée de secteur plutôt favorable à la partie Nord du centre-ville // AMOnites, 2018

En complément de ces axes, depuis le côté Nord, de nombreux itinéraires piétons permettent de rejoindre l'axe médiéval Sud, les plus empruntés sont la rue de l'Hubac et la rue Saint-Jérôme, mais la dichotomie du traitement des deux secteurs dévalorise celui du Sud et peut décourager de s'y rendre.

Des passages sombres et étroits, procurant un sentiment d'insécurité

Au sein du quartier, et en particulier dans l'axe Sud-Nord, il existe au rez de chaussée de plusieurs bâtiments des passages. Le plus ancien est celui qui mène à la rue du Four depuis la place Pied de Ville. Il s'agit d'une androne de l'époque médiévale, elle est très étroite avec un plafond très bas. Aucune signalisation ne précise où elle mène.

Le passage du Mitan, qui débouche sur la place du Marché, est en escalier. Là encore, on ne trouve aucune signalisation. Ce passage n'ouvre ainsi aucune perspective car depuis le bas, on ne voit qu'un escalier.

Enfin, celui qui permet de passer de la place du Mitan au parking de la cité administrative est lui aussi extrêmement confidentiel, car il n'y a là encore aucune signalétique. Seuls les habitués peuvent connaître ce passage.

Ces passages sont d'une grande utilité car ils permettent d'éviter les détours, et entraînent des gains de temps considérables. Cependant, ces passages sont peu mis en valeur et dans l'ensemble très peu empruntés car ils sont :

- Peu visibles depuis la rue : si les usagers n'y prêtent pas attention, ils ne les remarquent pas ;
- Mal signalisés : ils n'indiquent pas où ils mènent ;
- Peu attrayants : ils sont sombres, étroits.

Lors de la marche participative avec le Préfet en automne 2018, les habitants ont confié que ces passages, jugés peu sûrs, ne leur inspiraient pas confiance.



Figure 57. Passage du Mitan // AMOnites, 2018



Figure 58. Andrône de la rue du Four // AMOnites, 2018



A RETENIR :

Que l'on vienne de la zone piétonne du centre ancien récemment réhabilité ou des quartiers voisins, lorsque l'on arrive dans l'axe médiéval, on constate une différence d'ambiance marquée avec les quartiers alentour. L'axe médiéval Sud paraît :

- **Enclavé :**

Le Rochas crée une rupture visuelle et physique avec la vieille ville côté Nord, très connecté avec le boulevard Gassendi, plus attractif. Au Sud, l'îlot bati entre le boulevard Soustre et la rue des Chapeliers crée une sorte de barrière peu poreuse ;

- **Désorganisé :**

Les cheminements mal signalisés et le traitement dégradé et non homogène de la voirie et du mobilier urbain entraînent un manque d'homogénéité dans l'espace ;

L'ensemble de ces constats tend à limiter l'attractivité du quartier qui finalement se réduit à un passage plutôt complexe, inadapté à cette fonction.

Bilan des atouts et faiblesses de l'axe médiéval Sud

	ATOUTS	FAIBLESSES	OPPORTUNITÉS	MENACES	ENJEUX
ACTION PUBLIQUE					
	Volonté de réaffirmer la position centrale du centre-ville par le renforcement des fonctions administratives et commerciales et la requalification de secteurs névralgiques	Inégalité d'intervention publique entre un axe Nord réhabilité et un axe Sud délaissé	Possibilité de repenser l'organisation de l'axe médiéval Sud avec l'opération Action Cœur de Ville	Monofonctionnalité résidentielle de l'axe Sud qui en fait un territoire d'action moins prioritaire	Élaborer un projet d'ensemble pour l'axe médiéval Sud en lien avec le reste du centre-ville
ESPACES PUBLICS					
Places, placettes	Trame de places aux tailles et ambiances variées ;	Espaces délaissés, peu entretenus et peu animés, sans fonctions spécifiques ; Quartier à dominante résidentielle et ne bénéficiant pas d'activités attractives ; Mobilier urbain hétérogène, peu diversifié, insuffisant, n'encourageant pas l'appropriation de ces espaces Absence d'offre pour enfants	Typologie de places variée pouvant permettre de différencier des usages	Quartier globalement peu attractif	Créer une complémentarité des places pour réactiver la vie de quartier ; Homogénéiser l'esthétique et diversifier le type de mobilier urbain pour renforcer la lisibilité des espaces et le confort des usagers
Espaces verts	Cadre paysager remarquable et nombreux points de vue ; Potentiel paysager des espaces en friche	Espaces verts peu nombreux, peu entretenus et dégradés ; Quartier relativement minéral ; Pas de schéma global dans la réflexion paysagère	Label "ville fleurie" ; Terreau associatif ; Ensoleillement ; De nombreux espaces de végétalisation potentiels	Défaut d'entretien des espaces ; Insécurité des usagers (risque d'effondrement de la restanque)	Végétaliser et créer une trame d'espaces verts en continuité avec les espaces publics ; Sécuriser et réinvestir la friche
Voirie	Un espace à taille humaine, propice aux déplacements piétons	Hétérogénéité des revêtements, dégradations multiples de la chaussée ; Faible adaptation aux PMR, trottoirs non aménagés	Enfouissement des réseaux secs et réhabilitation des réseaux fluides, ajout de fibre optique ; Piétonnisation de l'axe Nord	Contraintes climatiques, usure du temps, incivilités ; Manque ou nombre insuffisant de trottoirs sécurisés	Retravailler la voirie pour un traitement homogène du sol pour plus de continuité ; Libérer les façades des nuisances visuelles des câbles
Usages	Pas d'usage "dicté" donc libre appropriation des espaces publics	Manque de dynamisme lié à l'absence de fonction	Possibilité de créer des aménagements sécurisés couplée à un apaisement de la circulation qui encourageraient la naissance de nouveaux usages	Quartier insuffisamment vivant et donc non attractif (pour les résidents et usagers)	Encourager l'appropriation des espaces publics par les habitants ; Repenser les usages pour en faire un espace de proximité

	ATOUTS	FAIBLESSES	OPPORTUNITÉS	MENACES	ENJEUX
Vie de quartier	Calme, tranquillité ; Proximité des espaces animés de la ville ; Possibilité d'appropriation, de valorisation et de végétalisation des espaces privés	Manque de lien social, d'appropriation de l'espace public ; Sentiment d'insécurité lié au trafic de drogue ; Espace peu dynamique, vacance commerciale et résidentielle ; Secteur délaissé par les familles	Sensibilisation des habitants à améliorer leur cadre de vie, à profiter des extérieurs	Privatisation des espaces publics du fait d'une participation habitante non encadrée ; Risque de ne prendre en compte qu'une catégorie d'usagers	Mobiliser les citoyens afin de permettre une appropriation et une utilisation des espaces publics plus fortes ; Créer des événements ponctuels pour animer l'espace public et favoriser le lien social
PATRIMOINE					
Éléments remarquables	Beaucoup de monuments et "pépites patrimoniales" ; Beaux points de vue sur le paysage environnant	Défaut de mise en scène des monuments et éléments patrimoniaux ; Manque de lisibilité dans les parcours touristiques	Tourisme thermal et géologique ; Mise en vente de la banque de France ; Possibilité de mutation fonctionnelle de la prison Saint-Charles à long terme	Risques importants de dégradation ; Perte de repères et de cachet dans le centre ancien	Mettre en lumière l'identité médiévale de l'axe Sud et les éléments remarquables du secteur en leur donnant plus de lisibilité pour développer l'attractivité touristique
Tissu bâti	Morphologie médiévale authentique ; Façades et portes remarquables	Défaut d'entretien et dégradation des façades	Aides publiques à l'investissement	Paupérisation de la population	Aider à l'entretien du bâti
MOBILITÉ					
Accessibilité	Situation stratégique au coeur du centre-ville Mixité fonctionnelle et piétonnisation de l'axe Nord favorisant les modes doux	Topographie du site contraignant tous types de déplacements	Possibilité de mise aux normes PMR dans l'axe Est-Ouest du quartier (boulevard Soustre, rue Curaterie...)	Quasi-impossibilité de mise aux normes PMR dans certains endroits ; Vieillesse de la population	Faciliter les déplacements pour tous, y compris les PMR
Circulation / stationnement	Trame viaire adaptée à l'échelle humaine favorisant les modes doux ; Offre de stationnement relativement élevée et essentiellement gratuite	Trame viaire non adaptée à la voiture ; Partage modal difficile ; Sécurité des piétons compromise ; Sens de la circulation parfois incohérents ; Report du stationnement (parfois gênant) au sein du quartier	Parkings de grande capacité hors du noyau médiéval	Risque de dévitalisation des activités de proximité en cas de suppression du stationnement	Repenser l'insertion automobile dans le quartier tant au niveau de la circulation que du stationnement ; Hiérarchiser les modes de déplacement en favorisant les modes doux
Liaison / fractures / ruptures	Secteur de transition qui permet une liaison entre les quartiers Nord/Sud ; Axe de passage fréquenté	Entrées dans la vieille ville mal signalisées ; Manque d'harmonie du fait du traitement hétérogène des espaces	Un axe de passage entre des pôles d'activité divers	Repli automobile au sein du quartier	Retravailler les entrées dans la vieille ville pour valoriser l'image du quartier ; Inciter les usagers à marcher ; Restreindre la circulation automobile



BILAN DU DIAGNOSTIC

La ville de Digne-les-Bains est en perte de vitesse, et ce malgré sa position centrale au coeur du département des Alpes-de-Haute-Provence. En effet, ses caractéristiques, géographiques notamment, contraignent son expansion et l'amènent à souffrir d'un enclavement important.

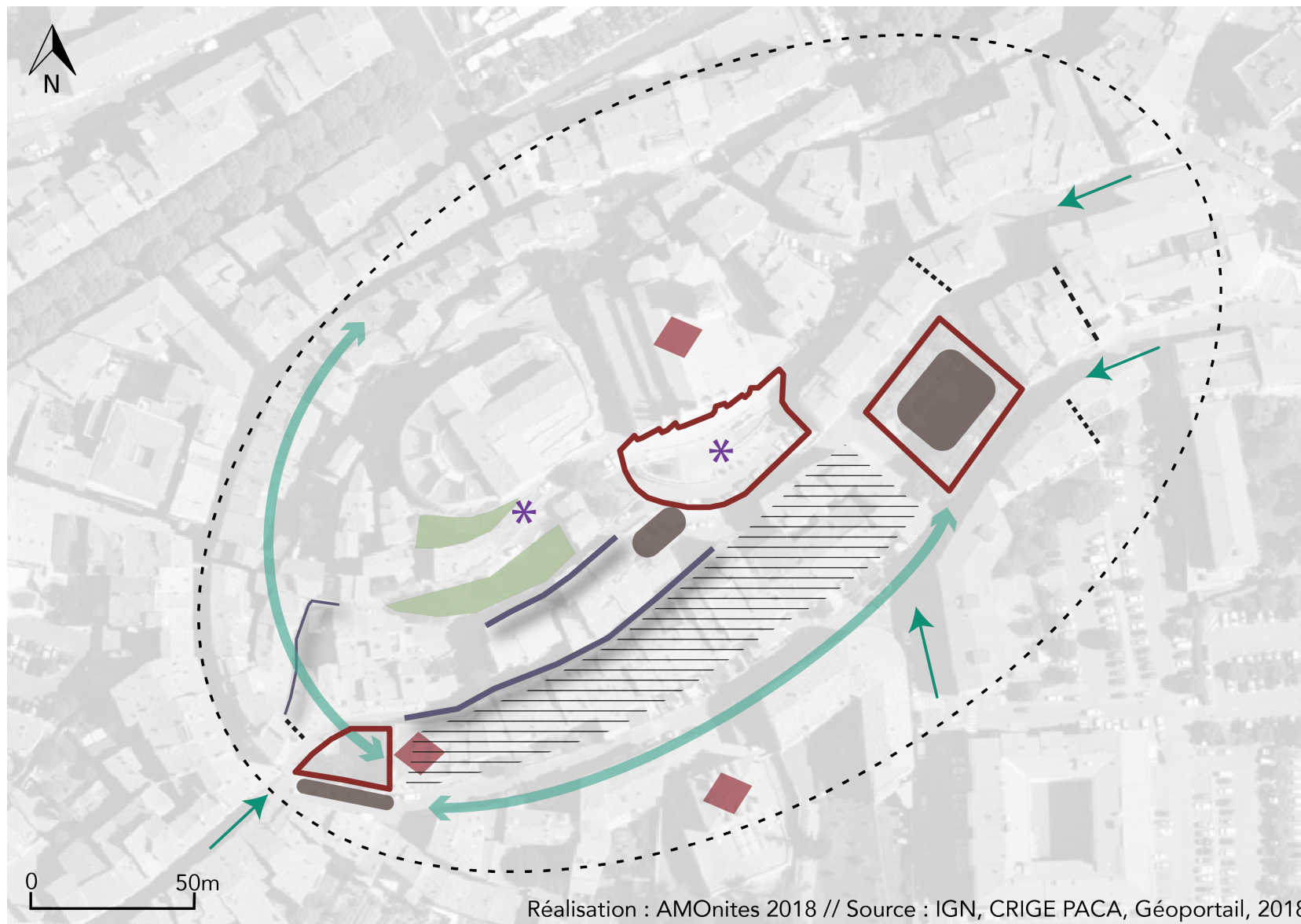
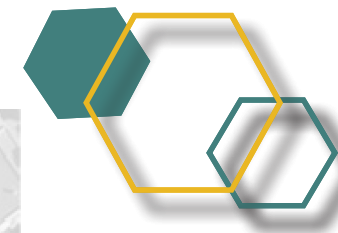
Par ailleurs, elle est caractérisée par une population vieillissante et, qui plus est en décroissance, et par une forte paupérisation. Son centre-ville peine particulièrement à rester attractif face aux avantages qu'offre la périphérie, tant en matière résidentielle que commerciale. Ainsi, le noyau médiéval a de plus en plus de mal à répondre aux exigences de ses habitants et usagers face à l'évolution des modes de vie.

Effectivement, au fil des ans, le coeur de ville a progressivement perdu de sa vitalité en cumulant les handicaps et dysfonctionnements. Le coeur de ville présente aujourd'hui deux visages : si la partie Nord du Rochas, commerçante, a fait l'objet d'un traitement par les pouvoirs publics, son pendant Sud, résidentiel, n'a pas encore fait l'objet d'une revalorisation et peine à offrir une image positive : les commerces et les logements vacants, les façades dégradées, les espaces publics déqualifiés, le manque d'entretien des espaces de nature, mettent en évidence une forte nécessité de nouvelles interventions sur le territoire, afin d'inverser la tendance actuelle.

Pourtant, le centre-ville, et plus particulièrement l'axe médiéval Sud, possède des atouts importants sur lesquels il est possible de s'appuyer. En effet, les espaces publics, bien qu'aujourd'hui discontinus, sont caractérisés par une variété typo-morphologique et une exposition avantageuses. Par ailleurs, le paysage du coeur de ville dignois est caractérisé par des points de vue, des espaces de nature et un tissu médiéval qui constituent un potentiel indéniable et témoignent d'une authenticité certaine. Ainsi, lorsque l'on creuse un peu plus, on découvre que le centre ancien recèle un patrimoine riche et singulier qu'il suffirait de révéler au grand jour afin de mieux affirmer une identité locale. Nous avons recensé les atouts et contraintes sur la carte ci-contre.

Ce sont ces éléments qui nous ont permis d'établir les différents leviers qui pourraient contribuer à transformer l'axe médiéval Sud d'un simple axe de passage à un véritable lieu de vie.

Carte 24. L'axe médiéval Sud, entre contraintes et potentialités



- | | | | | | | | |
|--|------------------------------------|--|---|--|----------------------------|--|-------------------------------|
| | Manque de connections des espaces | | Passages étroits et sombres | | Places structurantes | | Points de vue sur le grand |
| | Entrées de secteur mal signalisées | | Manque de porosité du tissu bâti | | Bâtiments remarquables | | Espace végétalisé à potentiel |
| | Ruelles médiévales dégradées | | Empiètement de la voiture sur l'espace public | | Positionnement stratégique | | |

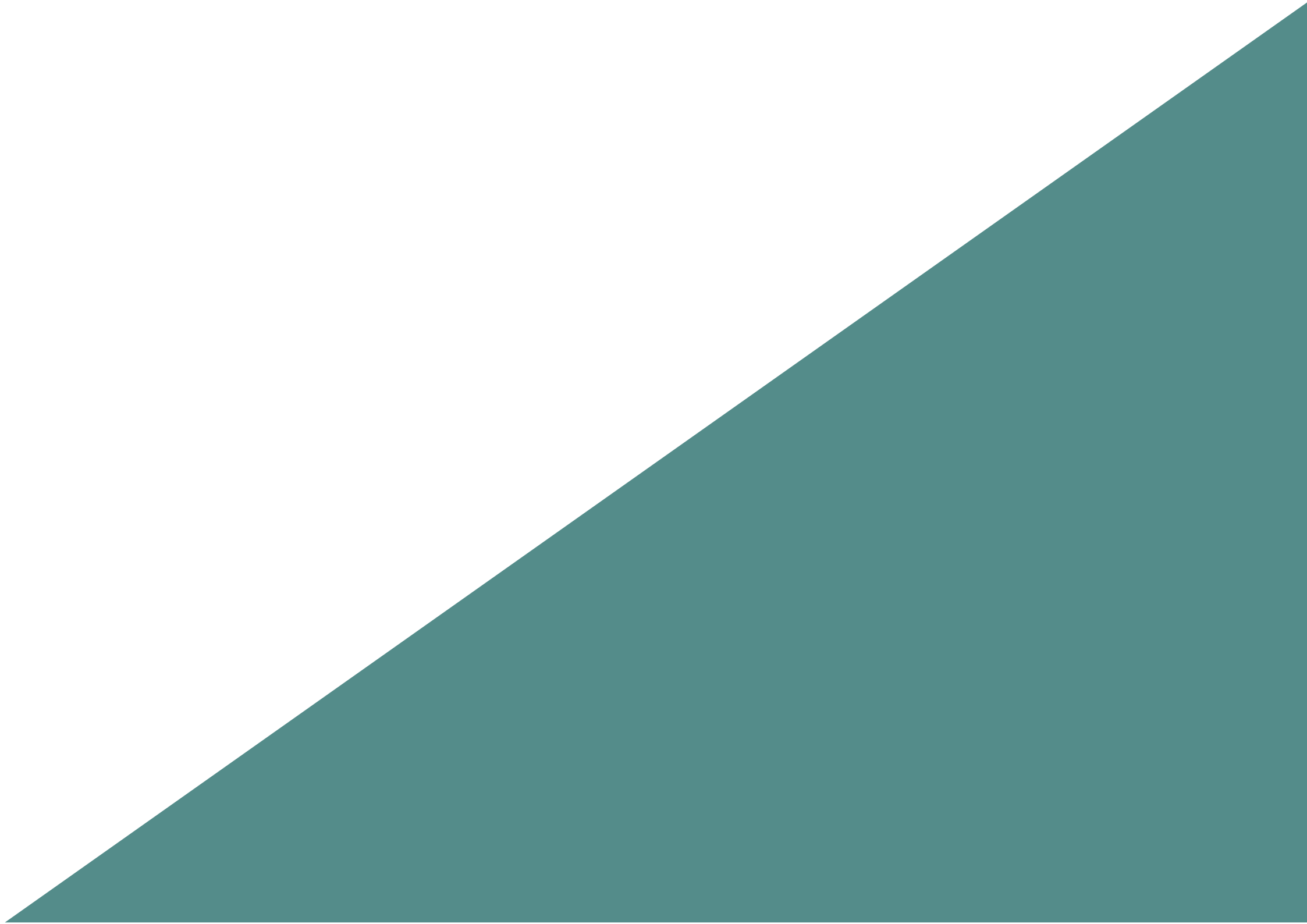


L'axe médiéval Sud : d'un axe de passage à un lieu de vie

Enjeu 1 : Réaffirmer l'identité du noyau historique p. 76

Enjeu 2 : Intégrer l'axe Sud à son environnement p. 78

Enjeu 3 : Améliorer le cadre de vie et le lien social p. 80





L'axe médiéval Sud : d'un axe de passage à un lieu de vie

Suite aux conclusions du diagnostic, une deuxième partie du travail consiste à identifier des enjeux et des orientations opérationnelles qui serviront par la suite à déterminer un projet sur-mesure pour le territoire.

Afin de mener à bien cette réflexion, il est nécessaire de remettre en contexte notre périmètre d'étude qui se situe dans le centre-ville de Digne-les-Bains.

Le centre-ville de Digne subit une concurrence toujours plus accrue de sa périphérie. De ce fait, il est victime d'une dévitalisation progressive, à la fois résidentielle, et commerciale, alors qu'il s'agit à l'origine du cœur de vie de la cité. Dès lors, le centre historique ne constitue plus un repère évident pour la population, et voit sa position de centralité reculer. Ainsi, l'enjeu majeur se situe dans la réaffirmation de cette centralité, non seulement à l'échelle de la commune mais aussi et surtout en tant que siège de l'agglomération Provence-Alpes-Agglomération et de préfecture des Alpes-de-Haute-Provence. C'est notamment l'ambition de l'Action Cœur de ville.

C'est dans cette perspective que s'inscrit notre réflexion, qui doit tenir compte des fonctions élémentaires d'un centre-ville.

En effet, traditionnellement, un centre-ville est incarné par l'imbrication de trois types de centralités, qui en font un point de convergence fondamental de dynamiques urbaines :

Une centralité commerciale

Cette fonction primordiale est consubstantielle à la vie urbaine et à son bon fonctionnement et c'est d'ailleurs à partir d'elle que se fait la ville (les échanges commerciaux étant des conditions intrinsèques à l'établissement humain). Dans le centre-ville de Digne, le commerce est déjà concentré dans un secteur spécifique : le Nord du Rochas et ses rues commerçantes et le boulevard Gassendi, axe principal de passage. Le Sud du Rochas, quant à lui, mis à part la rue de Provence qui abrite quelques échoppes au rez-de-chaussée n'est pas véritablement concerné par ces dynamiques.

En effet, même si la rue commerçante de l'Hubac débouche directement dans notre périmètre d'étude, on remarque que celle-ci est caractérisée par une perte progressive d'attractivité face à la concurrence commerciale importante de la périphérie. Ainsi, il semble que la fonction commerciale du centre-ville de Digne-les-Bains est de plus en plus difficile à maintenir et face aux difficultés que connaissent les commerces déjà existants, il paraît superflu de vouloir créer une nouvelle dynamique commerciale dans la partie Sud du Rochas.

En tout état de cause, et au regard de la contrainte importante du tissu bâti de l'axe Sud (petites surfaces, distribution intérieure complexe), le potentiel commercial reste assez limité dans notre secteur d'étude. Par conséquent, l'implantation de commerces de proximité au sein-même de notre périmètre d'étude ne nous semble pas constituer un pari gagnant puisque leur pérennité ici paraît de fait fortement compromise.

Une centralité administrative et de services

Les centres-villes concentrent généralement les grandes instances de pouvoir à la fois institutionnelles et symboliques (mairie, préfecture, tribunal...) mais aussi religieuses. Cela est d'autant plus vrai à Digne-les-Bains qui est le siège de la préfecture, du conseil départemental des Alpes-de-Haute-Provence, et de l'intercommunalité Provence-Alpes-Agglomération. Cependant, la plupart de ces lieux de pouvoir se trouvent aujourd'hui en marge directe du noyau médiéval. De même, les équipements publics (école, poste...), bien qu'à proximité immédiate de notre secteur d'étude, sont exclus de notre périmètre. Effectivement, et ce pour les mêmes raisons que précédemment, la morphologie du tissu bâti médiéval est trop contraignante pour y implanter des activités et services de telle ampleur en son cœur. Cependant, nous n'excluons pas de notre réflexion l'importance des petits services de proximité et d'animation (AMAP, espaces de coworking, fablabs, cabinets médicaux...) qui constituent une alternative potentiellement viable sur le long terme.



Ainsi, même si les fonctions commerciales, administratives et de services semblent destinées à rester cantonnées hors de l'axe Sud du Rochas, ces dernières se situent néanmoins à proximité immédiate de notre secteur d'étude qui alors en bénéficie directement. Effectivement, ce dernier permet de faire le lien entre toutes ces dynamiques, et constitue de ce fait un espace tampon traversé par des flux de passage importants. C'est pourquoi il nous semble fondamental de mener une réflexion approfondie sur la question des flux et déplacements des usagers. Il nous semble en effet qu'aujourd'hui l'enjeu principal se situe dans la volonté de faire de cet axe de passage un véritable lieu de vie, dans lequel les gens puissent s'arrêter pour profiter de l'ambiance médiévale et des points de vue majestueux.

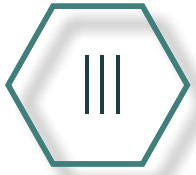
Dans notre démarche, il ne s'agit pas de remettre en question ou d'aller à l'encontre de la tendance résidentielle qui prend aujourd'hui largement le dessus dans le secteur. Au contraire, il nous semble que l'enjeu est d'affirmer la fonctionnalité résidentielle de ce quartier tout en renforçant l'articulation avec ces dynamiques fonctionnelles voisines. Pour cela, nous souhaitons donc nous appuyer sur le dernier type de centralité que les centres-villes continuent d'incarner :

Une centralité identitaire et affective

De par la concentration de toutes les fonctions énoncées précédemment, le centre-ville constitue souvent le lieu vitrine de la ville. Le centre-ville est le foyer urbain de la cité, là où la ville est née. Il reflète l'histoire et la mémoire dynamique de la commune. De ce fait, il est porteur d'une identité locale partagée collectivement par un grand nombre d'habitants et usagers. Effectivement, la représentation mentale d'une ville a une valeur affective fondamentale qui renvoie au sentiment de communauté: "être digno(e)". Cette identité locale est fortement liée à la notion de patrimoine, à la fois architectural, urbain, paysager, ayant un potentiel touristique important. Celui-ci s'incarne principalement dans les espaces publics. Avec sa trame viaire médiévale, ses lavoirs, fontaines, sa cathédrale, l'axe Sud du Rochas dispose d'un nombre conséquent d'éléments à mettre en valeur pour développer son attractivité.

PROBLÉMATIQUE :

En quoi l'affirmation de l'identité du Sud du Rochas via une réflexion approfondie sur ses espaces publics et son patrimoine pourrait-elle permettre de faire de cet axe de passage un véritable lieu de vie ?



L'axe médiéval Sud : d'un axe de passage à un lieu de vie

TROIS ENJEUX POUR RÉPONDRE À LA PROBLÉMATIQUE

Au regard du diagnostic, il nous semble que la valorisation de l'axe Sud du Rochas passe par une réponse apportée à trois enjeux majeurs :

- La réaffirmation de l'identité du noyau historique
- L'intégration de l'axe Sud à son environnement
- L'amélioration du cadre de vie et du lien social

UNE PRIORISATION DES ENJEUX À PARTIR DE TROIS LIEUX CLÉS

Le Sud du Rochas est constitué de trois lieux qui structurent le secteur : les places Pied de Ville et du Mitan, mais aussi et surtout la cathédrale Saint-Jérôme qui culmine à son sommet. De par sa situation, elle constitue un repère pour les Dignois. C'est pourquoi il nous semble primordial de l'intégrer à notre périmètre de réflexion, puisqu'il s'agit de révéler l'identité du Rochas.

Cathédrale Saint-Jérôme

Outre l'intérêt architectural que représente la cathédrale, sa situation en hauteur est un réel atout en matière paysagère : monter jusqu'à elle permet d'atteindre un lieu baigné de soleil, mais également de dégager un point de vue sur les montagnes environnantes et sur les toits provençaux de la ville (avec les séchoirs à fruits qui les jonchent). Ainsi, monter jusqu'en haut du Rochas permet de comprendre pourquoi Digne est réputée pour être une ville "entre Alpes et Provence". Cet espace permet de créer une identité spécifique à cette ville. Orienter les cheminements à destination de la cathédrale semble donc être un élément important pour mettre en valeur cette identité d'autant plus que, lorsqu'on arrive à ses pieds, la cathédrale disparaît de notre champ visuel. En effet, l'aménagement récent des escaliers a rompu la mise en scène initiale de la porte d'entrée.

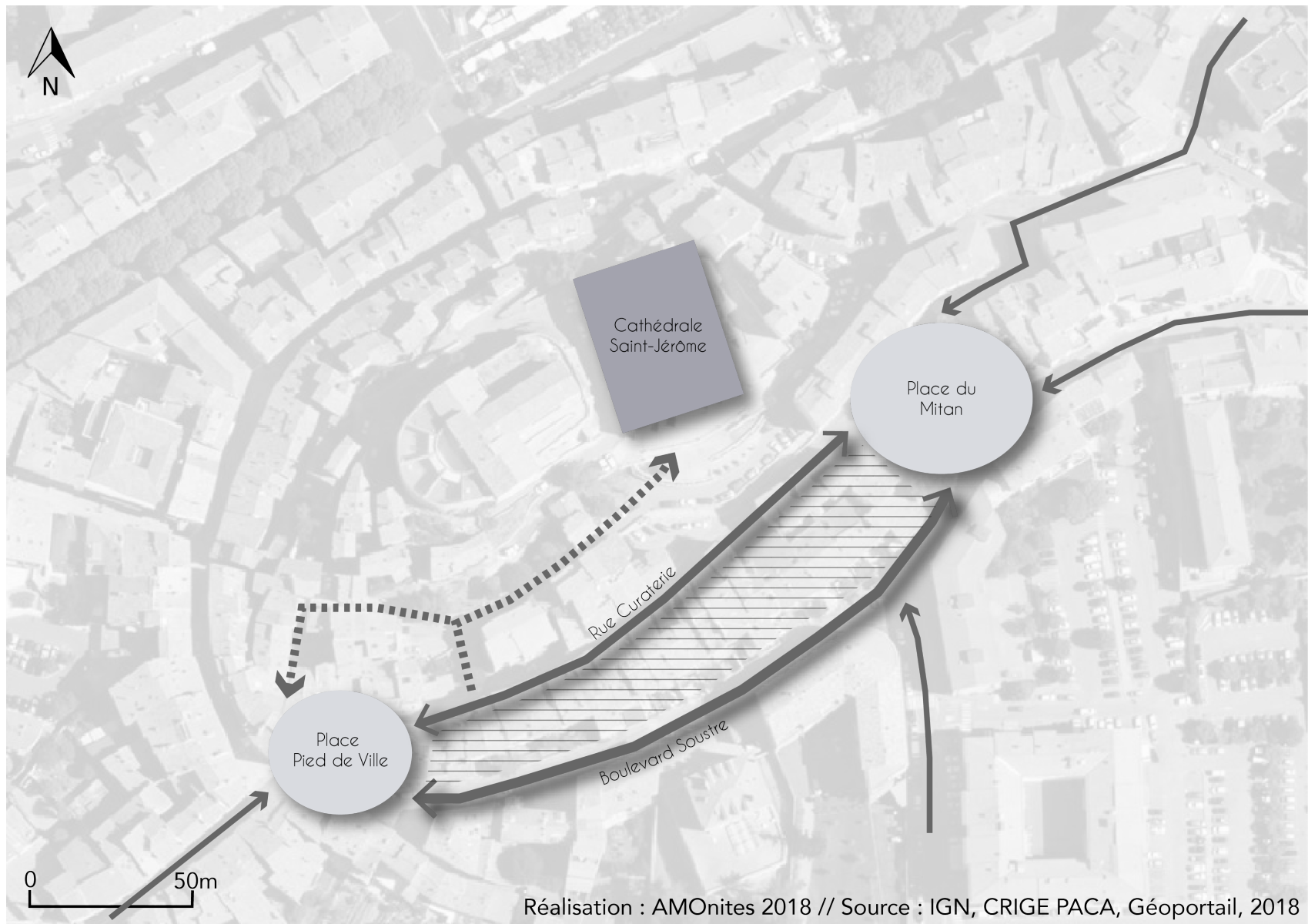
Place Pied de Ville

La place Pied de ville se situe dans la continuité d'une des principales entrées du secteur (rue de Provence), elle permet d'accéder à la rue commerçante (rue de l'Hubac). Cette place est bordée par un ensemble de façades colorées mettant en valeur le tissu bâti et notamment un bâtiment remarquable de style art déco. Cependant, l'aménagement de la place ne valorise pas son potentiel (mobilier urbain et fontaine dégradés). Par ailleurs, un sentiment d'insécurité (trafic et délinquance) a été souligné par les habitants et usagers du quartier.

Place du Mitan

Si en théorie, le Mitan porte la qualification de place, en pratique, et dans les représentations des usagers et habitants, il constitue un lieu exclusif de stationnement (22 places de parking). Cependant, sa superficie constitue un atout important dans le centre ville en ouvrant l'espace au sein d'un tissu environnant très dense. Par ailleurs, il constitue historiquement un espace central, structurant de la vieille ville : Mitan signifie Milieu en provençal. On y retrouve également deux éléments historiques majeurs : la fontaine et le lavoir. Ainsi, la question d'une possible mutation fonctionnelle de cet espace se pose

Carte 25. Une priorisation des enjeux à partir de trois lieux clés



Lieux d'intervention prioritaires :

-  Place structurante de l'axe médiéval Sud
-  Élément identitaire
-  Axes structurants

Lieux d'intervention induits :

-  Îlot bâti trop dense à aérer
-  Accès principal au secteur (voiture)
-  Accès principal au secteur (piéton)



Enjeu 1 : Réaffirmer l'identité du noyau historique

Orientation : Mettre en valeur le patrimoine architectural, urbain et paysager de l'axe médiéval Sud

Le Sud du Rochas est à fonction essentiellement résidentielle, mais il n'est pas exclusivement parcouru par les habitants du quartier. Sa position stratégique en fait un lieu parcouru par de nombreux Dignois.

Le Rochas dispose d'un statut particulier dans Digne : c'est le lieu à partir duquel toute la ville s'est construite, et ce depuis le Moyen-Âge. Il est le témoin d'une histoire de plusieurs siècles et qui fait ce que Digne est devenue aujourd'hui. La cathédrale Saint-Jérôme, qui culmine à son sommet depuis le XV^e siècle, est un point de repère pour les Dignois. Ce monument historique est un des emblèmes de la ville. Mais la cathédrale n'est pas le seul héritage historique du Rochas. Le Sud est lui-même parcouru d'éléments patrimoniaux remarquables qui méritent d'être connus des Dignois, mais aussi des personnes extérieures. La ville accueillant de nombreux touristes et thermalistes, il serait intéressant de montrer cette partie de la ville sous son meilleur jour, à la fois pour ces visiteurs, mais également pour ses habitants qui vivent le Rochas au quotidien.

Dès lors, une mise en scène de ces éléments remarquables par des aménagements plus majestueux semble indispensable pour valoriser le Sud du Rochas. Elle permettrait de mener au point magistral que constitue la cathédrale, élément architectural majeur, qui offre également un point de vue sur les toits médiévaux et sur les montagnes alentour impressionnant.

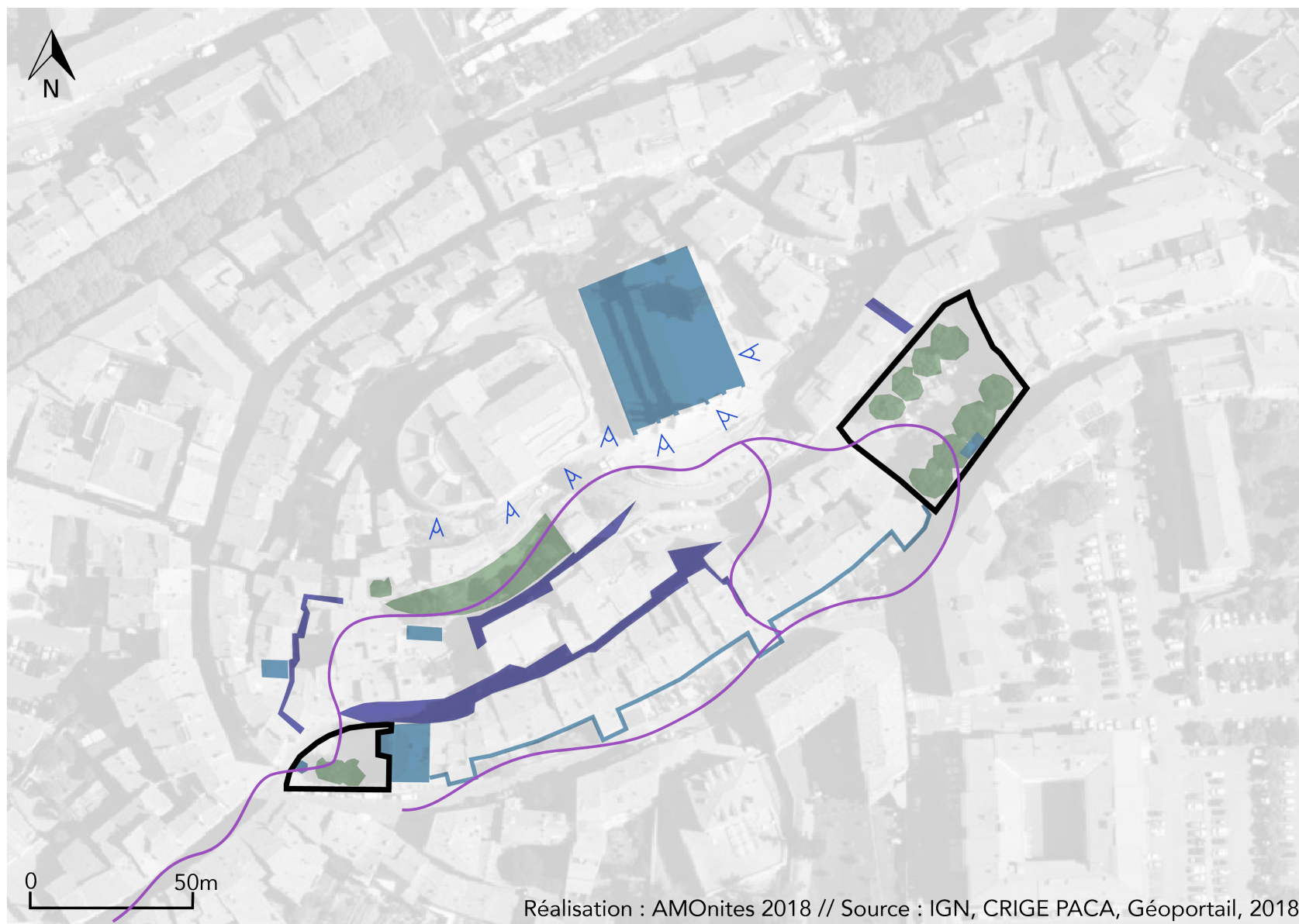
Point de vue des habitants

D'après les entretiens de terrain amorcés auprès des habitants et usagers, la mise en valeur du patrimoine devra être faite en tenant compte des besoins des habitants, qui ne vont pas forcément dans ce sens. Par exemple, la place du Mitan abrite des éléments patrimoniaux remarquables (la fontaine et le lavoir), mais cachés par les véhicules qui sont garés devant. En l'espèce, les habitants n'appréhendent pas du tout cette place comme telle, mais comme un parking, qu'ils souhaitent pour beaucoup conserver.

Pistes d'action

- Mettre en scène des éléments patrimoniaux
- Mieux signaler les entrées de la ville médiévale et repenser les parcours touristiques pour mieux accompagner les visiteurs dans leur déambulation
- Aménager les points de vue et la trame végétale pour mettre en valeur le cadre paysager environnant
- Réfléchir à des événements ponctuels et à des animations qui permettraient de révéler l'histoire du centre-ville

Carte 26. Schéma d'orientation : Mettre en valeur le patrimoine urbain, architectural et paysager de l'axe médiéval Sud



- Eléments patrimoniaux remarquables à mettre en valeur
- Trace des remparts à mettre en scène
- Ambiance médiévale à renforcer
- Éléments végétaux à conserver et à réhabiliter

- Places médiévales et stratégiques à requalifier
- Points de vue à valoriser
- Parcours touristiques à repenser et mieux signaler



Enjeu 2 : Intégrer l'axe Sud à son environnement

Orientation : Améliorer les liaisons internes de l'axe médiéval Sud et mieux le connecter à son environnement

Le phénomène d'enclavement du Sud du Rochas est un frein grandissant à l'attractivité du territoire, et plus encore à l'insertion de ce dernier avec son environnement. Afin de pallier cette situation, nous avons identifié des "liaisons", à la fois internes et externes au secteur d'étude, qu'il serait intéressant de renforcer afin d'inverser la tendance actuelle.

Lors de nos différents arpentages de terrain et des divers entretiens avec les acteurs locaux (habitants et usagers), nous avons identifié un manque de cohérence, notamment en ce qui concerne le traitement des différents espaces au sein du périmètre, tant en termes de revêtement des sols, de traitement des façades, de valorisation de la végétation, de partage modal piéton/véhicule que de mobilier urbain. De ce fait, le cheminement est desservi par ce manque d'unité, et les rues peu qualitatives du Sud du Rochas sont généralement évitées par les non-résidents (qui se repèrent mal et se sentent peu à l'aise dans cet espace). Pire, passants comme habitants ne profitent pas de ces espaces pour se détendre, y jouer...

Les liaisons permettront d'améliorer le dialogue du Sud du Rochas avec le centre-ville, ce lieu retrouvera ainsi sa place originelle dans le centre, elles rendront plus agréable la traversée des habitants et usagers et susciteront l'arrêt.

Point de vue des habitants

Une marche exploratoire réalisée avec les habitants et usagers du centre-ancien en octobre dernier organisée par le conseil citoyen a permis de mettre en lumière certains dysfonctionnements du secteur et ce en particulier rue du Four. En effet, ce qui a surtout été diagnostiqué concerne le manque d'éclairage rue du Four qui renforce un sentiment d'insécurité déjà présent. Par ailleurs, sa morphologie caractéristique de l'époque médiévale en fait un endroit très étroit à traverser. Des actions de végétalisation pourraient égayer cette ruelle.

Pistes d'action

- Améliorer la lisibilité des lieux et des parcours en repensant la hiérarchisation des espaces et mieux indiquer les porosités, pour faciliter la déambulation et aérer le tissu urbain
- Améliorer l'accessibilité du secteur ou proposer des itinéraires de contournement pour les usagers les plus sensibles
- Redéfinir le partage modal, apaiser et sécuriser la circulation et rationaliser le stationnement aux besoins réels des usagers
- Apporter plus d'homogénéité dans le traitement des espaces publics (sols, façades, mobilier urbain) pour révéler la trame urbaine

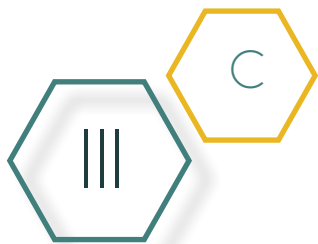
Carte 27. Schéma d'orientation : Améliorer les liaisons internes de l'axe médiéval Sud et mieux le connecter à son environnement



-  Connecter le territoire à son environnement
-  Mettre en relation les espaces de proximité
-  Valoriser ou créer des porosités

-  Améliorer les liaisons internes
-  Créer une continuité végétale
-  Mettre en valeur les entrées de secteur

-  Renforcer le rôle des places



Enjeu 3 : Améliorer le cadre de vie et le lien social

Orientation : Réanimer la vie de quartier et initier de nouveaux usages

Le Sud du Rochas est un espace de passage peu animé. Pourtant, il dispose d'une position stratégique au cœur du centre ville à proximité des commerces, services et équipements. Un des enjeux principaux est donc de faire de ce quartier un véritable lieu de vie, où l'on se pose et s'arrête et non pas un simple axe que l'on traverse. Pour ce faire, il semble important d'encourager et de suggérer de nouveaux usages. Le secteur du Sud du Rochas dispose en effet d'un nombre important d'espaces publics, actuellement peu propices aux échanges citoyens.

En plus de sécuriser l'espace et de le rendre agréable il serait important de favoriser l'appropriation de l'espace par les usagers et les habitants. Dans un objectif de démocratie locale et de participation citoyenne, celle-ci pourrait se traduire en soutenant les formes présentes et visibles d'investissement citoyen, tant en terme de tissu associatif que d'initiatives privées.

En effet, la sollicitation, la mobilisation des usagers et des habitants est une préoccupation légitime, d'autant plus que nous portons un objectif plus large de cohésion sociale dans le secteur. De ce fait, il est nécessaire de mettre en place des espaces, ambiances urbaines favorisant l'échange et le partage entre les différents usagers et habitants

Point de vue des habitants

Dans cette partie du centre ancien, les habitants se sentent oubliés par rapport à d'autres quartiers davantage mis en valeur. Ils partagent le sentiment d'insécurité. D'autres appuient le manque de dynamisme du quartier, et ce particulièrement en soirée: "Le soir il y a seulement deux bars ouverts en centre ville, les jeunes préfèrent se rendre au carré (galerie commerciale située en périphérie)" (Source : entretiens AMOnites, 2018).

Pistes d'action

- Revaloriser les espaces publics afin qu'ils deviennent des espaces de proximité pour les habitants et usagers, retrouvent leur vitalité et dynamisme
- Inviter les usagers à s'approprier l'espace, faire naître et pérenniser des initiatives habitantes en leur donnant les moyens d'agir
- Mobiliser et sensibiliser les habitants et usagers à l'amélioration de leur cadre de vie via des démarches participatives et inclusives afin de développer le lien social et les relations de voisinage.
- Faciliter le partage de l'espace entre les différents usagers grâce à une nouvelle réflexion sur l'aménagement (partage de la voirie entre les différents modes de déplacement, espaces inter-générationnels...)
- Travailler la polyvalence des espaces publics en fonction de la temporalité pour mieux intégrer les usages (marchés éphémères, stationnement limité...)

Carte 28. Schéma d'orientations : Réanimer la vie de quartier et initier de nouveaux usages



- Renforcer le sentiment de sécurité
- Repenser la polyvalence des espaces publics
- Mettre des espaces de nature à disposition

- Favoriser l'engagement habitant
- Renforcer la cohésion sociale
- Améliorer le partage modal et diminuer le stationnement



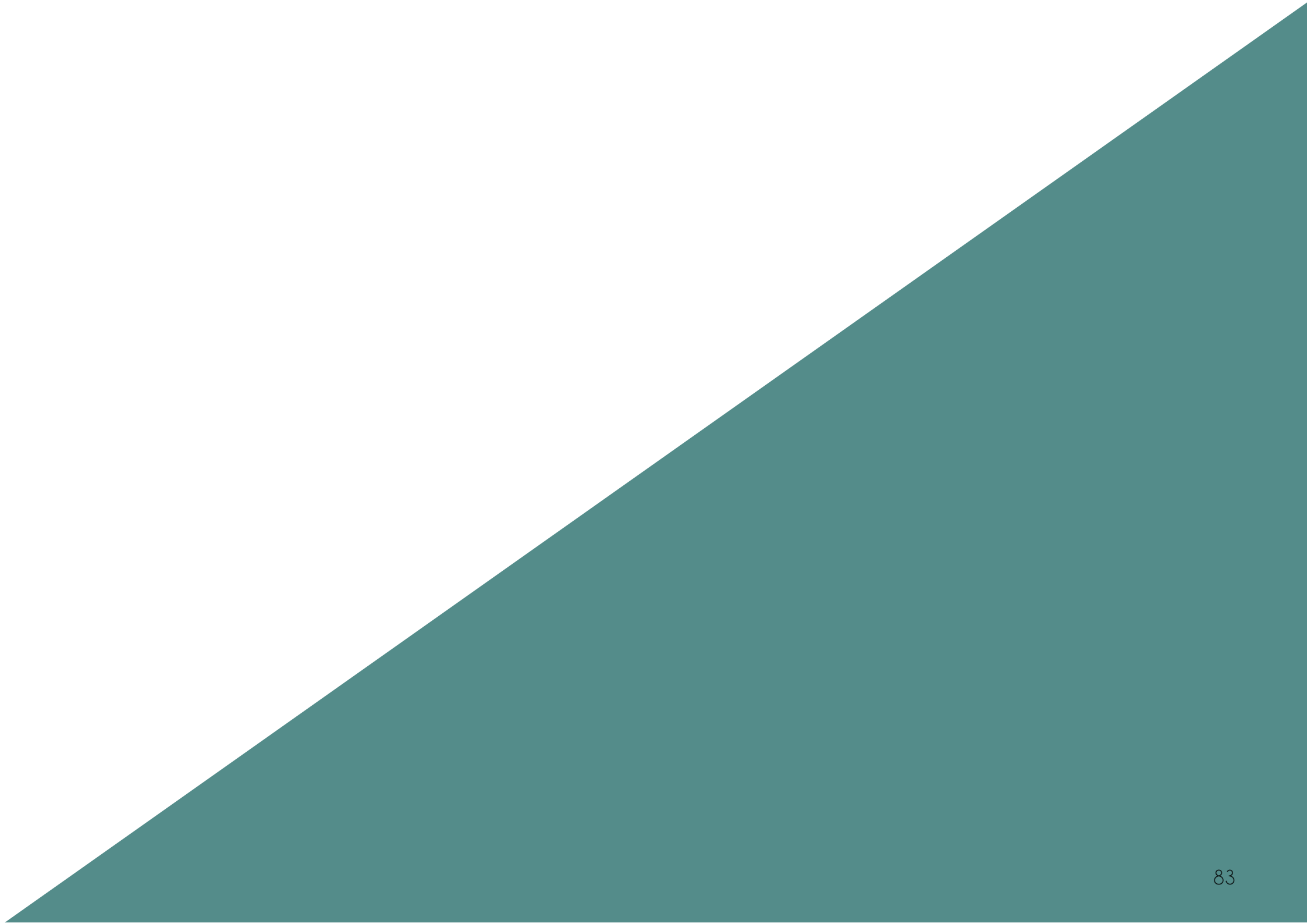
CONCLUSION DU DIAGNOSTIC

Le diagnostic nous a permis de comprendre le territoire et d'appréhender son vécu afin d'identifier les points forts et les points faibles qui le caractérisent et les secteurs stratégiques de l'axe médiéval Sud. A partir de ces constats, nous avons pu hiérarchiser les enjeux prioritaires, à savoir l'affirmation de l'identité médiévale du Sud du Rochas, la nécessité de connecter cet axe à son environnement proche, et l'amélioration de la vie de quartier.

L'articulation de ces trois enjeux nous permettra dans un troisième temps de définir un projet transversal, cohérent et harmonieux qui s'insèrera dans une logique d'ensemble. En effet, il s'agira ici de réaffirmer la centralité du cœur de Digne-les-Bains par la proposition d'un projet qui, malgré son application à une portion limitée du centre-ville, aura un impact sur l'ensemble de la ville. En effet, ce dernier, longtemps délaissé par les pouvoirs publics, dispose d'un potentiel de rayonnement important. Le développement de l'attractivité du secteur se propagera dans son environnement, rendant le centre-ville plus concurrentiel par rapport à la périphérie.

Les enjeux d'affirmation identitaire, de connexion et d'amélioration du cadre de vie s'inscrivent dans un projet opérationnel qui se déclinera en plusieurs phases, permettant un lissage des opérations dans le temps, et ce en fonction des priorités d'intervention.

Dans cette phase opérationnelle, nous poursuivrons nos rencontres avec ceux qui pensent, font et vivent le territoire (élus, techniciens, habitants et usagers) pour construire un projet collectif qui s'adapte au mieux à la population locale et ses besoins.



IV. PROJET

LE PATRIMOINE AU CŒUR DE LA REVALORISATION DU CENTRE ANCIEN

- A. LE SECTEUR PIED DE VILLE : UNE INTERFACE STRATÉGIQUE
- B. LE SECTEUR DU MITAN : UN ESPACE APAISÉ
- C. LE SECTEUR CATHÉDRALE : UNE IDENTITÉ RETROUVÉE
- D. UNE MEILLEURE ARTICULATION DES DÉPLACEMENTS POUR FAVORISER LES MODES DOUX
- E. UNE HARMONISATION DU TRAITEMENT DES ESPACES PUBLICS AU SERVICE DE L'UNITÉ DU
CENTRE ANCIEN

L'axe médiéval Sud de Digne-les-Bains dispose d'un potentiel certain. Sa trame viaire et ses nombreux éléments patrimoniaux disséminés racontent l'histoire de la ville. Ses places offrent diverses possibilités d'aménagement, permettant différents types d'usage, qui pourraient satisfaire à la fois, habitants et visiteurs.

La Cathédrale Saint-Jérôme domine l'ensemble du centre ville dignois, l'axe médiéval Sud constitue l'un des parcours privilégié pour mener au sommet du rochas, où la Cathédrale siège. En France métropolitaine, on ne recense que 95 cathédrales catholiques, parmi elles très peu sont situées au point culminant de la ville. La Cathédrale Saint-Jérôme fait donc exception.

Ce monument devrait être un élément de fierté pour les Dignois, et un lieu de passage incontournable pour les touristes. Pourtant, les aménagements tant de son parvis que de l'ensemble du secteur ne mettent pas la Cathédrale en valeur. Les cheminements qui mènent à elle sont peu lisibles, et ne créent pas de réelle mise en scène de l'édifice.

Ainsi, redonner une identité au centre médiéval de Digne, c'est avant tout donner une cohérence d'ensemble à ce territoire. L'axe médiéval Sud, longtemps oublié au profit de son pendant Nord, doit bénéficier à son tour d'interventions destinées à valoriser son potentiel existant.

Le projet de requalification des espaces publics, en lien avec un travail sur les circulations, pourrait permettre d'y remédier. La redynamisation de l'axe médiéval sud permettrait en outre de favoriser le lien social dans le centre ancien, ce que sa configuration actuelle n'encourage pas.

L'intérêt de l'action consiste à redonner envie aux habitants de venir profiter de leur patrimoine, et aux visiteurs extérieurs de le découvrir.

Un projet articulé autour de trois lieux clés

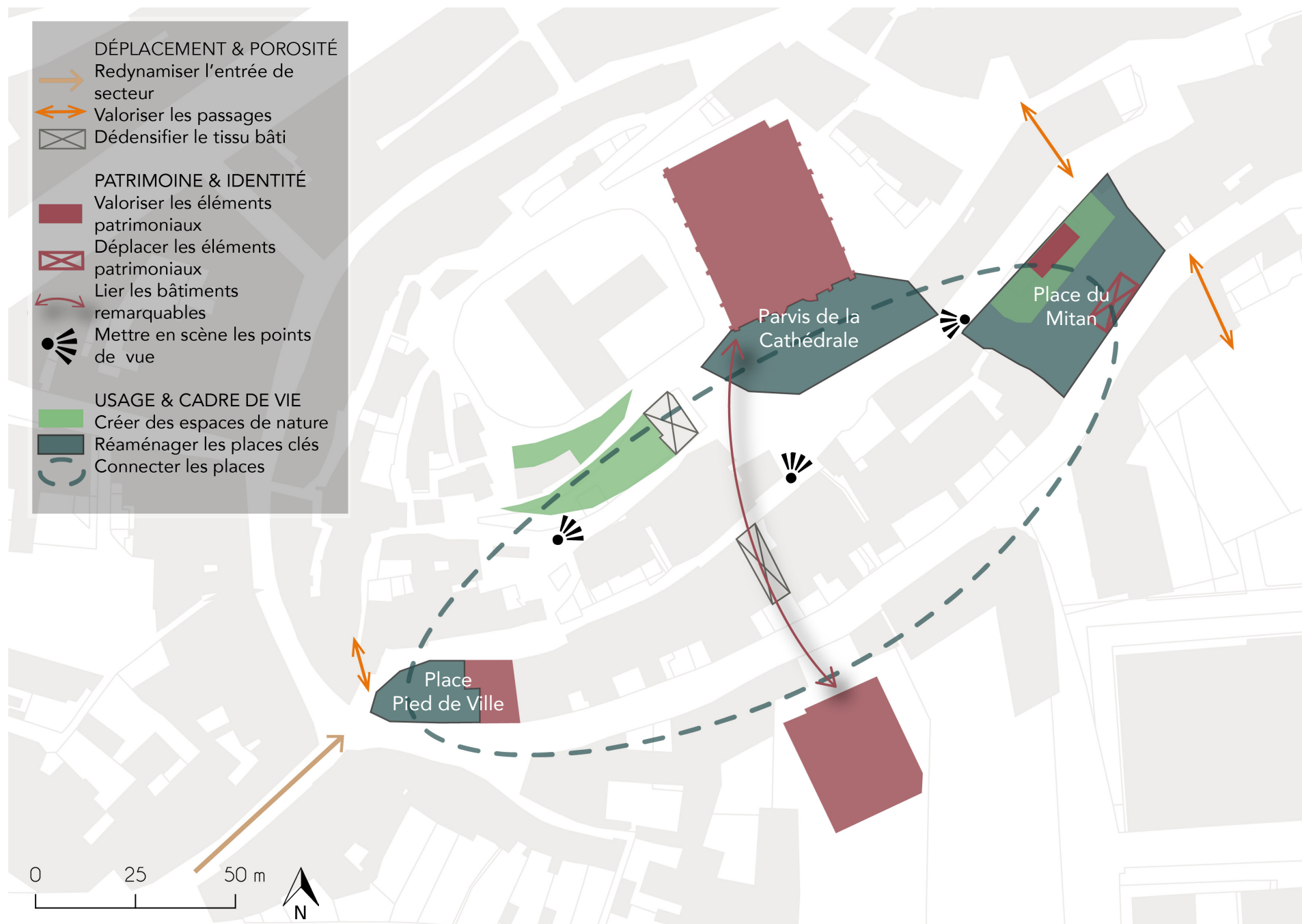
La requalification de cet axe Sud s'organisera autour de la mise en valeur de trois secteurs clés, qui constituent un triptyque. Celui-ci se décline en trois places qui ont une importance ancestrale : le parvis de la Cathédrale, mais aussi la place Pied de Ville, à la fois entrée de secteur et interface avec la rue commerçante de l'Hubac, et la place du Mitan, qui fait office de parking. L'identification de ces lieux-clés nous permet de mieux hiérarchiser l'intervention et les enjeux de chaque espace. Il permet également de donner un sens au projet d'ensemble par l'articulation de sous-espaces de proximité qui font alors le lien entre les pôles du triptyque.

Différentes temporalités pour la cohérence d'un projet d'ensemble

Le projet s'articule autour d'une vision prospective qui s'étale sur le long terme (20-30 ans). Cependant, dans la volonté de mettre en œuvre une action concrète, un projet à court terme est aussi proposé pour redynamiser dès à présent le secteur : il s'agit d'un projet d'implantation de trocathèque sur la place Pied de Ville. Notre choix s'est porté sur ce projet car la trocathèque est un objet relativement facile à mettre en place et qu'il permettra de favoriser le lien social dans un temps assez court. La place Pied de Ville est stratégique car elle se situe à proximité directe des rues commerçantes fréquentées et est donc susceptible de toucher plus de monde que la place du Mitan, moins visible, ou le parvis de la cathédrale, plus difficile d'accès.

Le projet d'ensemble se décline à travers un parcours le long de l'axe médiéval Sud afin d'explicitier les liaisons que nous souhaitons créer et de conserver le fil rouge de notre réflexion. Nous commencerons par l'entrée principale du secteur, la place Pied de Ville, puis nous nous rendrons sur la place du Mitan avant de finir sur la cathédrale Saint Jérôme.

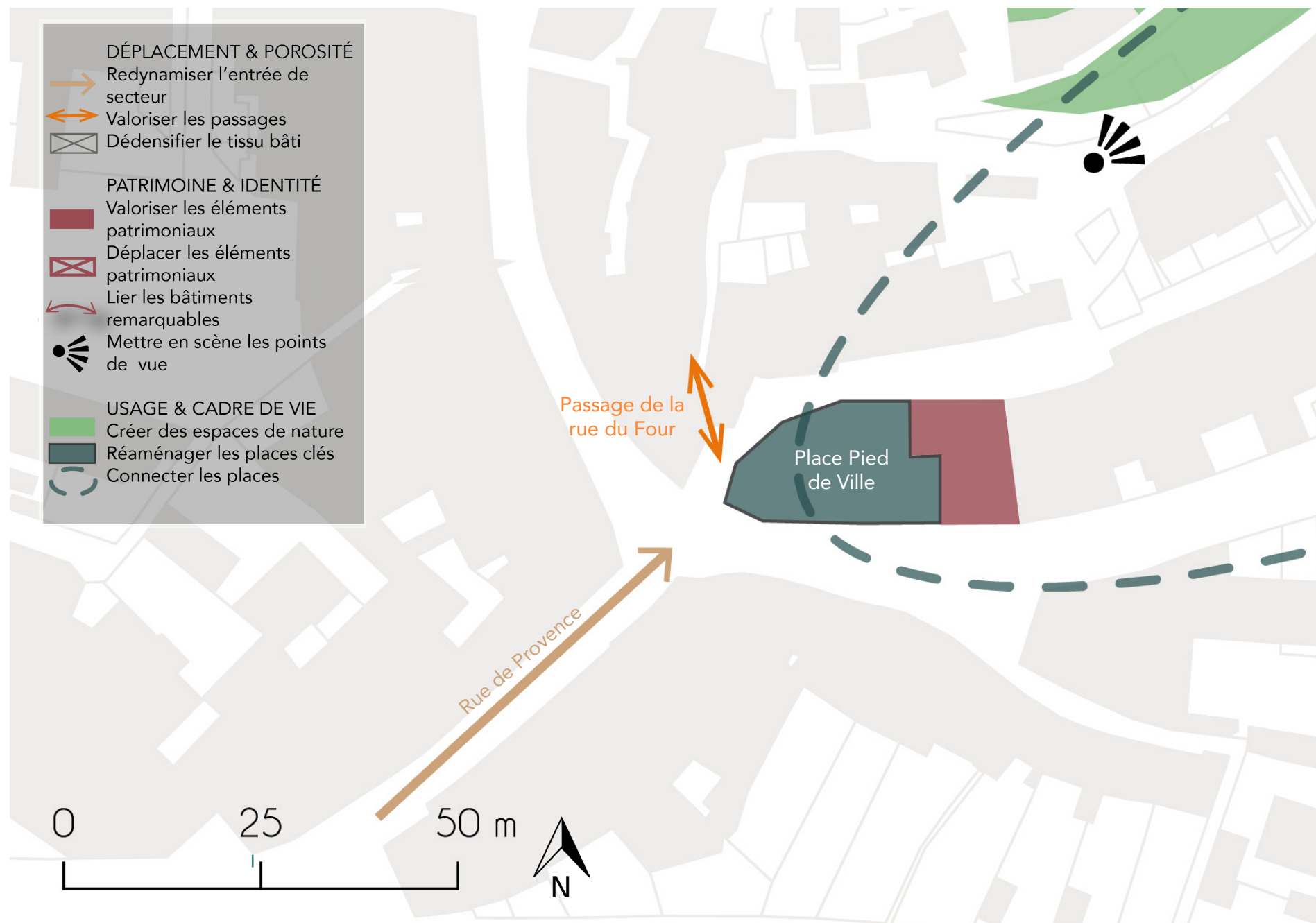
Carte 29. Des principes d'aménagement tournés autour de trois lieux clés



A. LE SECTEUR PIED DE VILLE : UNE INTERFACE STRATÉGIQUE

Le secteur de la place Pied de Ville est stratégique car il constitue un point d'entrée dans la vieille ville. Il convient donc de mettre en valeur cette place pittoresque ainsi que la rue qui y mène, la rue de Provence, mais aussi le passage de la rue du Four, qui est un héritage médiéval au potentiel touristique important.

Carte 30. Le projet du secteur Pied de Ville, la valorisation d'une interface stratégique



Place Pied de Ville : une centralité de quartier à réaffirmer

La place Pied de Ville se situe en continuité de la rue de Provence, entrée principale du secteur. Elle constitue un nœud stratégique, entre la rue commerçante de l'Hubac et la zone résidentielle et touristique de la vieille ville. L'objectif est donc ici de réaffirmer sa centralité dans le centre ancien.

Il s'agit en effet d'une place qui a beaucoup de caractère, du fait de ses façades médiévales colorées et de son ensoleillement quasi-permanent. À cela s'ajoute des éléments patrimoniaux qui contribuent à lui donner un caractère :

L'hôtel Julia, de style art déco, attire le regard dès l'entrée de la Rue de Provence. De fait, mieux le mettre en valeur inciterait davantage à se rendre dans le secteur. L'idéal serait qu'il retrouve une activité de service : une terrasse de bar-restaurant animerait davantage la place.

La fontaine constitue la pièce maîtresse de la place, il s'agit de la plus ancienne de Digne (1446). La requalification du schéma de rayonnement des pavés permettrait de mieux l'affirmer comme élément patrimonial central.

Par ailleurs, le stationnement qui borde la place nuit à la mise en scène de ce patrimoine. Ainsi, la suppression des voitures autour de celle-ci permettrait d'ouvrir le champ visuel sur ces éléments mais aussi sur ses abords, et accorderait plus d'espace aux usages piétonniers.

La limitation de la circulation dans le secteur aux seuls riverains permettrait de réduire les nuisances dues aux passages des véhicules, de sécuriser la déambulation piétonne et de favoriser le recours aux modes doux dans le centre ancien.

La place Pied de ville constitue un important lieu de sociabilité. Cependant, un seul banc est mis à disposition des usagers. De ce fait,

en ayant une réflexion poussée sur la qualité et le confort du mobilier urbain, il convient d'en proposer davantage. Pour préserver l'ambiance médiévale de la place, le mobilier choisi devra de préférence conserver un aspect traditionnel, contribuant à accentuer l'effet "carte postale" de cette dernière ; il faudra cependant veiller à ce qu'il reste fonctionnel.

Par ailleurs, nous avons choisi la place Pied de Ville pour accueillir notre projet à court terme : la trocathèque. En effet, il s'agit actuellement de l'espace le plus stratégique, de par sa localisation en entrée de secteur et sa proximité avec d'importants lieux de passage. Il s'agit également de l'espace le plus qualitatif dans l'état actuel, qui nécessite le moins d'interventions lourdes. Ce projet de trocathèque pourra, dès à présent, renforcer la centralité de la place au sein du secteur, en favorisant les rencontres et les échanges entre usagers.



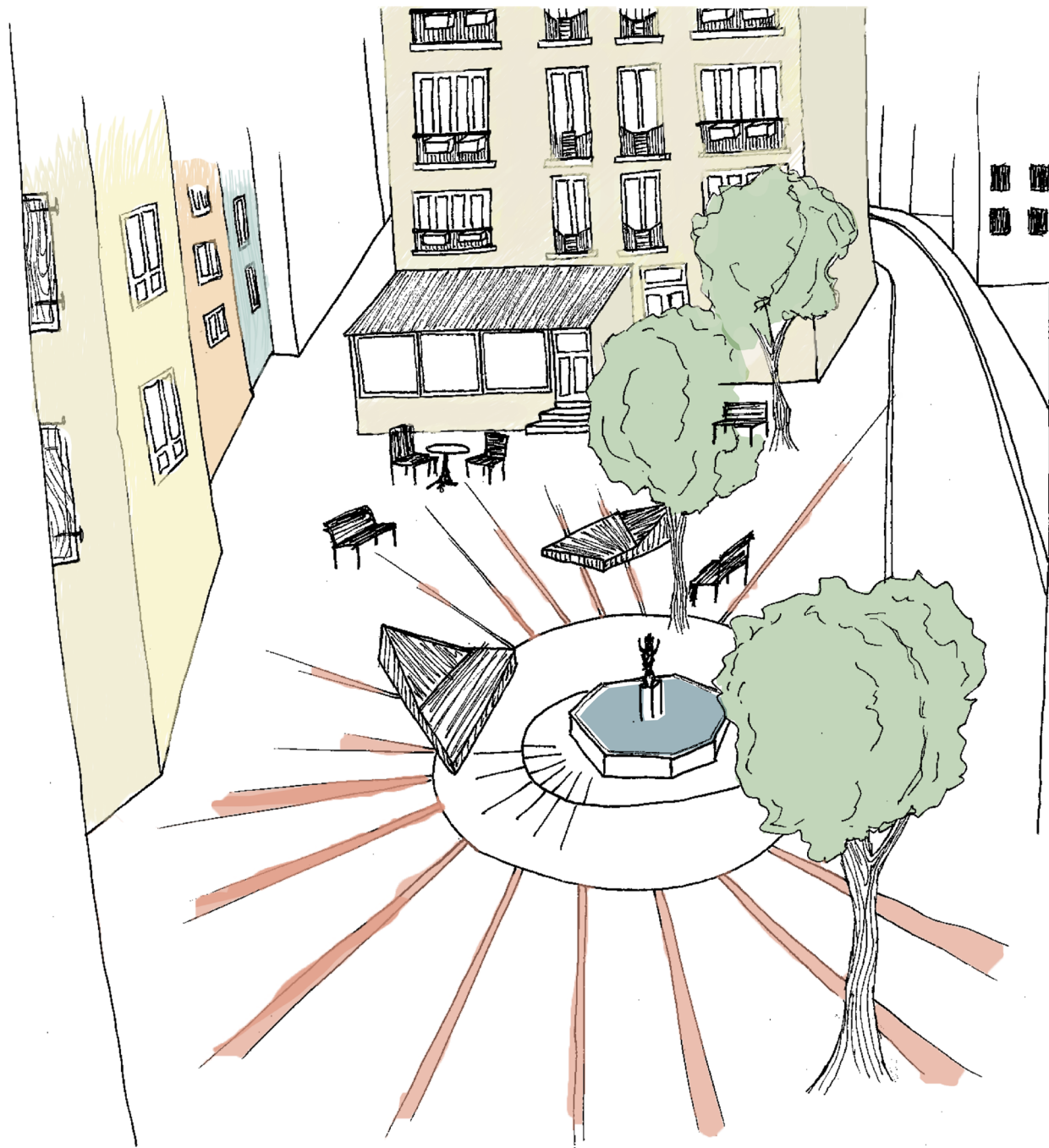
AUJOURD'HUI

Figure 59. L'actuelle place Pied de Ville, un espace laissant peu de place à la détente // AMOnites, 2019



RÉFÉRENCES

Figure 60. A Forcalquier (4 970 habitants), une requalification réussie du centre ancien // AMOnites, 2018



DEMAIN

Figure 61. La nouvelle place Pied de Ville, une nouvelle centralité de quartier // AMOnites, 2019

Rue de Provence : une mise en valeur pour révéler l'ambiance médiévale du site

La rue de Provence est une des entrées principales dans le centre ancien. Elle permet de relier l'avenue du 8 mai 1945, très empruntée, à la place Pied de Ville, noeud essentiel de l'axe médiéval Sud. Actuellement, cette entrée de ville est peu attrayante et mal signalisée, elle n'incite pas l'usager à pénétrer dans le centre ancien. Ainsi l'un des objectifs principaux de l'intervention est de revitaliser cette entrée de ville pour mieux lier l'axe médiéval Sud à son environnement.

Pour ce faire, l'idée est de renforcer le caractère médiéval du site en s'appuyant sur l'ambiance urbaine (trame du bâti typique avec des façades étroites) et de développer la signalétique afin de mieux guider les usagers. Par exemple, la lecture des parcours touristiques traversant le centre ancien est difficile. L'une des suggestions serait de placer les balises des parcours au sol pour rendre les cheminements plus clairs et lisibles.

De même, afin de redonner plus de vie à l'ensemble de la rue, l'implantation de boutiques éphémères ou de locaux d'exposition artistique permettrait d'égayer la rue et de pallier la mauvaise image renvoyée par la vacance commerciale.

Enfin, pour renforcer l'ambiance médiévale de la rue de Provence, des repères visuels

tels que des bannières médiévales illustrées par les différents blasons de la ville de Digne-les-Bains peuvent être mis en place. Cela permettra de faire un premier écho à l'ambiance du centre ancien dignois.

RÉFÉRENCES



Figure 63. Au vieux Nice (344 000 habitants), une trame colorée des ruelles // Photos-provence.fr



Figure 64. A Saint-Omer (14 200 habitants), une signalétique claire // La Voix du Nord

AUJOURD'HUI



Figure 62. La rue de Provence aujourd'hui, une entrée de ville peu attractive // AMOnites, 2019

DEMAIN



Figure 66. La rue de Provence demain, une rue plus invitante // AMOnites, 2019

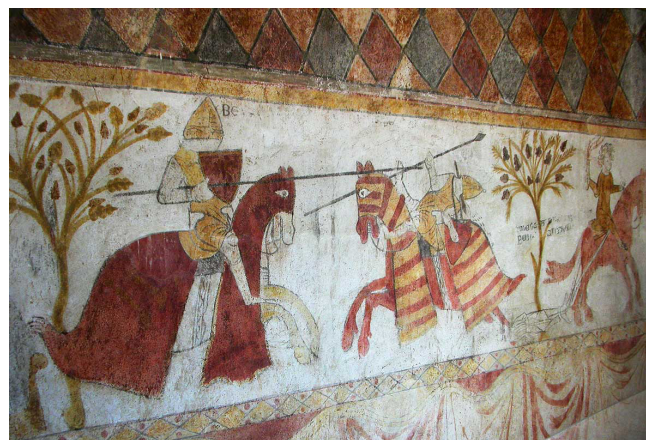
Passage du Four : une invitation à découvrir un patrimoine atypique

Le passage de la rue du Four constitue une andrône atypique qui témoigne de l'authenticité de la trame bâtie médiévale. Pour le moment, ce passage est très peu utilisé et dégage un sentiment d'insécurité. Ainsi, pour inciter les usagers à l'emprunter et à découvrir la rue du Four, témoin de l'imbrication très étroite du bâti, il serait intéressant de le mettre en valeur par un jeu de couleurs débordant à l'extérieur du passage, couplé à de la signalisation. En parallèle, la mise en place d'un système d'éclairage ancré au sol le long des murs favoriserait le sentiment de sécurité et permettrait de valoriser les fresques murales.



AUJOURD'HUI

Figure 65. Le passage du Four, un espace actuellement sombre et peu sûr // AMOnites, 2019



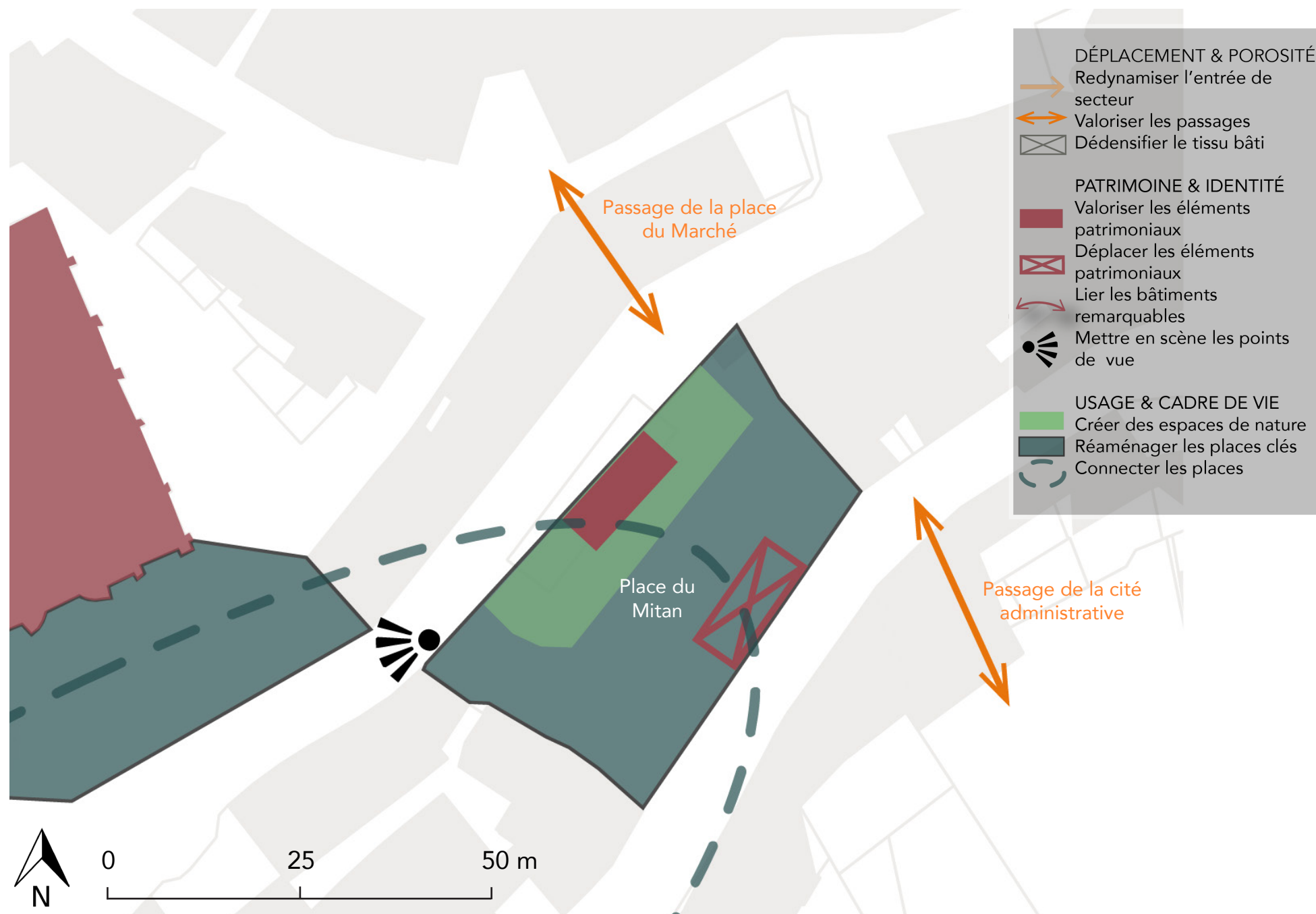
RÉFÉRENCE

Figure 67. A Pernes-les-Fontaines (9 800 habitants), des fresques médiévales pour rappeler le passé de la ville

B. LE SECTEUR DU MITAN : UN ESPACE APAISÉ

La place du Mitan mérite de retrouver sa noblesse d'antan. Cela ne pourra être mis en place qu'en la libérant de l'omniprésence de la voiture. Une attention sur les porosités piétonnes sera primordiale pour compenser la suppression du stationnement.

Carte 31. Le projet du secteur du Mitan, un renouveau ambitieux



Le Mitan réinventé : d'un parking à une place

Si en termes de nomenclature, le Mitan porte la qualification de place, en pratique, et dans les représentations des usagers et habitants dignois, il constitue surtout un lieu de passage permettant de contourner les congestions du centre de Digne et un espace de stationnement (22 places) lui valant le nom de "Parking du Mitan".

Il s'agit donc ici de redonner à cet espace une vraie fonction de place publique afin de renforcer son rôle d'autrefois et d'offrir aux usagers un nouvel endroit où se ressourcer. En effet, le Mitan constitue un espace agréable, notamment en période estivale, puisque les arbres créent de l'ombre et le lavoir et la fontaine apportent un point de fraîcheur.

La principale action consiste à supprimer la rangée de stationnement du côté Nord du Mitan pour laisser place à une nouvelle esplanade végétalisée. En revanche, supprimer la totalité du stationnement sur le Mitan ne semble pas opportun, car cela risquerait de nuire aux commerces de proximité de la place du Marché qui se situe juste au dessus. La moitié des places de stationnement sera donc conservée, mais en essayant de limiter au maximum la présence de voitures tampons. Pour ce faire, un dispositif de stationnement intelligent avec l'installation de capteurs de détection et de bornes d'arrêt-minute pourrait être envisagé, comme c'est le cas au sein de l'éco-quartier de Coudoux (13).



RÉFÉRENCE

Figure 68. A Coudoux (3 700 habitants), un stationnement intelligent pour aider les petits commerces // Google Maps

Pour compenser cette perte de stationnement, des alternatives seront proposées à proximité aux habitants (cf : partie déplacements).

Afin d'habiller cette nouvelle esplanade végétalisée, il semble nécessaire de remonter le lavoir et la fontaine en haut de la place pour mieux mettre en scène ses atouts patrimoniaux et redonner du sens à l'ensemble de l'espace. De cette manière, nous proposons de conserver la configuration actuelle avec une disposition de ces éléments dos à dos afin d'offrir une perspective sur ces objets quelle que soit la trajectoire de l'usager (qu'il débouche du passage du Mitan ou du bas de la place). L'idéal serait de rendre l'eau du lavoir potable. Cette place deviendrait alors un vrai lieu de repos pour les usagers et un nouvel espace de vie et de sociabilité. La création d'un large escalier central à l'ancien emplacement du lavoir et de la fontaine, permettra lui aussi de mieux mettre en avant le nouvel aménagement.



AUJOURD'HUI

Figure 69. La place du Mitan dans sa configuration actuelle, un espace consacré aux véhicules // AMOnites 2018



RÉFÉRENCES

Figure 70. La suppression du parking dans le vieux Forcalquier, une opération réussie // AMOnites, 2018



DEMAIN

Figure 71. Le futur aménagement du Miton, d'un axe de passage à un lieu de détente // AMOnites 2019

Passages Parking et Mitan : des porosités à révéler

La place du Mitan dispose de deux passages, l'un au Nord qui débouche sur la place du Marché et l'autre au Sud qui conduit au parking de la cité administrative. Ces passages constituent des porosités importantes, traversant plusieurs îlots bâtis. Ils permettent de raccourcir les distances piétonnes dans le centre ancien et de mieux faire le lien entre les espaces stratégiques.

Cependant, comme pour le passage de la rue du Four, ces passages méritent d'être davantage signalisés et sécurisés. Ainsi, une valorisation artistique par la création de fresques permettra d'égayer la traversée et atténuera l'effet anxiogène de ces passages.

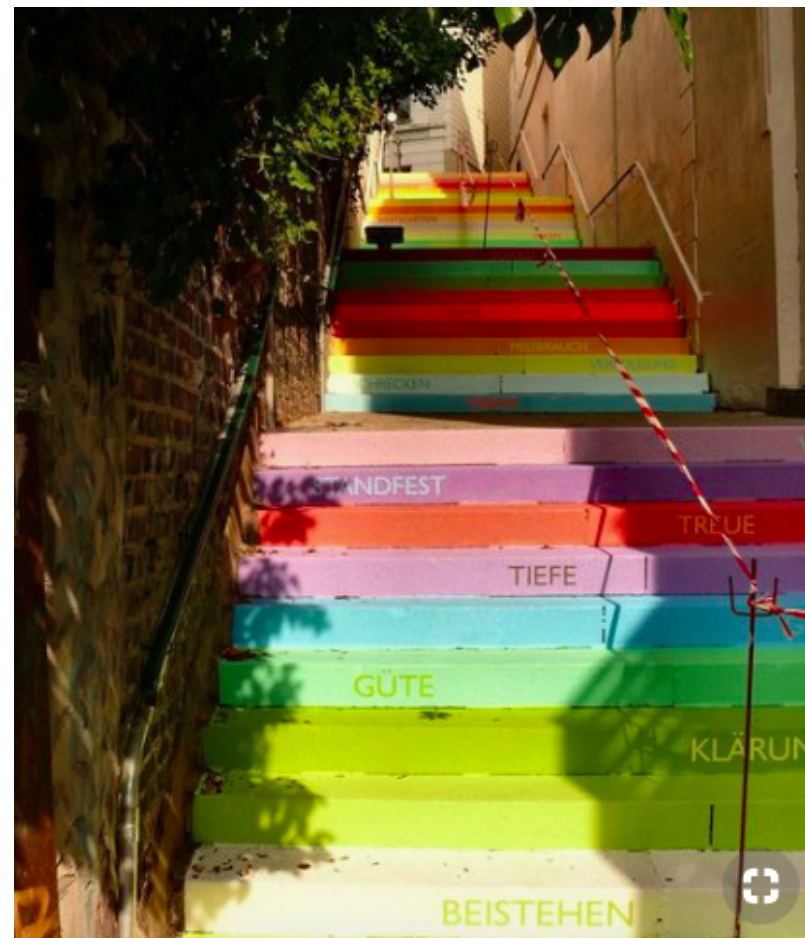
Pour le passage menant au parking de la cité administrative, la décoration pourra se faire directement sur les parois murales. En revanche, le passage Nord étant en escaliers, il est préférable de réaliser la valorisation sur les contremarches pour être vue du bas.

Enfin, étant donné que le passage Nord débouche directement sur une route en double sens, la mise en place d'un ralentisseur assurera une sécurité supplémentaire pour les personnes qui l'empruntent et favorisera la liaison entre le passage et la place du Mitan.



AUJOURD'HUI

Figure 72. Le passage du Mitan vers la place du Marché, une montée sans perspective visuelle // AMOnites, 2018



RÉFÉRENCE

Figure 73. A Wuppertal, Allemagne (345 000 habitants), des couleurs vives pour attirer l'œil sur l'escalier // Pinterest.com

AUJOURD'HUI Figure 74. Le passage vers le parking de la cité administrative, un espace quasi-invisible



RÉFÉRENCES



Figure 75. Rue Bonnel, Lyon (500 700 habitants), un passage valorisé // Source : maison-g.fr

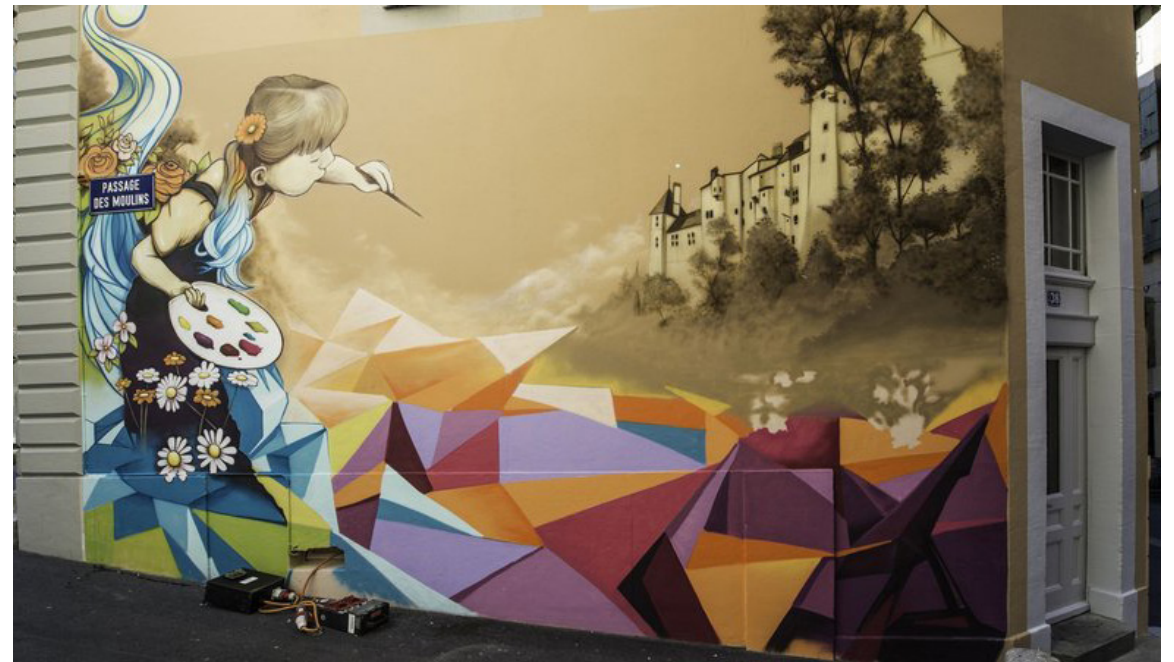
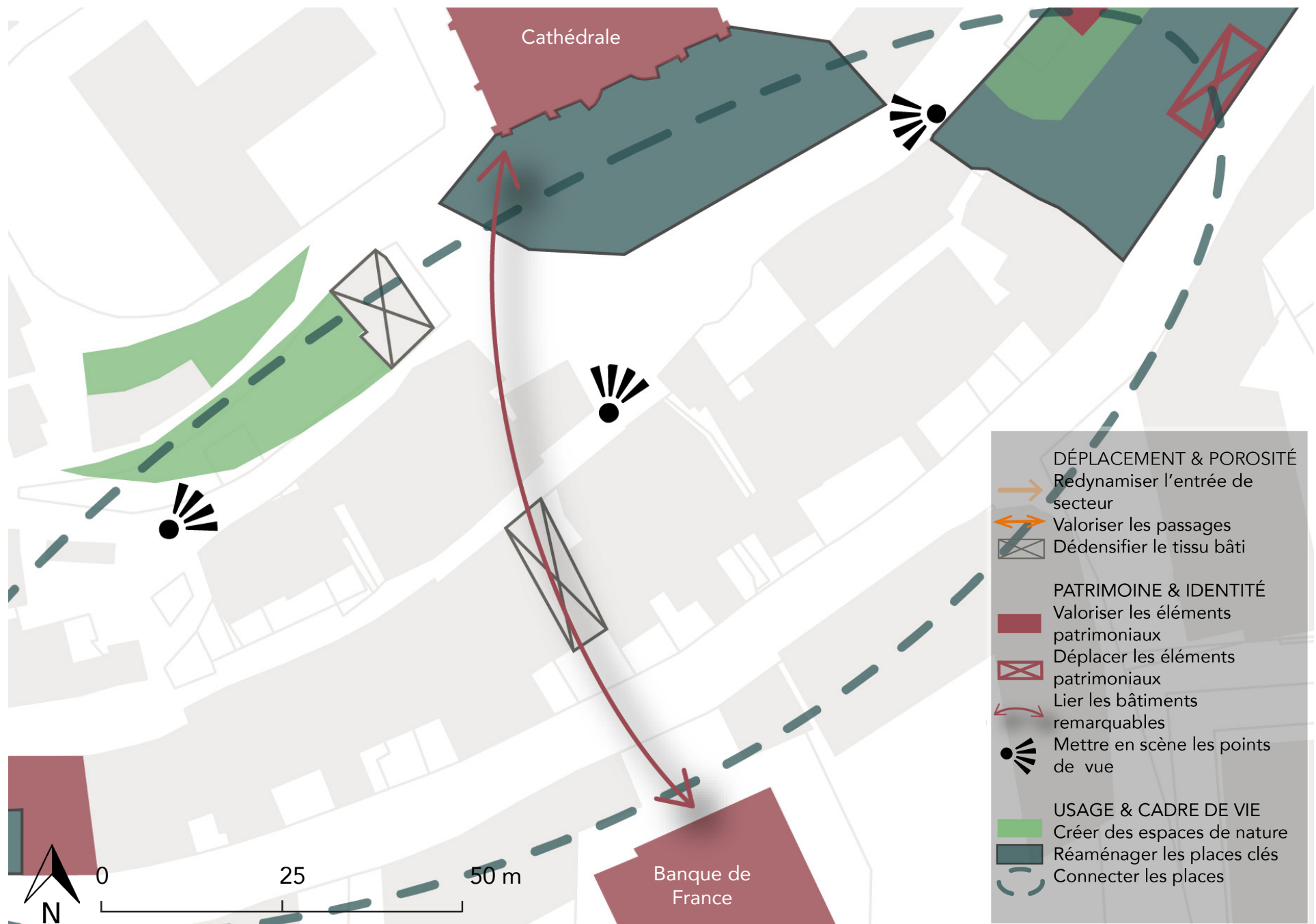


Figure 76. Le passage des Moulins de Neuchâtel en Suisse (33 600 habitants), un mélange entre formes graphiques et dessins plus traditionnels

C. LE SECTEUR CATHÉDRALE : UNE IDENTITÉ RETROUVÉE

La Cathédrale est l'élément patrimonial le plus remarquable du centre ancien de Digne. Il convient de la mettre en valeur ainsi que les différents cheminements qui y mènent. Le parvis sera ainsi réaménagé, de nouveaux accès et points de vue seront créés et les espaces en friche à proximité immédiate seront réinvestis.

Carte 32. Le projet du secteur Cathédrale, pour une identité retrouvée



Parvis de la Cathédrale : un retour aux origines

La Cathédrale Saint-Jérôme est le monument majeur du centre-ville. Il s'agit d'un atout exceptionnel pour une ville de taille modeste telle que Digne-les-Bains, qui de plus offre un magnifique belvédère sur le paysage environnant et les toits provençaux. Orienter les cheminements à destination de la Cathédrale semble donc être un élément important pour mettre en valeur cette identité entre Alpes et Provence.

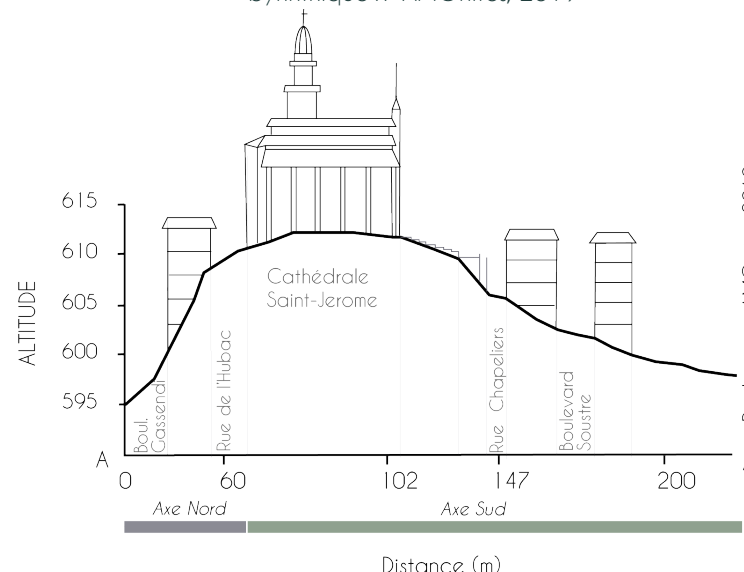
Malheureusement, ce monument historique fait les frais d'un aménagement qui la dessert. Depuis la rue des Chapeliers, on fait face à un haut mur de soutènement qui bouche totalement la vue sur la Cathédrale. Les deux escaliers symétriques qui permettent de monter à la rue Juiverie depuis celle des Chapeliers sont assez massifs car ils sont en pierre. Le remplacement du garde-corps en pierre de ces escaliers et celui du mur de soutènement par un aménagement plus poreux, notamment en utilisant des gardes-corps en fer forgé, permettra de rendre perméable la vue depuis le bas des escaliers. Par ailleurs, il est important de libérer le parvis des voitures qui obstruent cette vue, et qui nuisent aussi à la majesté du site.

Le parvis de la Cathédrale aggrave la situation. En effet, la présentation et la mise en valeur d'un monument historique dépendent en grande partie de la qualité de ses abords : de son environnement architectural, urbain et paysager qui en constitue l'écrin. Ici, l'aménagement du parvis qui donne sur la rue Juiverie nuit à l'harmonie d'ensemble et rend l'ascension au monument confuse. Le cheminement labyrinthique qui y mène n'est pas lisible ni instinctif. L'aménagement actuel des escaliers a rompu la mise en scène initiale de la porte d'entrée. En revanche, les anciens escaliers mettaient en scène la porte principale, avec une vue directe sur ses ornements. L'idée est donc de revenir à cette configuration originelle des escaliers pour dégager une perspective sur ses portes majestueuses et lui rendre sa grandeur d'autrefois.



AUJOURD'HUI

Figure 77. L'actuel parvis de la Cathédrale, une montée labyrinthique // AMOnites, 2019



DEMAIN

Figure 78. Un nouvel aménagement pour une montée plus aisée vers la cathédrale // AMOnites, 2019

Réalisation : AMOnites, 2019

Dénivelé positif : 16,95 m
Pente moyenne : 13% - Plus forte pente : 43%

RÉFÉRENCES



37. - DIGNE-les-BAINS. — Cathédrale Saint-Jérôme

Figure 79. Le parvis original de la cathédrale, une montée magistrale // Archives 04 (photographies des années 1930)



DEMAIN

Figure 80. Le retour aux escaliers originaux, une nécessité pour mettre en scène la Cathédrale

Boulevard Soustre : une nouvelle percée pour un parcours facilité

L'îlot bâti Soustre/Chapeliers, de par son ancienne fonction de rempart, constitue aujourd'hui une réelle barrière urbaine dans le secteur de l'axe Sud. De ce fait, il nous semble essentiel de créer une nouvelle porosité afin de faciliter la déambulation piétonne à travers une opération de percée dans le tissu bâti. Nous préconisons ainsi de démolir la parcelle bâtie n°609 et n°610 du cadastre afin de créer une aération dans l'îlot.

Cette lourde opération de démolition peut être justifiée par l'intérêt général afin d'apporter plus de lumière et d'assainir le tissu bâti du côté Nord de l'îlot. En effet, bien que le côté du boulevard Soustre soit relativement en bon état, les rues Curaterie et Chapeliers sont très étroites. Elles souffrent d'un manque de luminosité important, rendant les façades relativement humides et sujettes à de fortes dégradations. Ce secteur accueille d'ailleurs une forte proportion de logements vacants et insalubres.

L'argument principal de cette percée est avant tout de créer une nouvelle liaison piétonne entre deux éléments patrimoniaux fondamentaux : la Cathédrale Saint-Jérôme et la Banque de France. La création de ce nouveau cheminement facilitera la lisibilité des parcours et la visibilité des atouts du centre ancien.

En effet, d'un côté, cela permettra d'ouvrir sur une agréable perspective donnant sur la Banque de France et de l'autre, un nouveau cheminement vers la Cathédrale Saint-Jérôme sera aménagé. Cette ouverture, couplée à la structuration des escaliers du parvis de la cathédrale, permettra ainsi de donner plus de visibilité à cet édifice historique et identitaire.

En ce qui concerne les résidents du bâti démolì, il sera possible de les reloger dans le même îlot suite à des travaux de réhabilitation lourds de logements prévus dans le cadre du Programme d'Intérêt Général (PIG) d'amélioration de l'habitat.

AUJOURD'HUI

Figure 81. Le bâtiment qui sera démolì // AMOnites, 2019



DEMAIN



Figure 82. Une ouverture pour aérer la rue des Chapeliers et connecter la Banque de France et la Cathédrale // AMOnites, 2019



Restanque du Rochas : la réhabilitation d'une friche en un espace de nature à partager

La restanque du Rochas est un espace de nature à conserver, elle crée un point d'aération dans le centre historique dense. Cependant, à l'heure actuelle, elle n'est ni exploitée ni accessible de par le risque d'effondrement des murs de soubassement. L'espace est ainsi en friche et laisse un sentiment de délaissement.

Dans l'objectif final de pouvoir créer un espace végétalisé ouvert à la population, il faut avant tout sécuriser les murs par des travaux de renforcement. Par la suite, cette restanque pourra être aménagée en différentes terrasses pouvant accueillir de la nature d'agrément ou bien des jardins familiaux. Au dessus de la restanque se situe un espace de nature sur lequel les appropriations habitantes sont multiples (compos-teurs, mobiliers urbains temporaires), l'idée se-rait d'étendre ces initiatives sur l'actuelle friche. Ainsi, la disposition d'un mobilier "modulable" créé avec la participation des habitants permettrait de faire de cet espace arboré un lieu de convivialité agréable en période estivale.

Une ouverture sur la Cathédrale depuis le Placet

L'une des modifications fortes sur cet espace serait la démolition du bâtiment qui se trouve à l'Est de la restanque. Celui-ci est actuellement en vente et une bonne partie semble vacante. Cette intervention lourde permettrait d'aérer l'espace, d'apporter plus de luminosité aux logements rue Juiverie, d'agrandir la restanque, mais surtout de dégager une vue directe sur la Cathédrale dès le Placet en mettant beaucoup plus en valeur le monument.



Figure 83. La restanque du Placet, une richesse inexploitée // AMOnites, 2019

La place Juiverie : un espace ludique à destination des plus petits

Enfin, au pied de la restanque et de la Cathédrale se situe la place Juiverie. Celle-ci a récemment été rénovée mais elle demeure faiblement appropriée par les usagers. Ainsi pour induire de nouveaux usages, elle pourrait accueillir une aire de jeux pour les enfants, car pour le moment il n'en existe pas dans le centre ancien. Dans sa conception, cette place est d'autant plus propice à accueillir ce type d'aménagement car elle est protégée de la route par de petites barrières et un portique.



Figure 84. Une nouvelle perspective sur la Cathédrale // AMOnites, 2019

AUJOURD'HUI

DEMAIN

D. Une meilleure articulation des déplacements pour favoriser les modes doux

Revaloriser les espaces-clés de l'axe médiéval Sud suppose de réfléchir aux liaisons qui permettent de s'y rendre. Pour ce faire, la réflexion autour des mobilités s'appuie sur une échelle plus large, qui tient compte de l'insertion du site dans l'environnement. L'objectif principal est d'apaiser le secteur de la circulation pour retrouver un centre-ville à taille humaine destiné en priorité aux piétons.

L'apaisement du centre-ville devra inévitablement passer par une réduction de la place de la voiture, tant au niveau de la circulation que du stationnement. En parallèle, une sensibilisation des habitants et usagers sur les modes doux sera essentielle pour repenser l'ensemble des mobilités du centre ancien. En effet, la trame viaire médiévale rend de facto la circulation automobile difficile et contraint le partage modal.

Une utilisation raisonnée de la voiture

Redonner à l'axe Sud ses lettres de noblesses doit passer par une réduction de l'automobile, qui est omniprésente dans cet espace. La réduction du stationnement sur certaines places devient une nécessité :

- Sur la place Pied de Ville, pour retrouver cette ambiance invitante d'entrée de ville. La suppression du stationnement permettrait d'agrandir cette place ensoleillée et d'avoir une meilleure vue sur les façades pittoresques.
- Sur la place du Mitan, pour que cet espace ne soit plus considéré comme un parking, mais retrouve son rôle de place publique. Celle-ci, située à proximité de la place du Marché commerçante, pourrait accueillir un système de rotation des véhicules pour permettre de limiter les voitures tampons et ainsi favoriser l'accessibilité aux "petits commerces".
- Sous le parvis de la Cathédrale, le stationnement nuit au point de vue sur les toits médiévaux et sur la nature environnante. Supprimer quelques places contribuerait à redonner de la majesté au lieu.

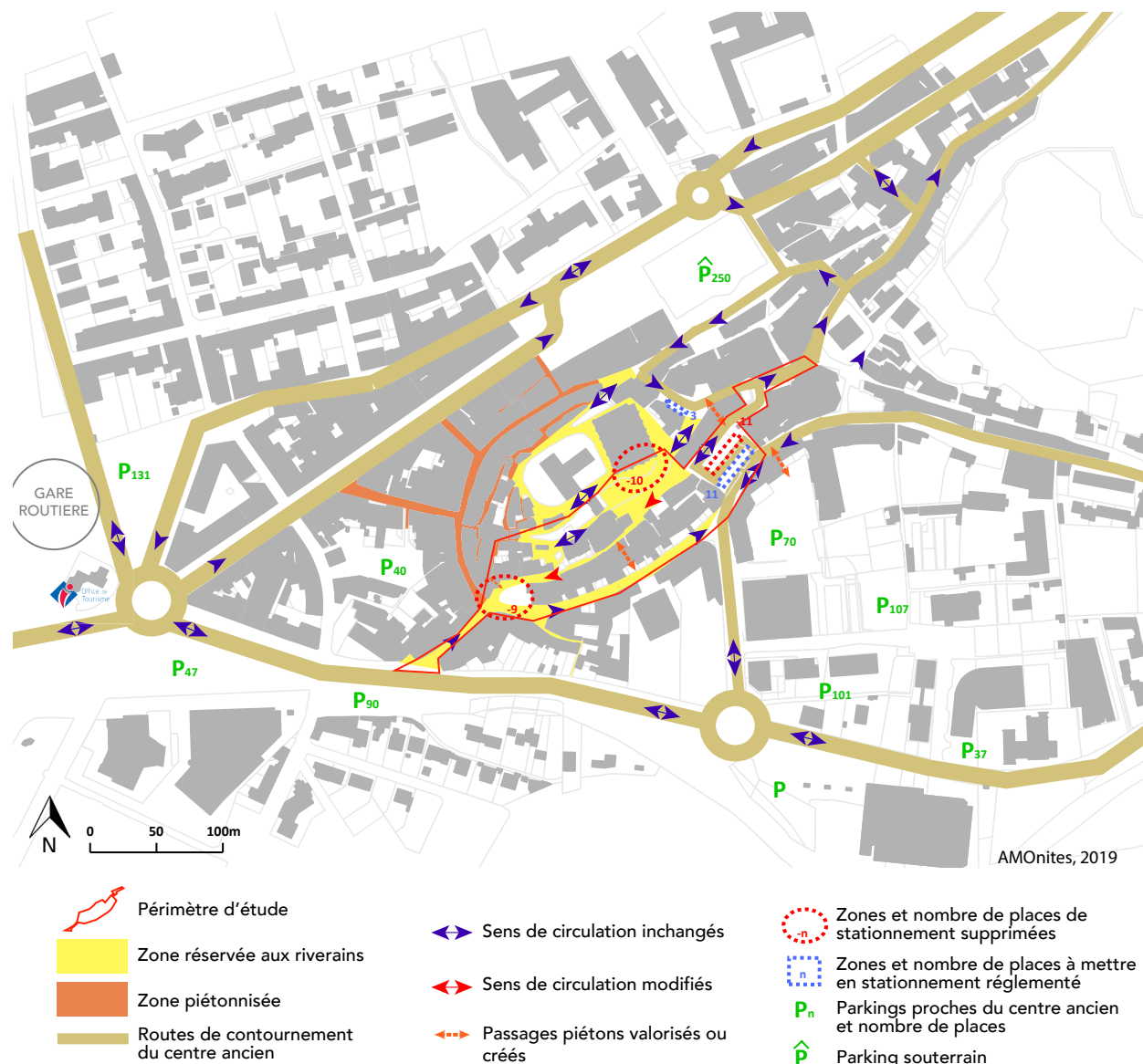
La suppression du stationnement nécessite de trouver des alternatives. Une mutualisation de certains parkings pourrait être envisagée :

- Le parking du Conseil Départemental est pour l'instant accessible uniquement aux agents départementaux en semaine. Il est ouvert à tous le week-end. Si ce parking était également ouvert en fin de journée aux résidents qui prennent leur voiture pour travailler hors du centre ville la journée, cela permettrait de créer une rotation du stationnement.
- A proximité de la place du Mitan, le même système de rotation pourrait être appliqué au parking de la cité administrative.
- Enfin, sur le long terme, des travaux de restauration du parking Gassendi près de la place de la mairie permettront de tripler l'actuelle capacité d'accueil des véhicules.

A noter que, pour rendre aux visiteurs l'accès aux parkings situés à proximité plus évident, un travail sur une meilleure signalisation devra être réalisé.

En parallèle, afin de réduire cette dépendance automobile, il est aussi nécessaire de mener des campagnes de sensibilisation aux modes doux et actifs auprès de la population. En effet, dans un centre-ville de cette dimension, les distances piétonnes restent raisonnables.

Pour encourager les déplacements à vélo des pistes cyclables devront être aménagées sur les grands axes (bd. Gassendi et av. du 8 mai 1945) pour se rendre en ville et des stationnements vélo sécurisés devront être mis en place. Un emplacement prévu à cet effet pourra être disposé sur la place Pied de ville ou au pied des escaliers de la Cathédrale. Enfin, une grande partie du site dispose d'une dérogation en matière d'accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR) en raison de son fort dénivelé. Un travail sur l'accessibilité de certains axes pourrait tout de même être réalisé, en particulier sur le boulevard Soustre et la rue de Provence.



Carte 33. La diminution de la place de la voiture, une nécessité pour apaiser la ville médiévale // AMOnites, 2019

Une circulation automobile raisonnée : un cadre de vie sécurisé et redynamisé

Bien que le centre médiéval soit très étroit et contraigne de fait la circulation des automobiles, l'axe Sud reste accessible à tous, résidents comme visiteurs. Supprimer l'accès de ce secteur aux non-résidents, sinon par un système de bornes, au moins par des panneaux "sens interdit sauf riverains" permettra d'apaiser la circulation.

Cela devra se coupler avec une diminution de la vitesse. Si cette limitation est globalement naturelle dans le centre médiéval en raison de l'étroitesse de la trame viaire, c'est moins le cas sur le boulevard Soustre, qui est plus large et linéaire. Une limitation de la vitesse à 30km/h, associée à des dos d'âne ou cassis, permettra cette régulation.

Enfin, pour faciliter et rendre plus cohérente la circulation des résidents dans le centre ancien, il est proposé de changer le sens de circulation rue Curaterie. Cela permettra aux résidents d'effectuer une boucle en passant par le boulevard Soustre.

La réduction de la place de la voiture dans le secteur contribuera à faciliter et sécuriser la déambulation des piétons mais elle ne suffit pas. En effet, il faudra également valoriser les cheminements piétons pour encourager les usagers à recourir à ce mode de déplacement. Dans ce sens, la création et la valorisation des passages améliorera les liaisons internes et externes du site.

E. Une harmonisation du traitement des espaces publics au service de l'unité du centre ancien

Les espaces publics permettent de refléter l'identité locale et d'inviter à la promenade. De ce fait, il est important de trouver un équilibre entre l'aménagement standardisé de l'espace et le respect de l'authenticité du site. Le paysage urbain doit, en effet, être pensé en articulation et en cohérence avec les espaces bâtis et non-bâtis, tout en prenant en compte les différentes caractéristiques de ces derniers.

Pour ce faire, il est nécessaire d'appliquer des principes d'aménagement "généraux" à l'ensemble du territoire, afin de favoriser l'harmonisation du centre ancien. Cela permettra également de lier davantage l'axe médiéval Sud avec son pendant Nord.

Un traitement des sols unifié pour une meilleure cohérence

Les revêtements du sol s'inspireront des nouveaux aménagements de la rue de l'Hubac. Effectivement, cette rue commerçante et piétonne a bénéficié d'une opération de requalification par les pouvoirs publics en béton désactivé. Par conséquent, nous prolongerons ce type de revêtement au sol dans l'axe médiéval Sud, afin de faciliter la continuité visuelle et par conséquent les liens entre Nord et Sud.



La dissimulation des réseaux en faveur des perspectives visuelles

Cette opération sera jumelée à celle de l'enfouissement des différents réseaux secs et humides, ce qui offrira des perspectives plus dégagées pour les rues dignoises. Cette intervention permettra également de libérer les façades de ces cheminements de câbles aériens (électrique, téléphonique, télé, etc.), qui actuellement ne participent pas à mettre en valeur le front bâti.

RÉFÉRENCE

Figure 85. Un nouveau revêtement du sol inspiré par celui de la rue de l'Hubac // AMOnites, 2019

Des façades colorées pour révéler l'ambiance médiévale

Les façades seront revalorisées en suivant le panel de couleurs appliqué dans le centre-ancien, mis en place dans les années 1980. Cette trame de couleurs permet un embellissement des façades qui varie l'expérience visuelle de l'utilisateur. Effectivement, des teintes de façades différentes pour des immeubles mitoyens permettent de mettre en valeur chaque bâti et de lui donner une identité spécifique. Un contraste entre la couleur des façades et celle de ses ouvertures (portes, fenêtres et volets) permettra de rendre plus riche leur aspect extérieur.

L'opération de revalorisation des façades sera menée en parallèle à la mise en scène artistique du front bâti. Effectivement, le Sud du centre ancien accueille plusieurs façades aveugles qui entourent des espaces clés, contribuant ainsi à une dévalorisation esthétique de ces mêmes lieux. Pour pallier à cela, nous préconisons de "faire illusion", en mettant en place des trompe-l'œil ou des fresques artistiques sur ces façades aveugles.



Figure 87. Les façades colorées de la place Pied de Ville, un modèle pour l'ensemble du centre ancien // AMOnites, 2019



Figure 88. Les trompe-l'œil de Montpellier (281 000 habitants) et de Bédarieux (5 800 habitants), des exemples de mises en scène de façades aveugles // montmartresecret.com et peinturemurale.com

Une végétalisation accentuée pour améliorer le cadre de vie

Pour agrémenter cette revalorisation, il sera proposé de végétaliser davantage le centre historique qui est actuellement très minéral. Lors des enquêtes menées auprès des habitants, beaucoup étaient favorables à s'investir pour verdifier leur quartier. Ainsi la végétalisation pourra être encouragée sur les pas de porte et les fenêtres



RÉFÉRENCE

Figure 86. Chédigny (560 habitants), un village où la nature est omniprésente // my-loire-valley.com

Un mobilier urbain mieux implanté et en plus grande quantité

Enfin, dans l'esprit de cohérence des aménagements et de la représentativité du centre ancien, le mobilier urbain joue un rôle important. Ce dernier doit être en accord avec l'identité du lieu et harmonisé dans tout le secteur, ce qui permettra de refléter une continuité des aménagements mis en place. Pour ce faire, il sera préférable de choisir un mobilier de type traditionnel.

Les installations lumineuses suivront également ce principe, puisqu'elles seront dans des tons chauds, principalement jaune, afin de soutenir cette ambiance traditionnelle et chaleureuse.



CONCLUSION

Ce travail de diagnostic territorial, couplé à une phase d'orientation et de projet, nous a permis de mieux appréhender les enjeux de l'urbanisme et de l'aménagement dans un contexte de renouvellement urbain en centre ancien. En effet, ce travail très enrichissant nous a permis de développer une curiosité pour des thématiques liées au patrimoine, à la mobilité, à l'habitat et aux usages puisque cette commande centrée sur la redynamisation des espaces publics est large et transversale.

Nous avons pu identifier des forces et faiblesses de l'axe médiéval Sud. Ceci nous a ensuite permis de programmer des orientations d'aménagement afin de redynamiser ce secteur en déclin, à la fois en termes d'attractivité résidentielle mais aussi en termes de vie de quartier (commerces, activité, espaces de confort et repos..). Ce quartier en centre ancien est riche d'un patrimoine, pourtant trop peu mis en valeur, et dispose d'un potentiel certain. Nous avons tâché de révéler ce patrimoine comme clé de voûte de la redynamisation du centre-ville.

Une réflexion sur les mobilités piétonnes a été essentielle dans notre étude, afin d'ouvrir l'espace public au plus grand nombre. En effet, l'omniprésence de la voiture est l'un des principaux inconvénients du secteur, rendant le partage modal compliqué. L'une des lignes directrices de ce projet a donc été de repenser la place de la voiture, de la réduire et ce notamment sur des espaces stratégiques que nous avons identifiés (place Pied de Ville, place du Mitan et parvis de la Cathédrale). En parallèle à cette diminution automobile, les cheminements piétons ont été repensés voire favorisés par la création de nouvelles porosités dans ce tissu bâti dense, typique de l'époque médiévale. Effectivement, en plus de prendre le parti de dédensifier à certains endroits le centre ancien pour améliorer les conditions d'habitabilité, nous nous sommes efforcées de valoriser les passages et andrônes déjà existants afin de leur donner plus de lisibilité. Ceci est essentiel dans un projet qui, sur le long terme, souhaite promouvoir les mobilités douces et favoriser ainsi les parcours piétons dans un centre ancien très contraint. Bien sûr, au-delà de l'aménagement stricto sensu du secteur, il faut accompagner

cette reconfiguration par de la sensibilisation auprès de la population locale afin de ne pas trop bouleverser les représentations de Digne.

Par ailleurs, il nous semblait important de recréer une unité au delà de l'axe médiéval Sud et du centre ancien. C'est pourquoi nous avons opté pour une harmonisation des espaces et liaisons par des rappels de matériaux et couleurs, tout en conservant néanmoins la spécificité de chaque espace. En effet, le fil rouge de ce projet d'ensemble a été de révéler l'identité de l'axe médiéval Sud, et c'est ce pourquoi nous avons réfléchi à la mise en valeur de chaque espace en fonction de sa spécificité. Le projet ne vise pas une "homogénéisation" des espaces, au contraire, mais grâce à l'appui de références, nous avons pu conserver l'authenticité et la singularité des lieux traités en les révélant sous un nouveau jour.

Ce travail ne serait rien sans la Cathédrale Saint-Jérôme qui donne tout son sens au projet. Effectivement, c'est à partir d'une réflexion sur la mise en valeur de cet espace que découlent toutes nos propositions, qui à terme, ont pour objet de la mettre en scène. Cependant, il nous a semblé nécessaire que ce décor ne reste pas qu'artificiel mais soit aussi un lieu de vie dans le quartier, d'échange et sociabilité entre habitants et usagers.

De fait, pour enrichir d'ores et déjà notre projet d'ensemble, qui s'étale sur le long terme, et lui donner plus d'impact dès aujourd'hui, nous avons opté pour la mise en place d'une action concrète ayant pour but de favoriser le lien social et de renouer le dialogue entre les différents acteurs du territoire. Cette action prend la forme d'une trocoteque, encourageant l'échange et le partage (d'objets, d'expériences et d'idées), mais ne pourra fonctionner sans la participation du plus grand nombre.

Bibliographie

OUVRAGES

BIERLAIRE Michel, KAUFMANN Vincent, RERAT Patrick, La mobilité en questions, Presses Polytechniques et universitaires romandes, 2017
CHOAY Françoise, MERLIN Pierre, Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, PUF, avril 2015
COLLIER Raymond, Digne, le temps retrouvé, Equinoxe, 1994
HENRY Patrick, "les 101 mots de l'urbanisme à l'usage de tous", Archibooks, 2011
LACAZE Jean-Paul, Les méthodes de l'urbanisme, Puf collection "Que sais-je?", 1990
LEONHARDT Frédéric, "les 101 mots de la rénovation urbaine à l'usage de tous", Archibooks, 2013
REIGNIER Hélène, BRENAC Thierry, HERNANDEZ Frédérique, Nouvelles idéologies urbaines : dictionnaire critique de la ville mobile, verte et sûre, Collection "espace et territoires", Presses universitaires de Rennes, 2013
REYMOND Guy, Digne-les-Bains, Editions Alan Sutton collection "Regards croisés", 2010
REYMOND Guy, Digne-les-Bains de A à Z, Éditions Alan Sutton, 2009
REYMOND Guy, Digne-les-Bains, Histoire des rues, Editions Alan Sutton collection "Mémoire en images", 2011
ROUX Paul, Digne-les-Bains, guide touristique, Petites affiches, 1976

RAPPORTS ET ÉTUDES

Agir en ville - KAX - A.M GUGLIELMI - Étude de centralité, Digne-les-Bains, décembre 2016
Agir en ville - KAX - A.M GUGLIELMI - Étude de centralité « plan guide » Digne-les-Bains, Juin 2017
CEREMA, Espaces publics des centres-bourgs, repères pour de belles réalisations, 2016, pages 14-110
Contrat de ville Digne-les-Bains 2019-15, juin 2015
Contrat de ville Digne-les-Bains - APP 2017, Démonstrateur de pépinière commerciale - Etude de faisabilité, décembre 2017, CCI Alpes-de-Haute-Provence Digne-les-Bains
Contrat Urbain de Cohésion Sociale, mars 2007, Digne-les-Bains
Convention d'opération OPAH-RU - Centre ancien et centre ville de Digne-les-Bains, avril 2010
Diagnostic préalable à l'engagement d'une OPAH - Document de travail, mai 2008, Ville de Digne-les-Bains
Office de tourisme Provence-Alpes - Digne les Bains, Rapport d'activité 2017 ; disponible en ligne : <https://www.dignelesbains-tourisme.com/wp-content/uploads/2017/09/rapport-dactivite-2017-office-de-tourisme-provence-alpes-digne-les-bains.pdf>
Plan Déplacement Urbain, Digne-les-Bains, 2005
Rapport d'information au Sénat n° 666 (2010-2011) de M. Dominique de LEGGE, fait au nom de la Mission commune d'information RGPP, 22 juin 2011 ; disponible en ligne : <https://www.senat.fr/notice-rapport/2010/r10-666-1-notice.html>

AUTRES

Cours de Renouveau urbain, Mme Brigitte Bertoncello, 2018

SITOGRAFIE

Site web des Archives départementales des Alpes de Haute Provence : <http://www.archives04.fr/r/68/archives-en-ligne/>

Site web Handicap.fr : <https://www.handicap.fr/>

Site web de l'INSEE : <https://www.insee.fr/fr/>

Site web du Ministère de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, page "Programme « Action cœur de ville » : la grande transformation pour les centres-villes démarre", 28 mars 2018 :

<http://www.cohesion-territoires.gouv.fr/communique-de-presse-programme-action-coeur-de-ville-la-grande-transformation-pour-les-centres-villes-demarre>

Site web Provence à Vivre : <https://provenceavivre.wordpress.com/> <http://www.alpes-de-haute-provence.gouv.fr/Actualites/Signature-de-la-convention-Coeur-de-ville-de-Digne-les-Bains-par-le-prefet-Olivier-JACOB>

Site web de l'Officiel du thermalisme, page Digne-les-Bains, <https://www.officiel-thermalisme.com/etablissement/digne-les-bains/>

Site web de la ville de Digne-les-Bains, page "Notre Histoire" : <https://www.dignelesbains.fr/culture-patrimoine-2/notre-histoire/> ;

Site web de la ville de Digne-les-Bains, page "Le nouveau stationnement à Digne" : <https://www.dignelesbains.fr/2017/12/le-nouveau-stationnement-a-digne-les-bains/>

"Ambiance(s) Ville, architecture, paysages", revue Culture et Recherche n°113, automne 2007 ;

<http://leblogdelaville.canalblog.com/archives/2008/01/17/7582962.html>

Liste des abréviations

AMAP : Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne

CCI : Chambre de Commerce et d'Industrie

CEREMA : Centre d'Etudes et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement

CUCS : Contrat Urbain de Cohésion Sociale

DICRIM: Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs

ERNMT : Etat des Risques Naturels, Miniers et Technologiques

INSEE : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques

LER: Ligne Express Régionale

OPAH : Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat

OPAH-RU : Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat - Re-

nouvellement Urbain

PDU : Plan de Déplacements Urbains

PIG : Programme d'Intérêt Général

PLH : Programme Local de l'Habitat

PMR : Personne à Mobilité Réduite

PPR : Plan de Prévention des Risques

RGPP : Révision Générale des Politiques Publiques

SCIC : Société Coopérative d'Intérêt Collectif

Glossaire

Accessibilité : Capacité d'un espace physique à être praticable par tout type d'utilisateur et mode de déplacement.

Ambiance : Perception immédiate d'un lieu en fonction de ses lumières, sons, matières, flux, présences, échelles, volumes.

Andrône : En Provence, étroit passage couvert permettant de relier deux rues situées sur des courbes de niveaux différentes.

Appropriation : Conduites qui assurent aux humains un maniement affectif et symbolique de leur environnement spatial. Participe à la construction et l'équilibre de la personnalité individuelle ou collective des individus.

Coeur de ville : Partie fondamentale de l'organisation urbaine: celle qui en assure la vie et l'activité. Siège du pouvoir organisateur, public et privé, spontané ou réglementaire, qui assure le développement urbain et régit les rapports avec la périphérie urbaine et rurale.

Centre historique : Noyau d'une ville ancienne, souvent reconnaissable par la structure de sa voirie et de son parcellaire. Pose à l'urbanisme actuel des problèmes de circulation et d'hygiène, en étant au coeur-même des problématiques du patrimoine architectural et urbain et de la conservation intégrée.

Déplacement : Mouvement d'une personne dans un certain but ou avec une certaine intention.

Espace public : Partie du domaine public non bâtie, affectée à des usages publics et formée par une propriété et une affectation d'usage.

Habitant : Personne résidant dans un lieu donné.

Identité : Valeur collective évoquée lorsqu'un lieu ou une communauté se sentent menacés.

Ilots Regroupés pour l'Information Statistique (IRIS) : Découpage du territoire en mailles homogènes afin de faciliter la compréhension statistique. Les communes d'au moins 10 000 habitants et une forte proportion des communes de 5 000 à 10 000 habitants font l'objet de ce découpage.

Lien social : Ensemble des relations, appartenances, et affiliations qui unissent les gens ou les groupes sociaux entre eux.

Lisibilité : Capacité de l'espace à être compréhensible visuellement de manière immédiate.

Mobilité : Propension d'une population à se déplacer et à se mouvoir dans l'espace.

Modes doux : Les transports doux caractérisent tous les modes de transports sans moteur, qui ne génèrent pas de pollution ou de gaz à effet de serre.

Monument historique : édifice dont la conservation présente, du point de vue de l'histoire ou de l'art, un intérêt public.

Revitalisation : Action de redonner une âme, de rendre la vie à des monuments désaffectés ou à des ensembles urbains ou ruraux en voie de dépérissement.

Réhabilitation : Procédures visant la remise en état d'un patrimoine architectural et urbain longtemps déconsidérés et ayant récemment fait l'objet d'une revalorisation économique, pratique, esthétique.

Patrimoine : Totalité des biens du passé du plus lointain au plus proche, soit d'ordre culturel, soit d'ordre naturel. Ceux-ci se déclinent sous différentes formes: architectural, urbain, paysager..

Place : Lieu public découvert constitué par l'ensemble d'un espace vide et des bâtiments qui l'entourent. Son importance et son rôle varie selon les cultures et les époques et selon l'intensité de la vie publique.

Plan de Déplacements Urbains (PDU) : Document de planification déterminant, à l'échelle d'une agglomération, les principes régissant l'organisation du transport de personnes et de marchandises, la circulation et le stationnement dans le ressort territorial de l'autorité organisatrice de la mobilité.

Personne à Mobilité Réduite (PMR) : Ensemble des personnes qui éprouvent des difficultés à se déplacer, de manière provisoire ou permanente.

Porosité : État de ce qui est caractérisé par une structure transparente.

Prospect : Distance minimale entre deux bâtiments face à face bordant une même rue).

Usage : Pratique socio-spatiale d'un espace en interaction ou non avec d'autres individus.

Usager : Personne qui utilise un service ou espace public ou dans une fréquence plus ou moins régulière.

Taux de vacance (commercial ou résidentiel) : Indicateur qui reflète le nombre de locaux commerciaux ou logements vides dans le parc immobilier.

Ville moyenne : ville composée de 20 000 à 100 000 habitants.

Zone de protection : Espaces dans lesquels sont institués des servitudes de sauvegarde.

Table des illustrations

Figure 1. Digne, espace urbain au cœur de la nature // AMOnites, 2018	13	et Parvis de la cathédrale) // AMOnites 2018	39
Figure 2. L'ammonite, symbole dignois // Ecobalade.fr, 2018	15	Figure 29. Des friches naturelles sans intervention (Restanque entre la rue du Figuier et le Placet) // AMOnites 2018	39
Figure 3. Digne au II ^{ème} siècle // Jean-Claude Golvin, date inconnue	16	Figure 30. Des murs de pierre créant une ambiance minérale // AMOnites 2018	40
Figure 4. Digne fin XIV ^{ème} siècle // Jean-Claude Golvin, date inconnue	16	Figure 31. Le boulevard Soustre : un axe propice à la végétalisation // AMOnites 2018	41
Figure 5. Boulevard Gassendi en 1921 // Archives 04	17	Figure 32. Rue Curaterie : un verdissement très ponctuel // AMOnites 2018	41
Figure 6. La place Pied de Ville en 1920 // Archives 04	17	Figure 33. Jardinières inexploitées rue Haute Ville // AMOnites 2018	42
Figure 7. Noyau médiéval, Maison de ville // AMOnites 2018	20	Figure 34. Des coins de nature à disposition du public // AMOnites 2018	42
Figure 8. Première couronne, Maison bourgeoise // GoogleMap	20	Figure 35. Le lavoir du Placet, un espace approprié par les habitants // AMOnites 2018	43
Figure 9. Périphérie, Pavillon //	20	Figure 36. La morphologie des remparts conservée mais peu lisible // AMOnites 2018	46
Figure 10. GoogleMap	20	Figure 38. Andrône entre la place du Marché et la place du Mitan, un passage peu invitant // AMOnites 2018	48
Figure 11. L'IRIS «centre-ville», un secteur dense par rapport au reste de la ville	22	Figure 37. La rue Curaterie, un maillage très étroit // AMOnites 2018	48
Figure 12. Un centre-ville aux catégories socioprofessionnelles plus fragiles que le reste de la ville	23	Figure 39. les rues étroites du Four et des Chapeliers, des axes peu empruntés // AMOnites 2018	48
Figure 13. Une majorité de petits logements en centre-ville	24	Figure 40. L'arche de la rue des Chapeliers, une marque de l'histoire médiévale // AMOnites 2018	49
Figure 14. Le centre-ville, un secteur peu adapté aux familles (chiffres de 2013)	24	Figure 41. Des conditions d'habitabilité peu favorables rues Curaterie et Chapeliers // AMOnites 2018	50
Figure 15. Façades dégradées dans le secteur Pied de Ville // AMOnites 2018	25	Figure 42. Le boulevard Soustre, un côté plus agréable à vivre // AMOnites 2018	50
Figure 17. Un parc ancien essentiellement concentré en centre-ville	26	Figure 43. Façade dégradée, rue Curaterie // AMOnites 2018	51
Figure 16. Une part significative de logements vacants en centre-ville	26	Figure 44. Façades entretenues, place Pied de Ville // AMOnites 2018	51
Figure 18. Vitrites de commerces vacants dans le secteur de la Rue de l'Hu-bac // AMOnites 2018	28	Figure 45. Des portes en bois remarquables, secteur Sud du Rochas // AMOnites 2018	51
Figure 19. Un traitement qualitatif des places publiques à proximité des fonctions administratives ou commerciales (hors secteur), place de la Préfecture // AMOnites 2018	35	Figure 46. Panonceaux explicatifs des éléments remarquables // AMOnites 2018	54
Figure 21. Place Juiverie // AMOnites 2018	36	Figure 47. Des étoiles de signalisation peu visibles // AMOnites 2018	54
Figure 20. Le Placet // AMOnites 2018	36	Figure 48. Une accessibilité PMR contrainte // AMOnites, 2018	57
Figure 22. Place Pied de Ville // AMOnites 2018	36	Figure 49. Une topographie contraignante // AMOnites, 2018	57
Figure 24. Placette des Chapeliers // AMOnites 2018	37		
Figure 23. Rue du Four // AMOnites 2018	37		
Figure 26. Place Grenette // AMOnites 2018	37		
Figure 25. Place du Mitan // AMOnites 2018	37		
Figure 27. Des points de vue majestueux au sommet du Rochas Vue depuis la place Juiverie // AMOnites 2018	38		
Figure 28. Des points de nature épars dans le centre ancien (Place du Mitan			

- Figure 50. Une omniprésence de la voiture dans l'espace public // // AMOnites, 2018 58
- Figure 51. Un manque de stationnement vélo sécurisé dans l'axe médiéval Sud // AMOnites, 2018 60
- Figure 52. Photos : AMOnites, 2018 61
- Figure 53. Rue de Provence, une entrée mal signalisée // AMOnites, 2018 63
- Figure 54. Traverse des Eaux Chaudes, un potentiel de stationnement important // AMOnites, 2018 63
- Figure 55. Cours du Tribunal, une entrée attractive // AMOnites, 2018 63
- Figure 56. Place de l'Ancienne Mairie, une entrée de secteur plutôt favorable à la partie Nord du centre-ville // AMOnites, 2018 63
- Figure 57. Passage du Mitan // AMOnites, 2018 64
- Figure 58. Andrône de la rue du Four // AMOnites, 2018 64
- Figure 59. L'actuelle place Pied de Ville, un espace laissant peu de place à la détente // AMOnites, 2019 90
- Figure 60. A Forcalquier (4 970 habitants), une requalification réussie du centre ancien // AMOnites, 2018 91
- Figure 61. La nouvelle place Pied de Ville, une nouvelle centralité de quartier // AMOnites, 2019 91
- Figure 63. Au vieux Nice (344 000 habitants), une trame colorée des ruelles // Photos-provence.fr 92
- Figure 64. A Saint-Omer (14 200 habitants), une signalétique claire // La Voix du Nord 92
- Figure 62. La rue de Provence aujourd'hui, une entrée de ville peu attractive // AMOnites, 2019 92
- Figure 66. La rue de Provence demain, une rue plus invitante // AMOnites, 2019 93
- Figure 65. Le passage du Four, un espace actuellement sombre et peu sûr // AMOnites, 2019 93
- Figure 67. A Pernes-les-Fontaines (9 800 habitants), des fresques médiévales pour rappeler le passé de la ville 93
- Figure 68. A Coudoux (3 700 habitants), un stationnement intelligent pour aider les petits commerces // Google Maps 96
- Figure 69. La place du Mitan dans sa configuration actuelle, un espace consacré aux véhicules // AMOnites 2018 96
- Figure 70. La suppression du parking dans le vieux Forcalquier, une opération réussie // AMOnites, 2018 97
- Figure 71. Le futur aménagement du Mitan, d'un axe de passage à un lieu de détente // AMOnites 2019 97
- Figure 72. Le passage du Mitan vers la place du Marché, une montée sans perspective visuelle // AMOnites, 2018 98
- Figure 73. A Wuppertal, Allemagne (345 000 habitants), des couleurs vives pour attirer l'œil sur l'escalier // Pinterest.com 98
- Figure 74. Le passage vers le parking de la cité administrative, un espace quasi-invisible 99
- Figure 75. Rue Bonnel, Lyon (500 700 habitants), un passage valorisé // Source : maison-g.fr 99
- Figure 76. Le passage des Moulins de Neuchâtel en Suisse (33 600 habitants), un mélange entre formes graphiques et dessins plus traditionnels 99
- Figure 77. L'actuel parvis de la Cathédrale, une montée labyrinthique // AMOnites, 2019 102
- Figure 78. Un nouvel aménagement pour une montée plus aisée vers la cathédrale // AMOnites, 2019 102
- Figure 79. Le parvis originel de la cathédrale, une montée magistrale // Archives 04 (photographies des années 1930) 103
- Figure 80. Le retour aux escaliers originels, une nécessité pour mettre en scène la Cathédrale 103
- Figure 82. Une ouverture pour aérer la rue des Chapeliers et connecter la Banque de France et la Cathédrale // AMOnites, 2019 104
- Figure 81. Le bâtiment qui sera démoli // AMOnites, 2019 104
- Figure 83. La restanque du Placet, une richesse inexploitée // AMOnites, 2019 105
- Figure 84. Une nouvelle perspective sur la Cathédrale // AMOnites, 2019 105
- Figure 85. Un nouveau revêtement du sol inspiré par celui de la rue de l'Hu-bac // AMOnites, 2019 108
- Figure 87. Les façades colorées de la place Pied de Ville, un modèle pour l'ensemble du centre ancien // AMOnites, 2019 109
- Figure 88. Les trompe-l'œil de Montpellier (281 000 habitants) et de Bédarieux (5 800 habitants), des exemples de mises en scène de façades aveugles // montmartrescret.com et peinturemurale.com 109
- Figure 86. Chédigny (560 habitants), un village où la nature est omniprésente // my-loire-valley.com 109

Table des cartes

Carte 1. Le centre-ville de Digne-les-Bains, un territoire au cœur de la nature // AMOnites, 2018	5	avec son environnement proche // AMOnites 2018	62
Carte 2. L'axe médiéval Sud, espace de transition entre différents services et équipements publics	6	Carte 24. L'axe médiéval Sud, entre contraintes et potentialités	69
Carte 3. Un vaste chapelet de places structurant le périmètre	7	Carte 25. Une priorisation des enjeux à partir de trois lieux clés	75
Carte 4. Une position géographique centrale	10	Carte 26. Schéma d'orientation : Mettre en valeur le patrimoine urbain, architectural et paysager de l'axe médiéval Sud // AMOnites 2018	77
Carte 5. Malgré une forte densité de population à Digne, une dynamique démographique favorable aux villes du long de l'A51	11	Carte 27. Schéma d'orientation : Améliorer les liaisons internes de l'axe médiéval Sud et mieux le connecter à son environnement	79
Carte 6. Digne-les-Bains, commune confrontée à de multiples risques naturels	14	Carte 28. Schéma d'orientations : Réanimer la vie de quartier et initier de nouveaux usages	81
Carte 7. Un centre urbain face à ses espaces naturels alentour // AMOnites 2018	15	Carte 29. Des principes d'aménagement tournés autour de trois lieux clés	87
Carte 8. (A, B, C, D) Diachronie du centre historique de Digne-les-Bains // AMOnites 2018	19	Carte 30. Le projet du secteur Pied de Ville, la valorisation d'une interface stratégique	89
Carte 9. Digne-les-Bains : une ville à la répartition distincte des fonctions // AMOnites 2018	21	Carte 31. Le projet du secteur du Miton, un renouveau ambitieux	95
Carte 10. Découpage IRIS de Digne-les-Bains // AMONITES 2018	22	Carte 32. Le projet du secteur Cathédrale, pour une identité retrouvée	101
Carte 11. Une nette dichotomie de fonctions entre le Nord et le Sud du Rochas // AMOnites 2018	27	Carte 33. La diminution de la place de la voiture, une nécessité pour apaiser la ville médiévale // AMOnites, 2019	107
Carte 12. Le centre-ville, un territoire soumis à de multiples interventions des pouvoirs publics // AMOnites 2018	29	Carte 34. Un centre historique harmonisé // AMOnites, 2019	110
Carte 14. Une répartition équilibrée des espaces publics // AMOnites 2018	34		
Carte 15. Une diversité importante d'espaces publics dans l'axe médiéval Sud, AMOnites, 2018 // AMOnites 2018	36		
Carte 16. Des typologies différentes de nature dans l'axe médiéval Sud	44		
Carte 17. Axe majeur du Sud du Rochas constitué par les trois places principales // AMOnites 2018	46		
Carte 18. Des rues aux noms ancestraux // AMOnites, 2018	47		
Carte 19. Des parcours touristiques valorisant les éléments patrimoniaux et architecturaux // AMOnites 2018	52		
Carte 20. Des parcours touristiques très similaires // AMOnites 2018	54		
Carte 21. Un axe médiéval aux dénivelés variés	56		
Carte 22. Une circulation complexe dans le centre ancien // AMOnites 2018	59		
Carte 23. L'axe Médiéval sud : un manque de porosité interne et de liaisons			

Table des matières

Redynamiser l'axe médiéval Sud : Valorisation des espaces publics



Introduction p.4

I. Un territoire au positionnement stratégique en perte de vitesse p. 8

A. Digne-les-Bains : carrefour entre Provence et Alpes

1. Une centralité administrative en difficulté p.10
2. Un paysage naturel : entre atouts et contraintes p.13

B. Une ville marquée par son histoire médiévale p.16

1. Le territoire dignois à travers les âges p.16
2. Une trame urbaine hétérogène p.18

C. Face à la périurbanisation : l'enjeu de la revitalisation du centre-ville p. 22

1. Portrait d'un centre-ville fragilisé p. 22
2. Entre vacance commerciale au Nord et vacance résidentielle au Sud, le double défi du centre-ville dignois p. 27

Problématique p.30



II. L'axe médiéval Sud : un espace peu valorisé malgré ses potentialités p.32

A. Des espaces publics et de nature délaissés p. 34

1. Une discontinuité d'espaces publics accentuée par un manque d'aménagements p. 34
2. La nature en ville, potentiel de bien être insuffisamment exploité p. 38
3. L'influence positive des initiatives individuelles dans l'espace public p. 42

B. Un patrimoine pluriel rythmant le tissu urbain p. 46

1. Une trame médiévale structurante p. 46
2. Un tissu bâti complexe et disparate p. 50
3. Un cœur de ville au potentiel touristique important p. 52

C. Des déplacements contraints par l'organisation viaire p. 56

1. Une accessibilité limitée par la topographie du site p. 56
2. Un partage modal contraint par la trame viaire p. 58
3. Un manque de porosité interne et de valorisation des connexions externes p. 62

Table des matières



III. L'axe médiéval Sud : d'un axe de passage à un lieu de vie p. 72

A. Enjeu 1 : Réaffirmer l'identité du noyau historique p. 76

B. Enjeu 2 : Intégrer l'axe Sud à son environnement p. 78

C. Enjeu 3 : Améliorer le cadre de vie et le lien social p. 80

IV. Projet : Le patrimoine au cœur de la revalorisation du centre ancien p. 85

A. Le secteur Pied de Ville : une interface stratégique p. 88

B. Le secteur du Mitan : un espace apaisé p. 94

C. Le secteur Cathédrale : une identité retrouvée p. 100

D. Une meilleure articulation des déplacements pour favoriser les modes doux p. 106

E. Une harmonisation du traitement des espaces publics au service de l'unité du centre ancien p. 108



Conclusion p. 111

Bibliographie p. 112

Liste des abréviations p. 113

Glossaire p. 114

Table des illustrations p. 116

Table des productions cartographiques p. 119

Table des matières p. 120

Table des annexes p. 123

Remerciements p. 124

Table des annexes

- Compte-rendu de la Marche exploratoire du 25/10/2018
- Guide des entretiens menés le 22 novembre 2018

Remerciements

Les AMOnites tiennent tout d'abord à remercier l'équipe pédagogique de l'Institut d'Urbanisme et d'Aménagement Régional d'Aix-en-Provence, nos référents de parcours Mme Séverine Bonnin-Oliveira, M. Xavier Rouquerol et M. Pierre Cerdan pour leurs remarques constructives tout au long des suivis d'ateliers. Celles-ci nous ont permis de nous améliorer au fur et à mesure des rendus et de développer une réflexion plus riche afin de donner plus de matière au travail.

De même, nous remercions chaleureusement les différents intervenants, universitaires et professionnels : Mme Corinne Vezzoni, Mme Françoise Zitouni et M. Loïc Gachon pour leur regard extérieur et leurs apports indispensables à la maturation du projet. Enfin, nous tenons aussi tout particulièrement à remercier Mme Aurélie Arnaud et M. Benoit Remords pour leurs capsules de cours pratiques qui nous ont permis de développer des compétences graphiques sur les différents logiciels.

Nous tenons également à remercier et à témoigner notre gratitude à l'ensemble des habitants et usagers dignois ayant participé de près ou de loin à notre compréhension du territoire. Nous remercions particulièrement Mme Renée Gubert, présidente du Conseil Citoyen, Mme Christelle Ferré, salariée de l'association A Fleur de Pierre et M. Patrice Grangier, président de l'Association des Commerçants de nous avoir consacré du temps lors d'entretiens.

Nous présentons notre gratitude aux services techniques de Digne-les-Bains ainsi qu'aux différents élus pour nous avoir reçues afin d'échanger autour de notre projet de trocathèque : Mme Céline Oggero-Bakri et M. Ambroise Mazal.

A cet égard, nous remercions également Mme Sylvie Guignonnet de nous avoir permis de mieux ancrer notre projet dans le contexte local et de lui donner une dimension plus concrète.

Enfin, une pensée et reconnaissance toute particulière pour Mme Elsa Crépon et M. Claude Brémond, commanditaires de notre commande qui ont suivi de près nos avancées et nous ont aiguillées tout au long de cet exercice exigeant.

Pour terminer, un grand merci à l'ensemble des étudiants de la promotion Habitat pour leurs précieux conseils et leur solidarité tout au long de l'année et, plus particulièrement, lors des moments de rush.

